

# Revue Trimestrielle Canadienne

---

Art de l'ingénieur—Economie politique et sociale—Mathématiques  
Législation—Histoire—Statistique—Architecture—Sciences  
Hygiène—Industrie—Forêts—Finances—Transports.

---

## SOMMAIRE

Pages

1—	I. Les élections de 1792.....	par Juge Edouard-Fabre Surreyer
20—	II. Montréal-capitale.....	Olivier Maurault, P.S.S
37—	III. Les machines arithmétiques.....	P. Le Cointe
49—	IV. Square Chaboillez.....	Emile Benoit
71—	V. Impressions d'Oxford.....	Roger Brossard
99—	VI. L'Ecole d'hygiène sociale appliquée.....	Joseph Baudouin
109—	VII. Vie de l'Ecole et de l'Association.....	
116—	VIII. Revue des livres.....	P. L. M.

---

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES  
ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
MONTRÉAL

## COMITÉ DE DIRECTION :

*Président* : Mgr J.-Vincent PIETTE, Recteur de l'Université de Montréal.

*Membres* : MM. Aurélien BOYER, Principal de l'École Polytechnique.  
Augustin FRIGON, Directeur de l'École Polytechnique.  
Arthur AMOS, Chef du service hydraulique de la Province de Québec.  
Victor DORÉ, Professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales.  
Alfred FYEN, Professeur à l'École Polytechnique.  
Léon-Mercier GOUIN, Avocat.  
Théo.-J. LAFRENIÈRE, Professeur à l'École Polytechnique.  
Olivier LEFEBVRE, Ingénieur en chef, Commission des Eaux courantes.  
Olivier MAURAUULT, p. s. s. Professeur à l'Université de Montréal.  
Édouard MONTPETIT, Professeur à l'Université de Montréal.  
Antonio PERRAULT, Professeur à l'Université de Montréal.  
Arthur SURVEYER, Ingénieur Conseil.

## COMITÉ D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION :

*Président* : Arthur SURVEYER.

*Membres* : MM. Édouard MONTPETIT, Arthur AMOS, Augustin FRIGON,  
Olivier MAURAUULT, Théo.-J. LAFRENIÈRE, Antonio PERRAULT,  
Olivier LEFEBVRE, Léon-Mercier GOUIN.

*Rédacteur en chef* : Édouard MONTPETIT.

*Secrétaire de la rédaction* : Léon-Mercier GOUIN.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST FIXÉ A \$3.00 DOLLARS POUR LE CANADA ET  
LES ÉTATS-UNIS, A \$4.00 DOLLARS POUR TOUS LES AUTRES PAYS.  
LE NUMÉRO 75 SOUS.

La *Revue Trimestrielle Canadienne* paraît quatre fois l'an : en mars, juin, septembre et décembre.

La Revue est accessible à la collaboration de tous les publicistes, spécialistes et hommes de profession.

La Direction n'entend pas par l'insertion des articles assumer la responsabilité des idées émises.

Tous les articles insérés donnent droit à une indemnité calculée par page de texte imprimée ou de graphiques.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

La reproduction des articles publiés par la Revue est autorisée, à la condition de citer la source d'où ces articles proviennent.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il aura été envoyé un exemplaire à la Rédaction.

Pour les abonnements, publicité, collaboration et autres renseignements, s'adresser au :

*Secrétaire général* : Augustin FRIGON,  
École Polytechnique,  
1439, rue Saint-Denis,  
Montréal.



# LIVRES

Les nombreux étrangers qui visitent notre maison sont frappés par la quantité de livres qu'ils aperçoivent. C'est pour eux une révélation. Nous vous invitons à profiter des grandes facilités que nous mettons à la portée de tous, en groupant dans nos rayons les meilleurs ouvrages connus. Notre fonds de librairie est constamment augmenté des dernières nouveautés. La disposition pratique de notre étalage vous permet de "bouquiner" tout à votre aise.

## Rayon des livres français

Nouveautés, Romans, Littérature, Poésie, Critique, Auteurs classiques, Sciences, Histoire, Géographie, Beaux-Arts, Livres d'utilité pratique, Cartes et guides pour automobilistes, Mécanique automobile, Livres spécialement destinés aux bibliothèques paroissiales et scolaires, Albums et livres d'images pour enfants, Grands ouvrages de bibliothèque, Collections de livres reliés, éditions de luxe.

## Rayon des livres canadiens

Toutes les nouveautés du terroir ainsi que les meilleurs ouvrages de fonds.

## Rayon des livres religieux

Le plus grand choix de littérature religieuse en Amérique: Philosophie, Théologie, Ecriture Sainte, Ascétisme, Hagiographie, Biographie, Missels.

Demandez nos catalogues.

**GRANGER FRÈRES** LIMITÉE  
Libraires, Papetiers, Importateurs  
32 Notre-Dame-Ouest, Montréal

## Ecole de Pharmacie

Université de Montréal

L'Ecole de Pharmacie donne l'enseignement de toutes les sciences pharmaceutiques et qualifie en tout point l'étudiant pour la licence ainsi que pour les grades de bachelier et de docteur en pharmacie.

Son programme comprend la matière médicale, la toxicologie, la botanique, la pharmacie théorique et pratique, la physique, la chimie minérale, organique et biologique, théorique et pratique ; travaux de laboratoire : analyses, essais, titrages, identifications, etc.

A. J. LAURENCE,  
Directeur.

## FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Canada)

Membre de l'Association nationale des Facultés dentaires américaines

Cette Faculté est la seule en Amérique donnant l'enseignement dentaire en langue française. On y reçoit en 4ème année des diplômés étrangers, désireux d'obtenir le doctorat en chirurgie dentaire (D.D.S.).

L'Université vient de consacrer une somme de trois cent mille dollars pour une nouvelle installation de l'enseignement dentaire en rapport avec le progrès de la dentisterie moderne.

*Pour prospectus et informations,  
écrire au Doyen,*

Le Dr EUDORE DUBEAU  
380, rue ST-HUBERT, Montréal, Can.

Pour vous tenir au courant du  
mouvement scientifique

lisez les articles documentés de

### "LA SCIENCE MODERNE"

Revue Mensuelle illustrée

paraissant en France, en Belgique, en  
Suisse et au Canada.

ABONNEMENT: \$3.50

Chez DEOM FRÈRE

1247 St-Denis, Montréal

ou aux bureaux de la Revue

365, ST-HUBERT, - - MONTRÉAL

## Université de Montréal

L'hôpital de l'Ecole Vétérinaire  
est ouvert tous les jours de 8 h.  
du matin à 4 h. de l'après-midi.

### CLINIQUE GRATUITE

Tous les mardis et vendredis, de  
8 h. à 12 h. du matin. (entrée  
\$0.25). Sous la direction du pro-  
fesseur F. T. DAUBIGNY, M.V.

Entrée générale

75, RUELLE PROVIDENCE

Téléphones { Hôpital Est 4005.  
Ecole Est 7129

ÉCOLE DES  
**Hautes Etudes Commerciales**  
DE MONTREAL

---

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de  
l'Industrie et de la Finance.

---

Bibliothèque Economique. Musée Commercial et Industriel.

---

Délivre des diplômes de "LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES."

Le diplôme de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "l'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux  
élèves méritants

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale, anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit Commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au directeur des Etudes.

**399, Avenue Viger, Montréal.**

# ÉCOLE POLYTECHNIQUE

DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1873

---

**TRAVAUX PUBLICS - INDUSTRIE**  
**Toutes les Branches du Génie**

---

**PRINCIPAUX COURS:—**

Mathématiques	Physique
Chimie	Descriptive
Dessin	Mécanique
Electricité	Hydraulique
Minéralogie	Géologie
Arpentage	Géodésie
Mines	Métallurgie
Machines Thermiques	Travaux Publics
Constructions Civiles	Chemins de fer
Génie Sanitaire	Chimie Industrielle.

---

Laboratoires de Recherches et d'Essais,  
1430 rue Saint-Denis, Montréal.

TÉLÉPHONES:—

Administration:—

Plateau 6205

Laboratoire Provincial des Mines:—

Lancaster 7880.

---

*PROSPECTUS SUR DEMANDE*

# Revue Trimestrielle Canadienne

MONTREAL

---

MARS 1927

---

## LES ELECTIONS DE 1792

---

L'Acte de Québec, adopté en 1774, a été appelé la grande charte du Canada. Il fut, dans son ensemble, un grand bienfait pour ce pays. Mais, pour des raisons que nous n'avons pas à examiner ici, il ne créait pas d'assemblée élective, et ne donnait pas le droit de vote. Les sujets anglais, nouveaux venus en ce pays, habitués aux institutions parlementaires et qui avaient, dès les premières années du régime anglais, et notamment en 1770 et 1773, fait des demandes à cet effet, recommencèrent bientôt à s'agiter, tant pour obtenir une assemblée élective, que pour faire introduire dans le pays les lois anglaises, au moins en matière commerciale.

En 1784, étaient préparées et signées deux pétitions qui constituent le premier acte dû à la collaboration des deux races en ce pays. "Vos pétitionnaires, disait ce document, sont persuadés que Votre Majesté daignera contribuer à établir ses sujets affectionnés de cette province dans la pleine possession de leurs droits civils de citoyens britanniques, et à leur octroyer une chambre d'assemblée libre et élective", et ils demandaient "que la chambre des représentants du peuple soit indistinctement composée d'anciens et de nouveaux sujets de Sa Majesté, librement élus par les habitants des villes et des campagnes ou paroisses de la province"...

La requête, datée de Montréal, 23 novembre 1784, portait cinq cent une signatures, en grande majorité anglaises. L'autre, datée de Québec, le 24 novembre 1784, contient environ six cents noms français, parmi lesquels on remarque ceux de Panet, Duchesnay, Guy, Viger, Delisle, Papineau, Baby, Perrault, Casgrain, Chauveau, de Rocheblave, Deschenaux, Lajoie, Perras, Massue, de Martigny, etc. Un projet de chambre d'assemblée accompagnait la première

requête. Il posait comme principes que le nombre des députés ne devait pas excéder 70, dont 13 pour Montréal et Québec (réunis), et deux pour les Trois-Rivières; que le reste de la province, comprenant 120 paroisses serait divisé en comtés ou districts suivant la population, chaque comté ou district devant élire deux ou quatre députés, suivant son importance. Ce projet déterminait également la qualification foncière ou pécuniaire de l'électeur ou du candidat,—l'un et l'autre devant être du sexe mâle—proclamait la liberté de discussion, le droit de se choisir un président (speaker), la règle que la majorité doit gouverner et le droit de l'Assemblée de prendre l'initiative de toutes les lois fiscales et de décider les contestations d'élections.

Cette requête fut lue à une assemblée tenue en la maison des Pères Récollets, le 30 novembre 1784. Elle fut suivie d'une contre-requête, ou objections, document remis dès décembre 1784 à l'imprimeur, Fleury Mesplet, qui en imprima environ deux cents exemplaires. Ce document est vraisemblablement l'œuvre de M. Pierre Amable de Bonne, alors avocat à Montréal, beau-fils du baron de Longueuil et gendre du marquis de Lotbinière.

Une des objections—la seule qui entre dans le cadre de notre sujet, est la suivante:—

“Que la chambre soit indifféremment composée d'anciens et de nouveaux sujets, etc.

“Cet article demande plus d'explication: grâce à ce mot *indifféremment*, il pourrait y avoir dans la Chambre plus d'anciens sujets que de nouveaux, ce qui serait contraire au droit naturel, car il y a vingt canadiens pour un ancien sujet. Qu'advierait-il de nos droits s'ils étaient confiés aux mains d'étrangers à nos lois?”

Ce document, quoique imprimé en 1784, ne fut—on ne sait pourquoi—expédié officiellement en Angleterre qu'en janvier 1789, après la signature par environ six cents canadiens français et deux anglais, de contre-requêtes au roi et au gouverneur, demandant la conservation des lois civiles et municipales françaises et un conseil législatif composé proportionnellement d'anciens et de nouveaux sujets. Dans l'intervalle, la Chambre des Communes anglaise avait rejeté, en 1786, un projet de loi de M. Powys, député de l'opposition, aux fins d'amender la constitution de la province de Québec. En 1788, M. Powys demanda et obtint que M. Adam Lymburner, marchand de Québec, fondé de pouvoir d'une partie de la population tant française qu'anglaise du Canada, fût entendu à la barre

de la Chambre. M. Lymburner comparut le 16 mai 1788, et après le débat qui suivit, M. Powys proposa que la requête de Québec fût prise en considération au commencement de la session suivante. En octobre 1789, le ministre préposé aux colonies informa Lord Dorchester que le gouvernement serait, à la session suivante, saisi d'un projet de loi à cet effet.

Enfin, le 10 juin 1791, l'Acte Constitutionnel reçut la sanction royale. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter les discussions auxquelles il donna lieu, et qui sont notées par nos historiens, y compris M. Rodolphe Lemieux, qui en parle longuement dans son "Histoire du Droit canadien". Je me contenterai d'en résumer, au point de vue électoral, les principales dispositions.

La loi divisait ce qui était alors la province de Québec en Haut et Bas Canada, chacune des nouvelles provinces étant pourvue d'un conseil législatif et d'une assemblée législative. Nous nous bornerons à l'assemblée législative du Bas-Canada.

Sa Majesté avait le droit—dont elle usa—d'autoriser le gouverneur à diviser la province en districts, comtés ou arrondissements, et en villes ou cantons, à en fixer les limites, à déterminer le nombre des représentants à être choisis par chaque circonscription, à nommer les présidents d'élection et à fixer le lieu et la date des élections. Le nombre des députés du Bas-Canada ne devait pas être de moins de cinquante. Pitt, en présentant le projet de loi, l'avait limité à trente; Fox,—on ne sait guère pourquoi : il est vrai que les députés d'alors n'étaient pas payés—proposait un minimum de cent. Le chiffre de cinquante fut le résultat d'un compromis. Il ne varia pas jusqu'à la redistribution de 1830, qui le porta à 84, chiffre qui fut réduit de moitié par l'Acte d'Union. L'acte de la Confédération l'a fixé à 65 pour les fins fédérales, nombre qui est légèrement dépassé à la législature de Québec.

Les conditions requises pour être électeur étaient, 1<sup>o</sup> l'âge de majorité: 21 ans; 2<sup>o</sup> allégeance à la Couronne britannique, par droit de conquête, de naissance ou de naturalisation; 3<sup>o</sup> possession de biens suffisants. La quantité requise variait suivant qu'il s'agissait d'un district, comté ou arrondissement d'une part, ou d'une ville ou canton de l'autre. Dans le premier cas, l'électeur devait posséder des immeubles d'un revenu annuel de quarante chelins sterling; dans l'autre, il suffisait qu'il payât un loyer annuel de cinq livres sterling. On se contentait même d'un an de résidence, pourvu que pendant ce temps l'électeur eût payé un loyer de dix louis sterling.

Aussi exigeait-on plus des députés de comtés que des députés de villes: ces derniers étaient de simples citoyens; les premiers devaient être "des chevaliers ceints d'une épée".

Malgré les recommandations de 1784, la loi ne fait aucune distinction de sexe, ni pour les électeurs, ni pour les candidats. On sait que madame Joseph Papineau allant voter pour son fils, déclara en enregistrant son vote, "qu'elle avait confiance en lui".

Une quatrième condition du droit de vote était de n'avoir pas été condamné pour trahison ou félonie par une cour de justice de l'empire britannique, et de n'avoir pas été privé du droit de vote par la législature.

On ne privait du droit de devenir député que ceux qui faisaient partie du conseil législatif ou étaient ministres du culte. On chercha à invalider des élections—ou même à faire destituer des conseillers législatifs—sous prétexte qu'ils n'étaient pas naturalisés; mais ces efforts n'eurent pas de résultat. En 1810, après de longs débats, on parvint, par simple "résolution", à exclure les juges de la Chambre d'assemblée.

Telles étaient les dispositions de la loi de 1791 relatives aux élections. Elles furent répétées avec de simples changements d'expressions, dans la commission du gouverneur, Lord Dorchester, et dans les instructions qui lui furent données.

Lors Dorchester étant absent du Canada, il incombait à Sir Alured Clarke, lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, de diviser la province en circonscriptions électorales. Il la partagea en 21 comtés, deux cités, Québec et Montréal, et deux villes ou bourgs, les Trois-Rivières et William Henry (Sorel). Toutes les divisions électorales élaient deux représentants, excepté les comtés de Gaspé, Bedford et Orléans, et le bourg de William-Henry, qui n'en élaient qu'un. Québec et Montréal comprenaient chacune deux divisions, plus un comté, soit six députés; les Trois-Rivières avaient deux députés.

Québec était, comme aujourd'hui, divisée en Basse-Ville et Haute-Ville. La description de Montréal, dans la proclamation du lieutenant-gouverneur, est plus curieuse, et je me permettrai de la citer *in extenso*:

"La deuxième desdites cités qui sera appelée (comme jusqu'à présent) la cité et la ville de Montréal comprendra toute l'étendue ou portion de terrain (qui forme une partie et portion du susdit comté de Montréal), bornée en avant par le fleu-

ve Saint-Laurent et en arrière par une ligne parallèle à la direction du mur des fortifications jusqu'à une distance de cent chaînes à partir de la porte appelée communément la porte Saint-Laurent; bornée du côté est ou le plus bas par une ligne parallèle à la direction du mur des fortifications s'étendant jusqu'à une distance de cent chaînes à partir de la porte du côté du faubourg de Québec appelée communément la porte de Québec, et du côté ouest ou le plus élevé par une ligne parallèle à la direction du mur des fortifications s'étendant jusqu'à une distance de cent chaînes à partir de la porte du côté du faubourg Saint-Antoine appelée communément la porte des Récollets. Et qu'il soit déclaré et il est déclaré, par les présentes, que ladite cité et ville de Montréal sera divisée en deux parties qui seront appelées respectivement quartier est et quartier ouest. Ledit quartier est comprendra toute la partie est ou partie la plus basse de ladite étendue décrite ci-dessus, bornée du côté ouest ou côté le plus élevé par une ligne passant par le milieu de la rue principale du faubourg Saint-Laurent pour continuer jusqu'à l'extrémité de ce dernier et passer ensuite par le milieu de la rue appelée rue Congrégation, rue Notre-Dame (sic) puis par le milieu de celle-ci dans la direction de l'ouest jusqu'au milieu de la rue Saint-Joseph et enfin par le milieu de la rue Saint-Joseph en descendant à la rivière. Ledit quartier ouest comprendra tout le reste de ladite étendue ou portion de terre renfermée dans les limites susdécrites."

L'historien William Smith—qui fut candidat malheureux à cette élection—dit qu'en faisant la division entre les circonscriptions électorales, on n'eut égard qu'à la population mâle dans chaque division, sans se préoccuper de l'étendue de terrain qu'elle couvrirait. Il est certain que si vous regardez une carte d'alors (il y en a une, à peu près complète, insérée dans le deuxième volume des Documents constitutionnels), vous serez surpris de la disproportion dans la superficie des divisions électorales, disproportion encore plus grande que celle qui existe aujourd'hui. Il est intéressant de noter combien certaines circonscriptions ont grandi, par rapport à d'autres. Ainsi, les comtés qui s'appelaient alors Kent et Surrey sont à peu près les mêmes que Chambly et Verchères—encore ceux-ci ont-ils été réunis pour les fins fédérales, de sorte qu'ils n'ont plus qu'un député, alors qu'ils en avaient quatre en 1792; l'île d'Orléans et la cité de Sorel (William Henry) formaient chacune

une division électorale; d'autre part, le comté d'Huntingdon comprenait de Saint-Lambert aux limites sud-ouest de la province, soit Laprairie, Chateauguay, Beauharnois et Huntingdon; le comté d'York allait de l'île Perrot et de l'île Bizard à la ligne de division entre le Haut et le Bas-Canada.

Il est curieux de noter que tous les comtés, sauf Richelieu, Gaspé Saint-Maurice et Orléans, portaient des noms anglais. Un écrivain anglais anonyme, cité par Bibaud, ne peut s'empêcher de trouver le fait étrange. Il est certain que, même aujourd'hui, il serait difficile, à la majorité des habitants de Terrebonne d'articuler Effingham, à un citoyen de Berthier de prononcer Warwick, à un natif de l'île aux Coudres d'écrire Northumberland, ou à un nicolétain d'épeler Buckinghamshire!

Notons enfin que le lieutenant-gouverneur paraît avoir mis de côté l'avis de M. Adam Lymburner. Ce dernier prétendait que dans les colonies américaines, l'intérêt des cultivateurs primait celui des marchands, et proposait que les représentants des villes fussent sept pour Québec, sept pour Montréal, trois pour les Trois-Rivières, deux pour William-Henry et pour Saint-Jean, et un pour Boucherville, l'Assomption, Terrebonne et Beauport.

"Le 24 mai, dit M. Chapais, étaient émis les *writs* pour la tenue de notre première élection générale. Ce dut être un spectacle intéressant que cet essai par notre peuple du régime électoral. Il y eut sans doute ça et là de la confusion et des irrégularités dans le fonctionnement de ce rouage inconnu parmi nous. Dans certaines circonscriptions, les mandats de représentants furent chaudement disputés".

Il est possible que M. Chapais conclue du particulier au général. Il est assez naturel qu'à Québec, siège du gouvernement, le titre de représentant du peuple ait été, comme il le dit, chaudement disputé. Mais il est permis de douter que la perspective d'aller passer à Québec six mois par année, à ses propres frais, fût bien séduisante, et j'ai lieu de croire que les élections sans opposition ont été nombreuses. Malheureusement, reconstituer les scènes auxquelles donna lieu ce premier exercice du scrutin populaire semble chose impossible. Le "Herald" du temps nous fait défaut, la "Gazette de Montréal" (que l'on ne peut plus consulter qu'à la bibliothèque publique de Toronto), contient fort peu de chose, et quant à la "Gazette de Québec" qui faisait un peu fonction de journal officiel, son imprimeur, le 11 juillet 1792 "croyait

de son devoir d'informer le public, que le silence circonspect observé par la Gazette sur les élections de la Basse et de la Haute Ville et du comté de Québec, a été pareillement tenu sur toutes les autres élections de la Province, ayant simplement publié les noms des membres élus, pour la raison évidente de ne point tomber dans le désagrément des disputes de partis".

C'est encore la source d'information la plus accessible, puisqu'on peut la consulter à Ottawa.

Faute d'informations plus précises, je citerai une lettre publiée dans la "Gazette de Québec" et écrite trois jours après la proclamation. Elle donnera une idée du style du temps, et aussi de la façon de l'époque, qui est de parler par sous-entendus, comme si l'on ne voulait être compris que d'une partie de ses lecteurs. Enfin, elle est signée d'un mot latin "Probus", comme presque toutes les communications anonymes de l'époque, destinées à être publiées, assez souvent en deux langues, dans les journaux bilingues d'alors.

"Aux Électeurs du Comté et de la Ville de Québec."

"Messieurs, amis et concitoyens,

Lundi, le 14 de ce mois il a circulé par diverses voies des adresses de la part de plusieurs personnes qui se proposent pour Candidats, et demandent vos suffrages pour être élus vos Représentants dans l'Assemblée prochaine de la première Législature libre et indépendante dont le Canada ait jamais été favorisé. Quelques-uns se sont annoncés par des avertissements dans le *Herald*, quelques-uns par des lettres, et d'autres se sont adressés personnellement ou par leurs amis, ce que l'on appelle communément intriguer ou briguer les suffrages. Parmi un pareil nombre de compétiteurs qui sollicitent vos voix et votre crédit, vous devez être très circonspects à faire des promesses, c'est-à-dire à vous engager envers aucun des candidats. En effet plusieurs de vos concitoyens sont d'opinion que vous devez être tellement en garde et agir avec telle prudence à cet égard, qu'ils ont jugé à propos et louable de vous aviser dans l'occasion importante actuelle, dans la seule vue de vous mettre sur vos gardes contre toute surprise de la part d'aucun candidat ou parti.

Ils vous sollicitent et vous exhortent en conséquence, en considération de vos propres intérêts et de votre bien-être, de ne point vous engager ou promettre avec précipitation et inconsidérément

à aucun des compétiteurs ni à leurs amis qui vont briguer vos voix et votre intérêt; mais au contraire de délibérer mûrement dans votre cabinet sur l'importance du choix que vous allez faire, peser le mérite et réfléchir sur la conduite passée des Candidats.

Et pour mieux réussir dans cette exhortation, les auteurs de cette pièce déclarent qu'ils sont prêts d'aider leurs co-électeurs dans une fidèle et impartiale distinction relativement à ceux qui doivent et ceux qui ne doivent pas être choisis pour représenter les habitants du comté et de la ville de Québec, ainsi que des autres comtés en général; par distinction ils n'entendent pas de personnes mais de principes et de conduite passée.

On dit qu'une étrange coalition a eu lieu!!! Nous devons réfléchir et commenter là-dessus. Les prodiges ne cessent jamais."

PROBUS.

Québec, jeudi, 17 mai 1792.

Comme on le voit par cette lettre, il y avait alors chez les candidats une "étiquette professionnelle" à laquelle il était difficile de ne pas donner des coups de canif, mais que les électeurs collet monté voulaient faire respecter. La même note se voit dans la "Chanson sur les élections", publiée la semaine suivante: Air: "Du haut en bas."

1—Pour être élus,  
 Que de cabales et de brigues,  
 Pour être Elus;  
 Mais que je vois de gens déçus.  
 C'est bien en vain qu'ils se fatiguent,  
 Par tant d'inutiles intrigues,  
 Pour être Elus.

2—Du citoyen,  
 Partout on cherche le suffrage,  
 Du citoyen,  
 Mais la méthode n'en vaut rien.  
 Quiconque la met en usage,  
 Souhaite vraiment l'esclavage  
 Du citoyen.

- 3—Avec mépris,  
Regardons tous ces Emissaires,  
Avec mépris,  
Qui vont de logis en logis;  
On leur promet quelques salaires,  
Mais ils n'auront dans ces affaires,  
Que du mépris.
- 4—A nos dépens,  
On veut acquitter quelques dettes,  
A nos dépens,  
Ou faire la cour aux marchands;  
Et c'est sous ce prétexte honnête,  
Qu'on cherche à nous tourner la tête,  
A nos dépens.
- 5—Aux Canadiens,  
Un avis prévoyant et sage,  
Aux Canadiens,  
Annonce les meilleurs desseins;  
L'honneur doit guider leur suffrage,  
Ce sera le meilleur présage,  
Aux Canadiens.
- 6—Avec nos lois,  
Notre religion s'accorde,  
Avec nos lois  
A demander un digne choix;  
Sans quoi nous serons en discorde,  
Et perdus sans miséricorde,  
Avec nos lois.

Malgré notre pénurie de renseignements, posons quelques principes applicables aux élections d'alors, et qui paraîtraient étranges aujourd'hui:

1.—La sollicitation des votes par le candidat, ou même pour lui, était mal notée.

2.—Il en était de même de la distribution de cocardes, ou d'insignes, qui auraient permis aux partisans du candidat de se reconnaître. A plus forte raison en était-il ainsi de la distribution, avant

l'élection, de liqueurs alcooliques, distribution qui a servi de base à des contestations d'élection.

3.—Il semble qu'il n'y ait pas eu, sauf peut-être dans les villes, d'assemblées publiques. Il est possible qu'il y ait eu des discours le jour de la nomination, c'est-à-dire immédiatement avant le commencement du vote; mais on comprend facilement qu'alors qu'il n'y avait dans la province que cent vingt paroisses, privées de moyens de communication, avec des comtés qui comprenaient quelquefois quatre des divisions actuelles, il ait été bien difficile de parcourir un comté, pour soi-même ou pour un autre. Ajoutons qu'il y avait alors peu d'hommes de profession, et que la constitution du pays, avec ses rouages, était pour tous chose nouvelle, sinon inconnue.

4.—Les seuls moyens d'action du candidat étaient la distribution de circulaires parmi ses électeurs, et la publication de son manifeste dans la *Gazette* de Québec ou de Montréal. Ces manifestes varient suivant les candidats. Les plus modestes se contentent de réclamer les suffrages de l'électorat, d'autres, sous la signature du candidat, font son éloge, les uns en termes mesurés, les autres en style dithyrambique. Généralement, ces manifestes sont publiés dans les deux langues, au moins en ce qui concerne la *Gazette de Québec*. Un de ces manifestes, celui de M. Pierre-Louis Panet, candidat dans le comté de Québec, se distingue des autres productions de ce genre en ce que les textes anglais et français ne sont pas identiques. Ainsi, il dit à ses électeurs anglais: "Si le véritable patriotisme, la libéralité de sentiment, et quelque connaissance des principes du libre gouvernement sont des titres qui puissent me faire espérer que vous accepterez mes services, soyez assurés que mes désirs et mes efforts auront toujours pour but le bien-être de mon pays et le bonheur de mes compatriotes".

A ses électeurs français, il dit simplement:

Aux Electeurs du Comté de Québec.

"Amis et Compatriotes,

C'est avec confiance que j'invoque vos suffrages, afin d'être choisi un de vos représentants dans l'Assemblée prochaine.

Né au sein de la province, ayant quelque propriété en terres et biensfonds, mes intérêts sont les vôtres. Ne craignez point que je trahisse votre confiance et le dépôt dont vous n'aurez chargé.

Le bien-être de ma patrie, le bonheur de mes concitoyens, tels seront toujours les objets qui dirigeront mes vœux et mes efforts.

Je suis sincèrement votre zélé compatriote,"

PIERRE-Ls. PANET.

Québec, le 16 mai 1792.

L'électeur français n'a pas à se demander "if true patriotism, liberality of sentiment, and some knowledge of the principles of free government are titles". Qu'est-ce à dire? Panet voulait-il par là annoncer à ses électeurs de langue anglaise qu'il comptait demander que le président de la Chambre parlât cette langue et qu'il voterait pour que le texte anglais des lois en fût le texte officiel? Quoi qu'il en soit, M. Panet ne persévéra pas dans son intention d'être candidat dans le comté de Québec, et dut se contenter de celui de Cornwallis (Kamouraska-Témiscouata-Rimouski).

5.—Le président de l'élection (officier rapporteur) avait le pouvoir de fixer non seulement la date mais aussi le lieu de l'élection. Ainsi, quant à la date, si un officier rapporteur était nommé pour une ville, il l'était pour toutes ses divisions et pour le comté du même nom, et, ne pouvant enregistrer le vote à trois endroits à la fois, fixait trois dates différentes. C'est ainsi que M. Panet, défait en 1792 dans la Basse-Ville de Québec, fut élu la semaine suivante dans la Haute-Ville, et que le juge de Bonne, défait, en 1804, dans la Haute-Ville de Québec, put encore se présenter dans le comté de Québec, où il fut élu. Jusqu'à 1800, il n'y avait qu'un bureau de vote par comté. On imagine avec quel empressement les électeurs des extrémités du comté devaient aller donner leur suffrage. En 1800, la loi fut modifiée et fixa d'avance deux endroits par comté où le vote pourrait être pris. La discrétion de l'officier rapporteur en fut diminuée d'autant.

6.—Le vote était ouvert, déclaré. Il en était d'ailleurs de même il n'y a guère plus de cinquante ans.

7.—Même avant l'ouverture du premier parlement, il devait y avoir deux partis, peut-être davantage. Le critérium était sans doute l'approbation ou la désapprobation de la création d'une Chambre d'Assemblée, ou encore la sympathie ou l'hostilité envers l'exécutif, "le château", comme on disait alors. J'avoue cependant que cette distinction n'explique pas certaines élections, celle de Montréal, par exemple et que, dans les districts ruraux éloignés, on a dû n'y porter que fort peu d'attention.

Après le premier vote, sur le choix du président, les partis furent plus accusés. Il y eut d'un côté le parti français, et de l'autre, le parti que j'appellerai "parti du gouverneur", composé des députés anglais et des quelques députés de langue française qui s'étaient ralliés à eux.

Il est curieux de noter que c'est au nom du bilinguisme que les anglais réclamèrent un président de leur nationalité. Leurs trois candidats successifs, Grant, McGill et Jordan, avaient épousé des canadiennes françaises et parlaient couramment notre langue, le dernier surtout, tandis qu'on reprochait à M. Panet de parler difficilement l'anglais. Mais si le bilinguisme eût été un but, M. de Rocheblave, qui avait passé vingt ans aux États-Unis, ou M. de Lotbinière, qui fut, de fait, quelque temps président, aurait dû réunir les suffrages.

Les élections donnèrent 35 députés de langue française (dont un protestant) contre 15 de langue anglaise (dont un catholique). Six d'entre eux, mentionnons-le en passant, avaient épousé des canadiennes françaises. Garneau commente ainsi le résultat de l'élection: "Après toutes les tentatives auxquelles le parti anglais se livrait, depuis 1764, pour les faire proscrire, on devait croire que les Canadiens refuseraient leurs suffrages à ses candidats. Il n'en fut rien cependant, à l'étonnement de bien du monde. Mais cette conduite peut s'expliquer. D'abord le peuple, en général, ignorait une partie des intrigues des Anglais, qui avaient soin de se tenir dans l'ombre, ou de dissimuler leurs actes par des explications trompeuses: chose facile à une époque où les journaux ne contenaient aucune discussion politique sur les événements du jour; en second lieu, ils jugèrent, avec raison apparemment, que des hommes élevés dans un pays qui jouissait depuis longtemps d'institutions libres, devaient posséder une expérience utile; et ils les choisirent partout où ils se présentèrent, sans exiger d'eux d'autre garantie que leurs promesses. Sur cinquante représentants, il fut élu seize Anglais, tandis que pas un seul ne l'eût été si les électeurs eussent montré le même esprit d'exclusion que les pétitionnaires de 1773. C'était une grande hardiesse de la part des Canadiens de confier ainsi leurs intérêts à leurs ennemis les plus acharnés; mais les anciens gouverneurs français ne les avaient rendus ni méfiants ni vindicatifs. Le vote sur l'emploi de la langue française, qui eut lieu à l'ouverture de la session, put seul éveiller leurs soupçons et leur montrer le danger d'une générosité trop facile".

Il me semble qu'il faut chercher ailleurs la raison de ce que Garneau appelle la générosité de nos compatriotes. Si réellement ils avaient été induits en erreur, les élections suivantes auraient éliminé presque complètement les députés anglais. Or, après la sixième élection, en 1809, il y avait encore treize députés de cette nationalité. La septième élection—après le coup d'Etat de Sir James Craig—n'envoie au parlement que neuf députés anglais. Christie dit qu'à partir de cette époque, le nombre des députés anglais va diminuant: lui aussi néglige de regarder les chiffres: cette effervescence apaisée, leur nombre remonte à seize, se maintient à treize pendant deux élections, et ne commence à décliner qu'en 1820 où il fut porté à onze, pour descendre à dix en 1824. En 1828, après le douzième parlement, eut lieu une redistribution, et les calculs partent d'une base différente.

Quelles pouvaient être les véritables raisons de cette générosité envers la minorité anglaise? D'abord, les représentants de la Couronne ne durent pas rester indifférents à l'élection; mais au contraire prendre les moyens à leur disposition pour obtenir une représentation anglaise aussi nombreuse que possible. Le 9 novembre 1792, James Monk, alors procureur général, écrivait à Sir Evan Nepean, sous-secrétaire d'état, qu'il espérait, grâce à une élection partielle, obtenir un député anglais de plus. M. Larocque, député de Leinster (L'Assomption-Joliette), était mort avant l'ouverture du parlement. George McBeath, qui avait gagné de l'argent dans le commerce des fourrures, brigua les suffrages. La main du procureur-général se trouve dans un "Discours" publié dans la *Gazette de Québec*, du 21 février 1793 et signé "Un canadien conquis" (il y a lieu de croire que ce discours n'a jamais été prononcé, quand on constate que le nom de l'orateur n'est pas même indiqué). Bien que ce fût dans un comté absolument français, et au lendemain du vote sur la langue française, McBeath fut élu. Son élection fut contestée, mais sans succès: il était plus facile d'obtenir des électeurs des signatures de protestation que de les faire comparaître, à leurs frais, devant la Chambre, pour rendre témoignage, et aucune contestation d'élection sous le premier parlement, ne fut poussée à bout. Il est donc permis de voir dans certaines élections la main des représentants de la Couronne.

Mais je crois que la grande raison de l'abstention des canadiens français était la question financière. A cette époque, les juges étaient mieux payés qu'aujourd'hui; en revanche, les députés ne l'étaient

pas du tout: que les temps sont changés! Aussi le mandat de député — gratuit, comme l'est, de sa nature, tout mandat civil — attirait-il surtout les commerçants retirés, les seigneurs, ou encore les navigateurs pour qui passer six mois d'hiver à Québec pour représenter le peuple, valait mieux que d'aller au café. Un des candidats, Mathieu MacNider, seigneur des Ecureuils, Bélair, Grondines et autres lieux, insiste sur le fait qu'il est retiré du commerce et pourra passer la moitié de son année au milieu de ses électeurs, et l'autre moitié à défendre leurs intérêts à Québec. A Montréal, vu la distance, l'on ne se pressait pas de poser sa candidature, et la *Gazette* du temps contient une lettre signée par dix-neuf citoyens — dont cinq Canadiens français — et qui débute ainsi:

"Messieurs et concitoyens,

La délicatesse observée jusqu'ici par nos concitoyens, et qui les empêche d'offrir leurs services pour nous représenter dans la prochaine Assemblée, si longtemps désirée, nous pousse à prendre la liberté d'offrir à votre considération, comme candidats souhaitables, messieurs James McGill, Alexander Auldjo, Joseph Frobisher et John Richardson."

Ils furent d'ailleurs élus, sauf Auldjo, qui était alors absent du pays. Auldjo était un marchand dont son biographe, le révérend M. Campbell, a écrit "dealing not only in dry goods, but also in ales and spirits". A sa place on élit Jean-Baptiste Durocher, l'un des signataires du document. Un autre des signataires, James Dunlop (propriétaire de la plus grande fortune amassée jusqu'alors dans le pays), se présenta contre les candidats qu'il avait recommandés; mais il fut défait. Enfin, un autre des signataires, Joseph Papineau, fut élu dans le comté de Montréal — qui comprenait toute l'île du même nom, sauf la partie plus haut décrite. En 1796, les quatre députés élus pour Montréal en 1792, refusèrent de se représenter.

Joseph Papineau fut le premier à réclamer une indemnité pour les députés.<sup>1</sup> Ne pouvant réussir à l'obtenir, il refusa de se représenter en 1800. Elu malgré lui, il resta chez lui pendant la session de

<sup>1</sup>"Lorsqu'un député se rendait à Québec pour la session, il apportait avec lui toutes les provisions qu'il lui fallait pour la durée de ses travaux parlementaires. Ces provisions consistaient en un petit baril de lard, du porc-frais rôti, des pommes de terre, un pain de ménage, de la mélasse, etc. M. le député louait une chambre dans une maison privée à Québec et se nourrissait lui-même. Dame, il fallait économiser dans ce temps-là, car la députation ne recevait aucun salaire". (Hector Berthelot, "Le bon vieux temps", page 24).

1802 et en 1803, la Chambre l'envoya chercher par un huissier et le força de comparaître à la barre pour expliquer son absence. Il dut plaider circonstances atténuantes et promettre de s'amender.

Le 12 juin, Frobisher et Richardson furent élus dans Montréal Est par de fortes majorités. La *Gazette* de Montréal sort de son silence habituel pour remarquer que ces nouveaux députés sont des "hommes qui ne prendront pas en considération la distinction mal fondée que font certaines personnes préjugées entre anglais et français, mais qui ne seront guidés que par les motifs patriotiques de promouvoir le bien public et l'avantage général du pays". Dès janvier suivant, Richardson prit, suivant l'expression de M. Chapais, "les allures d'un chef d'opposition", et soutint mordicus ce qu'il appelait les droits de la langue anglaise, ce pour quoi il est félicité par ses biographes, Adam Shortt et le docteur Shepherd. Frobisher, qui avait épousé une demoiselle Jobert, paraît avoir été moins combatif.

Outre ce premier-Montréal de la *Gazette*, une lettre, signée "Observator", raconte les événements qui suivirent la proclamation des candidats élus. "L'élection de ces messieurs, dit-il, n'a pas été plus tôt connue, qu'ils furent placés dans un phaéton et traînés par leurs amis à travers les principales rues jusqu'à l'hôtel Dillon (en face du bureau de poste actuel), au milieu des acclamations universelles. Il était surtout curieux d'observer la satisfaction étonnée et l'agréable surprise de la foule au spectacle nouveau d'un baril de porter et de toute espèce de liqueur exposée pour l'avantage de tous; le préjugé national sembla succomber à son heureuse influence et s'unir dans un commun hurrah; les Canadiens en conçurent une idée plus favorable de la Chambre, et se mirent à penser que ce serait peut-être un grand bienfait pour leur pays et pour eux-mêmes si des élections de ce genre se répétaient souvent".

Passons maintenant à Québec, où il y eut, suivant l'expression de M. Chapais, "des mandats de représentants chaudement disputés". Dans la haute-ville, messieurs William Grant et Jean-Antoine Panet furent élus, apparemment contre MM. George Allsopp et Louis Germain, fils. Les deux élus n'avaient pas les mêmes principes en matière d'élection: Grant était accusé d'avoir distribué, non seulement des cocardes, mais du rhum: c'est pour cela que son élection fut contestée et sa candidature à la présidence de la Chambre, retirée. Panet, au contraire, refusa de dépenser quoi que ce fût pendant l'élection; mais une fois élu, il annonça qu'il allait distri-

buer cent louis d'or parmi les pauvres, sans distinction. La *Gazette* de Québec, rapportant le fait, conclut: "Il est beaucoup à désirer que toutes les sommes dépensées dans les élections ne fussent jamais plus mal employées".

Panet qui était avocat, savait qu'il n'y a personne comme les membres du barreau pour rendre l'argent d'autrui; aussi chargea-t-il ses confrères de faire la distribution. "La somme, rapporte le doyen des avocats, a été distribuée publiquement par les avocats, dimanche dernier dans la Chambre d'Audience, en présence de deux Magistrats, de plusieurs Ministres (du culte) et d'un grand nombre de notables citoyens, après avertissements affichés en différentes langues (combien?) aux portes des églises, et annonce au prône de la messe paroissiale".

L'argent fut réparti entre les pauvres malades de l'hôpital, les prisonniers et les pauvres honteux; 234 pauvres présents reçurent chacun cinq chelins, et ceux qui avaient des charges spéciales reçurent davantage. Le rapport ajoute que "les pauvres ont paru satisfaits et bien juger de la sage application du don, en priant les Magistrats de faire leurs remerciements au donateur".

Cet exemple fut contagieux. Quelques mois plus tard, M. Berthelot d'Artigny, qu'une élection partielle avait fait député du comté de Québec, faisait distribuer douze cents francs dans les cinq paroisses du comté.

M. Panet paraît même avoir converti son collègue, M. Grant, si l'on en juge par cette lettre, écrite au lendemain de l'élection de 1796:

"M. l'imprimeur,

"Immédiatement après l'élection, je dis que j'avais été et j'étais fort opposé à ce qu'aux élections il fût donné du rhum et des cocardes; mais que la Constitution devant produire de meilleurs effets, je priais qu'il me fût permis de faire un don à une personne inconnue, qui ne pourrait être suspectée que de bonne intention; et je donnais cent piastres à la fille d'entre toutes celles résidentes dans la haute ville de Québec, qui la première y fera publier dans l'une des églises le premier ban de son mariage et qui y sera mariée. Ensuite, William Grant, Ecuyer, élu, dit aussi que dans les mêmes termes il donnait cent autres piastres à la fille qui sera la seconde publiée et mariée.

L'impression de ce dernier paragraphe seulement guidera les

vrais intéressés et les obligera beaucoup ainsi que celui qui est sincèrement, monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,"

J.-A. PANET.

L'élection de la Basse-Ville ne fut signalée que par un seul incident. La *Gazette de Québec* publia, à deux reprises différentes:

PERDU"

"Hier matin, dans la Chambre où s'est faite l'élection, une montre de métal faite par Sanderson No. 1749. Quiconque aux habits duquel elle aurait pu s'accrocher dans la foule, ou entre les mains de qui elle peut avoir tombé depuis, et qui la remettra à Mr. Neilson, Imprimeur, aura une guinée de récompense, et ne sera nullement questionné."

Québec, le 12 juin 1792.

N. B.—Tous ceux à qui la dite montre pourra être offerte pour l'acheter, sont priés de la retenir, et d'en informer l'Imprimeur."

Aujourd'hui, la publication des mots "ne sera nullement questionné" rendrait le journal passible d'une amende de deux cents dollars.

Je ne peux passer sous silence le seul incident qui paraisse avoir intéressé nos historiens, en particulier Christie et Chapais, et qui eut lieu dans le comté de Québec. Il y avait, pour deux sièges, trois candidats: MM. Louis de Salaberry, père du héros de Châteauguay, David Lynd et Berthelot d'Artigny, doyen des avocats. Le vote se prenait à Charlesbourg, sur une estrade improvisée. Les adversaires de M. Berthelot, MM. Louis de Salaberry et David Lynd, avaient l'avantage, mais semblaient devoir le perdre. car un bon nombre de partisans de M. Berthelot se préparaient à enregistrer leur vote en sa faveur. Les amis de MM. de Salaberry et Lynd décidèrent alors de démolir le "husting". Le président de l'élection, M. James Sheperd, déclara ces messieurs élus. Une bagarre s'ensuivit. Alors le prince Edouard, duc de Kent, qui avait suivi les événements, probablement à cause de l'intérêt qu'il portait à son ami, M. de Salaberry, et à son compatriote, M. Lynd, s'approcha pour apaiser la foule. Laissons la parole à la *Gazette de Québec* du 8 juillet 1792.

"Lorsqu'on abattit le Husting, c'est-à-dire le bâtiment qui avait été érigé pour tenir la cour d'élection, il y eut une émeute qui étoit sur le point d'éclater — par les actes de violence. Dès l'instant que le Prince — aperçut la multitude irritée, il s'avança et, avec

une rare présence d'esprit, se posta de manière à pouvoir être vu de tout le monde, et ayant ordonné le silence.

"Messieurs" (dit son Altesse Royale, avec un air de sensibilité et un ton d'autorité) "y a-t-il parmi vous qui que ce soit qui ne regarde le Roi comme le père de son peuple?"

"A ces paroles le Peuple répondit par des Huzzas et des acclamations de *Vive le Roy*.

"Y a-t-il parmi vous (ajoute le Prince) qui que ce soit qui ne regarde, ou qui ne croie la Nouvelle-Constitution comme la meilleure qui soit possible pour opérer le bonheur des sujets de sa Majesté et le bon Gouvernement de ce pays?"

Les Huzzas furent réitérés.

"Je vous recommande donc (conclua le Prince) de vous retirer en Paix; je vous recommande la concorde et l'unanimité et que je n'entende plus parler de cette distinction odieuse d'*Anglois et de François*. Vous êtes tous également sujets *bien aimés Canadiens* de sa Majesté Britannique.

Les Huzzas et cris de *Vive le Prince* réitérés.

Le tumulte cessa; et les *menaces*, la *rage* et la *fureur* firent place à l'admiration et aux applaudissements.

Puissent l'éloquence laconique et efficace du Prince Edouard et la sagesse de ses conseils, être toujours suivis, et demeurer éternellement imprimés dans nos mémoires."

J'avoue comprendre difficilement l'admiration de la *Gazette*. Dans tous les cas, M. Berthelot protesta, dans le numéro, du 10 juillet, et contre la conduite tenue, et pour "la tournure abstraite et mystérieuse que la *Gazette de Québec*... a prise pour ce qui s'est passé à Charlesbourg lors de l'élection". Du reste, il contesta l'élection de M. Lynd. M. de Salaberry, qui avait été élu pour deux comtés, opta pour Dorchester, M. Berthelot se présenta à sa place et fut élu sans opposition, et les partisans de M. Berthelot retirèrent leur contestation.

Parmi ceux qui avaient appuyé la candidature de M. Berthelot, était Pierre-Amable de Bonne, plus tard juge et que l'on a appelé "le Grand Chouayen". Celui-ci chercha à se réconcilier avec le duc de Kent, et, dès le commencement de la session, il se laissa mettre à la tête d'un comité chargé de lui présenter une adresse. Il s'en suivit un incident que l'un des spectateurs, René Boileau, député de Kent, raconte ainsi dans son journal:

"Novembre 15, 1793. Grandeur d'âme de Son Altesse Royale

le Prince Edouard, à l'occasion du refroidissement qu'il avait eu pour MM. de Bonne, Berthelot et autres, rapport à l'élection de Charlesbourg. Voici les paroles que j'ai entendues moi-même: "Monsieur de Bonne, si j'ai eu du refroidissement pour vous, je vous prie de l'oublier; pour ma part, je l'ai oublié entièrement; ensuite se tournant du côté de M. Berthelot, l'avocat, lui dit: "Je prie M. Berthelot de prendre le même compliment pour lui"!

"Ce sont là jeux de prince", c'est l'offenseur qui pardonne.

Nous avons vu que la plupart des candidats s'étaient présentés à leurs électeurs par la voix des journaux. On aurait pu croire que les députés élus se serviraient du même moyen pour remercier leurs électeurs. Mais la parabole des dix lépreux se répéta, et peu songèrent à les remercier par l'entremise de la Gazette de Québec. Le plus éloquent fut M. F.-A. Larocque, député de Leinster (L'Assomption-Joliette), qui, le 28 juin 1792, publiait dans la Gazette de Québec la lettre suivante:

"Aux Libres Electeurs du Comté de Leinster.

"Messieurs et Chers Compatriotes,

"J'ai éprouvé depuis 24 ans que je suis parmi vous des témoignages sensibles de votre affection; mais la confiance dont vous m'avez honoré lundi 11ème du courant, en m'élisant par une majorité marquée, un de vos représentants, me flatte d'autant plus que je n'ai sollicité aucune de vos voix; recevez-en mes sincères remerciements; et persuadez-vous, messieurs et chers compatriotes, que je soutiendrai de mon mieux, avec le zèle le plus ardent, même au péril de ma vie, vos DROITS, vos INTÉRÊTS et votre LIBERTÉ, ce que je considère comme le plus sacré de mes devoirs."

J'ai l'honneur d'être, messieurs et chers compatriotes,

Votre très humble serviteur,

F.-A. LAROCQUE.

La sincérité de monsieur Larocque ne fut pas mise à épreuve. Avant l'ouverture du parlement, il avait été emporté par la maladie, et il ne se rendit jamais à Québec pour siéger.

Edouard-Fabre SURVEYER,

*Juge de la Cour Supérieure.*

## MONTREAL - CAPITALE

---

Messieurs,

*Montréal-Capitale*, c'est mon titre; ce n'est pas tout-à-fait mon sujet. Mon désir est surtout de vous faire connaître un homme, et à travers lui une époque.

L'époque est celle de l'Union des deux Canadas. Elle vous est, — du moins je l'espère, — assez peu connue. Louis Turcotte nous en a laissé le récit dans deux volumes, précieux, estimables, mais indigestes, parce qu'ils sont faits d'extraits de discours politiques reliés ensemble. Ce temps, surtout, de 1844 à 1849, fut beaucoup mieux qu'une *période*, pour employer la distinction de Charles Péguy, beaucoup mieux qu'une période où il ne se passe rien; ce fut vraiment une *époque*, pleine de joutes parlementaires et d'émeutes.

L'homme dont je veux vous parler naquit à Montréal, le 7 février 1802, du mariage de François Trudeau, négociant, et de Marguerite Welbrenner. Il reçut au baptême les prénoms de Denys-Romuald, et eut pour parrain et marraine Denis Viger et Geneviève Berthelet, veuve Lacroix. On voit par là que les relations de sa famille étaient excellentes.

Romuald Trudeau fit ses études classiques au Collège de Montréal, dans ces vastes bâtiments de pierre, érigés rue Saint-Paul près du marché Sainte-Anne, et qui devinrent des casernes militaires vers 1860, lors de l'affaire du *Trent*. Le collège possédait, dès ce temps, d'excellents professeurs de carrière, formés aux disciplines européennes. Ils surent inculquer au jeune homme un amour de l'étude, qu'il conserva jusque dans l'extrême vieillesse. Ses classes terminées, en 1819, il choisit la profession d'apothicaire, et en décembre 1823, acheta la pharmacie du Dr Kimber. En 1833, l'année de son mariage avec Aurélie Paul dit Husse (autrement dit Paulhus), son magasin était en bordure de la Place Royale (alors place du Vieux Marché). De 1842 à 1872, il occupait le No 157 Saint-Paul. Le pharmacien demeurait à côté, sinon au-dessus, et ne voulut jamais quitter le quartier. Les prospectus de son établissement avaient quelque chose de réjouissant. Ils témoignent que ce marchand de drogues vendait aussi des ornements d'église, des

statues, des étoffes, des peignes, des brosses et des curiosités indiennes.

Longtemps le seul pharmacien canadien-français de la ville, il jouit d'une grande vogue et amassa un joli pécule. Il était charitable, car on sait qu'il donna à l'Institut naissant des Sœurs de la Providence, en 1848, leur première pharmacie.

Il fut marguillier de Notre-Dame, — ce qui est, je vous assure, un très grand honneur! — il fit partie du Cabinet de Lecture paroissial et de l'Institut Canadien, en son bon temps; il devint président de la société Saint-Jean-Baptiste en 1861; président, en 1871, de la Banque Jacques-Cartier. De fait, on le voit prendre part à tous les mouvements capables d'améliorer la situation matérielle, intellectuelle, morale de ses compatriotes.

Pour ne pas faire de politique et éviter toute *influence indue*, je ne vous dirai pas quelle était sa *couleur*. Qu'il vous suffise de savoir pour le moment qu'il était l'ami intime de Ludger Duvernay, et qu'il fut plus tard, en 1864, de ce comité de citoyens qui s'opposèrent au projet de Confédération. Les extraits de ses cahiers, que je lirai tout à l'heure, vous éclaireront sur le reste.

Romuald Trudeau avait le goût des annales historiques, des mémoires, des statistiques. Pour sa propre satisfaction, sans songer à la publication même posthume, il remplit des cahiers, que sa famille a pieusement conservés et que nous avons eu le vif plaisir de parcourir.

Voici d'abord un chansonnier commencé en 1834. On y trouve de tout: de la romance, des chants patriotiques, des couplets politiques.

Je cite celui-ci, extrait de la chanson intitulée *Papineau*, et qui m'a frappé en pleine poitrine:

“Si le clergé canadien  
 “Est redevenu chouayen,  
 “Si le bill de la Fabrique  
 “A changé la politique  
 “Du curé jusqu'au *bedeau*;  
 “C'est la faute à Papineau.”

Evidemment, il y aurait une étude spéciale à faire sur ce recueil.

Un autre cahier nous démontre que Romuald Trudeau suivait attentivement le mouvement démographique de son pays, et

surtout de son cercle de parents et d'amis. Ce cahier commencé en 1826 est écrit de sa main jusqu'en 1875. Il l'intitule *Mémoires nécrologiques, statistiques, etc., etc.* ou *Décès, Mariages et autres événements, etc.* Son titre ne ment pas. Et le chercheur trouvera dans ces courtes notices bien des précisions introuvables ailleurs.

Mais le plus bel héritage que nous ait laissé Romuald Trudeau, ce sont sûrement ses *Tablettes*, treize cahiers, — onze petits, deux gros, — qui contiennent le "Mémoire de ce que je croirai (c'est l'auteur qui parle) assez intéressant pour en conserver le souvenir". Et il ajoute: "Placeat an non? Parvi mea". Ces souvenirs couvrent près de trente années, de 1820 à 1848.

Pourquoi le mémorialiste a-t-il cessé d'écrire à cette dernière date? Ses occupations s'étaient-elles à ce point multipliées qu'elles ne lui laissaient plus le temps de rédiger ses précieuses notes? Ou plutôt, est-ce à cette époque qu'une explosion survenue dans son laboratoire pharmaceutique avait pensé lui enlever la vue? Le cahier est à demi terminé: bien des pages blanches restaient. Il aurait pu nous dire la raison de son silence, il ne l'a pas fait. Que n'a-t-il continué, lui qui vécut jusqu'en 1888 et mourut à 86 ans, rue Saint-Jean-Baptiste, près Saint-Paul, à côté du vieux couvent de la Congrégation? Nous aurions beaucoup appris de lui.

Nous souhaiterions aussi qu'il nous eût, dans quelque page, tracé son portrait. Le seul que nous possédions date de 1861, après son accident. Ses cheveux sont blancs, abondants, et descendent sur son cou. Des lunettes noires, munies d'oreilles, nous cachent son regard. Sa lèvre inférieure, épaisse, s'avance comme un balcon. Un pli amer descend de son nez sur sa mâchoire. Le tout repose sur un faux-col très ouvert, comme on ne les porte plus, entouré d'une cravate noire terminée en boucle. Ce n'est point un portrait séduisant. Qu'importe si l'homme était excellent!

Ses mémoires nous le montrent foncièrement honnête et bon, ami des lettres et des sciences, esprit ouvert et libéral, patriote et chrétien en toute occasion. Son caractère nous garantit la vérité de ses écrits.

Les vitrines de cet éclectique pharmacien devaient posséder ces deux bocaliers de cristal, remplis d'eau rouge ou verte, comme nous en avons tant vu naguère. Nous allons ensemble regarder s'y mirer les événements qui passent, un peu déformés peut-être, mais vrais. Tout Montréal de 1844 à 1848 a défilé devant le magasin de Romuald Trudeau...

Rien ne complète mieux le *Canada sous l'Union* de Turcotte, didactique et froid, que ce manuscrit rédigé au jour le jour et tout palpitant de l'impression du moment. C'est comme le commentaire de quelque intelligent professeur suivant la lecture du manuel. Non seulement on retrouve dans le commentaire les principaux événements; mais encore mille détails s'y pressent qui les expliquent et les placent dans leur ambiance. Les *Tablettes* de Romuald Trudeau nous tiennent au courant de la politique européenne, des affaires américaines, des progrès de Montréal, — et même de Québec, — navigation et canaux, ponts et chemins de fer, bâtiments nouveaux, nouvelles communautés, commerce, industrie, cirque et débâcle, incendies et accidents, charité et enseignement, cérémonies et assemblées, cloches et musique: bref tout le frémissement de la vie.

Avant de saisir notre mémorialiste sur le vif, résumons en quelques traits l'époque de l'Union. On sait qu'elle dura de 1840 à 1867. L'Angleterre nous envoya pendant ce temps sept gouverneurs: Sydenham, Bagot, Metcalfe, Cathcart, Elgin, Head et Monck, dont le plus grand et qui doit nous être le plus cher fut certainement Elgin. Un ministère a fait sa marque profonde dans l'histoire, celui de *Lafontaine et Baldwin* — il ne faudrait pas oublier non plus celui de *Cartier et McDonald*...

L'Union, imaginée pour annihiler le Bas-Canada et anglifier les Canadiens français, manqua absolument son but, car les Canadiens se fortifièrent et au cours de leurs luttes firent adopter par la nation le principe du gouvernement responsable, en 1849.

D'autre part, l'Union faite à l'avantage du Haut-Canada, lui fut en effet favorable. Ses dettes ayant été payées en partie par le Bas-Canada, il s'enrichit et se peupla grâce à une active immigration. Devenu plus peuplé que le Bas-Canada, il voulut, par une nouvelle injustice, changer le mode de représentation; mais la résistance fut telle qu'il n'y réussit point.

Cependant les difficultés où dut se débattre le Gouvernement firent mûrir les idées fédéralistes. Une Convention eut lieu à Charlottetown et une autre à Québec en 1864, où furent jetées les bases de la future Confédération canadienne; au cours des années suivantes on en discuta les constitutions qui entrèrent en vigueur en 1867.

Pendant ces vingt-sept années, la population s'est doublée deux fois et demie; l'agriculture, le commerce et l'industrie se sont étonnamment développés; des voies ferrées et des routes se sont ouvertes; le Saint-Laurent s'est amélioré; la liberté du commerce

a été accordée à la province; la colonisation s'est emparée de régions nouvelles; les lois criminelles se sont adoucies; le peuple gère ses propres affaires grâce à ses institutions municipales; la tenure seigneuriale a disparu; l'instruction publique a progressé extraordinairement; le français est redevenu langue officielle; des orateurs ont illustré la tribune, la chaire et le barreau. A la vérité, ces années furent fécondes et elles constituent une des époques les plus vivantes de notre histoire.

\* \* \*

Or, l'union fut décrétée en 1840. Romuald Trudeau prend sa plume et écrit: "Enfin vient d'être consommé et sanctionné par une jeune Reine l'acte le plus inique et le plus éhonté des temps modernes, qui peut servir de pendant à l'abrutissement de l'Irlande et à l'annihilation de la Pologne. Comme l'autocrate Nicolas de Russie, la reine Victoria aura eu la gloire de tracer de la même main qui quelques jours auparavant signalait son union à un prince allemand, les mots magiques qui décrètent l'abaissement de tout un peuple, qui en deux circonstances encore récentes a conservé par sa valeur les deux plus belles colonies américaines à l'Angleterre."

C'est un peu vif, mais l'écriture reste calme. Un mois plus tard, à la nouvelle de la mort de Lord Durham, il dit: "Le fameux Lord Durham, qui en 1837 vint étaler au Canada un faste tout asiatique en qualité de gouverneur, qui vint y compromettre ou plutôt y noyer la plus belle réputation, qu'il s'était faite en Angleterre, et au loin par ses principes libéraux, Lord Durham n'a survécu que trois ans au naufrage de son grand nom... c'est lui plus que tout autre qui a influencé la passation du Bill d'Union".

Le premier gouverneur qui mit en marche la nouvelle machine politique, le baron de Sydenham et de Toronto, n'eut pas l'heur de plaire à M. Trudeau, qui l'accable de toutes sortes d'accusations. Il mourut et fut remplacé par Sir Charles Bagot. Celui-ci plus modéré et plus sympathique aux Canadiens français, ouvrit une période plus heureuse. Mais bientôt frappé par la maladie, il expira avant d'avoir pu retourner en Angleterre. Sir Charles Metcalfe lui succéda. C'est celui-ci qui transporta le siège du gouvernement de Kingston à Montréal.

Montréal comptait alors plus de 43,000 âmes: 19,041 Canadiens français, 8,853 Anglo-canadiens; 3,161 Anglais, 2,712 Écossais, 9,795 Irlandais. En longueur, la ville allait de la prison du Pied-du-

Courant au carré Richmond; en profondeur, du fleuve à la rue Dorchester à l'ouest et à la rue Sainte-Catherine à l'est; cependant, entre les rues St-Denis et Ste-Monique, (c'est-à-dire Metcalfe) elle atteignait la rue Sherbrooke. Le carré Victoria était le marché à foin et le carré Viger, tout petit, le marché à bestiaux. Notre-Dame venait de terminer ses tours et de les peupler de cloches. L'hôtel de ville était situé rue Notre-Dame, près de la rue St-François-Xavier et le Palais de Justice n'avait pas encore été incendié. On était à construire le marché Bonsecours et l'on allait bientôt commencer à parler du pont Victoria. Le port comptait une douzaine de petites jetées étroites et basses, et l'île Ste-Hélène était une citadelle.

La ville avait encore conservé son aspect européen. Ses rues étroites étaient bordées de maisons de pierre, basses et austères. Les toitures en ferblanc lui donnaient cependant un trait particulier. Les trottoirs de bois excitaient l'admiration des étrangers. Le séjour du gouverneur allait bientôt stimuler la construction et les embellissements.

Or donc, le 24 juin 1844, le gouverneur fit son entrée dans la capitale. "Entre une heure et deux heures, écrit Romuald Trudeau, toutes les rues formant la route depuis la maison du gouvernement jusqu'à la résidence du gouverneur à Monkland sur le derrière de la montagne, étaient littéralement encombrées de spectateurs, on avait improvisé de distance en distance des arcs de triomphe et des troupes étaient échelonnées tout le long de la route. Enfin, un peu avant deux heures, Son Excellence Sir Charles Metcalfe parut dans son carrosse accompagné de M. le maire de Montréal et précédé de presque toutes les associations de la ville avec bannières déployées, le corps municipal, les sociétés de bienfaisance, du feu, et de tempérance, et une longue suite d'équipages, portant l'élite de la société de Montréal, le tout au bruit du canon, de la musique et du carillon. Enfin, la nouvelle capitale du Canada peut dire qu'elle a vu ce jour-là un petit échantillon des entrées triomphales des anciens empereurs romains, sauf les trophées et les dépouilles. Tout s'est passé dans le plus grand ordre et sans le moindre accident. Voilà donc enfin après bien des incertitudes et des perplexités Montréal en possession de tous les bureaux du gouvernement, de la résidence du gouverneur, du siège de la Législature, du représentant de la Souveraine. Voilà enfin la grande ville de Montréal reconnue et établie

d'effet comme de nom, la première ville du Canada et de toute l'Amérique septentrionale britannique."

Mais il avait fallu loger la Législature, et la chose n'avait pas été facile. Les marchés étaient les plus vastes bâtiments publics de l'époque; celui de Bonsecours n'étant pas assez avancé, on se tourna vers le marché Ste-Anne, où s'étend maintenant le carré d'Youville. En octobre, Romuald Trudeau nous renseigne sur la transaction. "Ce marché a été cédé au gouvernement par la corporation pour l'espace de trois années, à condition qu'il construirait à ses frais une halle temporaire pour servir de marché pendant tout ce temps, et que les améliorations faites au marché Ste-Anne devront rester au profit de la ville, à l'expiration du bail. L'extrémité sud du second étage compose la Chambre d'Assemblée; et celle du nord la chambre du Conseil Législatif. Le centre et le dôme — il n'y avait pas de dôme extérieur — renferment la salle privée des membres et la bibliothèque. Tout l'étage inférieur a été divisé en une infinité de chambrettes pour les divers bureaux des écrivains. (A l'extérieur les boutiques continuèrent leur commerce.) Le tout est arrangé avec élégance et propreté et meublé avec un certain luxe. Une chose que l'on regrette c'est que l'espace réservé pour le public toujours avide des débats du Parlement soit si rétréci: trois cents spectateurs pourront à peine y trouver place. Cet établissement était le seul dans Montréal qui pût être adapté à ce but, en attendant que le gouvernement décide d'acquérir un local convenable et d'y bâtir un édifice digne de la nouvelle capitale. La fièvre qui, en ce moment agite tout le pays, et le met malheureusement en lutte ouverte avec le gouvernement, fait craindre que nous irons encore longtemps avant de voir se réaliser le magnifique plan en contemplation (!) qui pourrait faire espérer de conserver le siège du gouvernement à Montréal. Dieu veuille que cette malencontreuse querelle relativement à l'interprétation du gouvernement responsable ne nous amène pas des résultats plus graves et plus fâcheux encore que la perte du siège gouvernemental!! — Le plan de M. Lafontaine... était, disait-on, de consacrer tout le terrain compris depuis la rue St-Gabriel jusqu'à la rue Gosford, comprenant la rangée de maisons sur la rue St-Gabriel, le Palais de Justice, la vieille prison, le jardin du gouvernement et tout le Champ-de-Mars, pour y construire un immense palais où seraient réunis les Chambres du Parlement et tous les bureaux publics; la réalisation de ce plan devant coûter à la province la somme de £ 250,000."

Mais avant de venir siéger à Montréal les chambres avaient été prorogées et l'on avait dû procéder à de nouvelles élections. Celles de la ville de Montréal "que l'on s'était plu, dit notre auteur, à l'envi et à l'avance de rendre de plus en plus effrayantes", se terminèrent le 23 octobre, après deux jours de votation. "C'était les matelots que l'on avait soldé dans le port de Québec et dont on avait frété un vapeur exprès pour les monter à Montréal; c'était les Glangarrys que l'on avait fait descendre du Haut-Canada pour appuyer l'élection d'une catégorie de candidats; c'était les Irlandais que l'on avait fait venir de Rawdon et de Glasgow; c'était les travailleurs du Canal de Lachine que l'on avait engagés pour servir d'égide à l'autre parti; c'était les lieux de poll que l'on avait munis de fortes barricades et placés dans les rues les plus étroites; c'était les connétables spéciaux que l'on avait assermentés par centaines à l'avance; c'était les dragons que l'on avait appelés des frontières; c'était les clubs et les sociétés secrètes que l'on avait organisés à dessein; c'était enfin l'armée entière, infanterie, cavalerie et artillerie, que l'on avait mise en disponibilité pour l'occasion et stationnée dans les différents quartiers de la cité; c'était des piquets de soldats postés à chaque station de Poll pour veiller la nuit à la garde des barricades improvisées; c'était, que sais-je, tous les préparatifs que l'on présume devoir se faire en l'attente d'une invasion ennemie, ou à l'approche d'un siège, dans toutes ses formes; et tout cela, il ne faut pas le perdre de vue, à l'occasion de l'exercice du plus beau privilège de la liberté d'un citoyen, le choix de ses mandataires, de ces personnes sacrées, de ces *Patres conscripti* à qui il entend confier la confection de lois qui doivent régir l'État et le protéger! Quel ridicule contraste que de voir la Liberté, la *Liberté* attelée à tout l'attirail de l'esclavage et de la tyrannie!!! Mais enfin c'est là la trop lugubre réalité du spectacle qu'a offert la nouvelle capitale pendant les deux jours consacrés à l'élection de ses représentants; deux jours aussi pendant lesquels il semblait qu'aucune autre pensée ne devait occuper les esprits de ses habitants; car en effet, presque tous les travaux sont demeurés suspendus, les chantiers arrêtés, les boutiques et les magasins fermés. Pendant ces deux jours on a procédé à enregistrer les voix des électeurs avec quelque régularité, mais non sans quelques tumultes et d'assez vives escarmouches dans trois localités entr'autres; mais après tout il faut confesser que vu les préparatifs et les menaces, les bruits et

les rumeurs qui avaient préludé, on aurait dû s'attendre à quelque chose d'encore plus grave."

Les élections terminées, s'ouvrit la session. "Le 28 novembre à une heure de l'après-midi, une salve de 21 coups de canon tirée à l'île Ste-Hélène, a annoncé l'ouverture de la première session du second parlement depuis l'Union des deux Canadas et la première qui se soit tenue dans la nouvelle capitale de Montréal. Une garde d'honneur avec musique stationnait devant la porte de la maison du parlement, lorsque Son Excellence Sir Charles Metcalfe, accompagné de son État Major en grande tenue, est arrivé en carrosse au milieu des vivats d'une foule de spectateurs attirée par la nouveauté du fait."

Le Gouverneur prescrit à l'Assemblée de s'élire un orateur et annonce pour le lendemain le discours du trône. L'Assemblée, par 3 voix de majorité préfère Sir Allan McNab à M. Morin, ce qui remplit Romuald Trudeau de dépit. "C'est donc le premier orateur d'origine bretonne (lisons britannique) dans le Bas-Canada depuis que nous avons une constitution. Il était donné à Montréal d'avoir la gloire d'une telle innovation!!!" Et il ajoute, après avoir signalé que M. McNab ignorait le français: "La défaite de M. Morin éminemment et incontestablement qualifié sous tous les rapports à remplacer dans cette haute charge, celui qui pendant tant d'années fit l'orgueil des Canadiens, peut donc amener des conséquences des plus graves et des plus fatales aux intérêts canadiens français. Fasse le ciel que nous n'ayons pas à déplorer de tels malheurs! et qu'un choix aussi inconsidéré ne soit pas le motif et l'avant-coureur de la proscription qui pourrait faire redouter celle de nos lois et de notre religion peut-être, dans un avenir plus ou moins rapproché."

Notre mémorialiste suit pas à pas les délibérations de la Chambre et apprécie librement, pour lui-même, les lois et les actes. En décembre 1844 il note que l'administration Viger-Papineau introduit une chose nouvelle, l'économie. "Elle a commencé à donner l'exemple en se saignant elle-même d'une somme de près de £ 5,000, répartis entre une quinzaine de ses membres, depuis le président du Conseil exécutif, les secrétaires, procureurs, etc., jusqu'à l'inspecteur des comptes publics. Mais on ne s'est pas encore décidé à entamer le salaire du gouverneur-général, qui perçoit un revenu d'un tiers plus élevé que le président des États-Unis, qui gouverne une population seize fois plus considérable et un territoire quarante fois plus étendu."

Chose étrange, ce marchand si curieux des affaires publiques, n'avait jamais pénétré dans l'enceinte parlementaire. Le 9 janvier 1845, on l'y trouve. "Ce jour-là, il y avait appel nominal. Je voulus enfin voir de mes yeux l'enceinte législative; je me rendis donc dans l'antichambre du Parlement à sept heures et demie; à ma grande surprise, j'y vis une foule d'avidés spectateurs attendant avec impatience que les portes s'ouvrirent pour s'introduire et comme moi, gratifier leurs yeux et leurs oreilles du spectacle encore nouveau pour les Montréalistes du matériel et du travail de la législation.

Après information, je pus savoir que depuis quatre heures la Chambre procédait à huis clos, à propos d'une élection contestée, et par conséquent que le public ne pourrait être admis que lorsque cette question, indigne sans doute des regards du profane vulgaire, serait finalement décidée. A neuf heures et demie enfin, c'est à-dire après deux mortelles heures d'attente, la porte sacrée roula sur ses gonds, et tout en recevant de la part du concierge l'officieuse injonction de n'y pas mettre trop de précipitation, sous peine du *Quos ego*, la foule entra, je la suivis, et je me trouvai pour la première fois, dans le sanctuaire de la législation. Cette salle un peu rétrécie pour son objet, présente un quarré oblong surmonté d'une voute cintrée et ornée de moulures en plâtre et de rosettes, d'où sont suspendus quatre superbes lustres, qui avec une multitude de petites lampes éparses de tous côtés distribuent à toute la chambre une lumière à mon avis un peu modique pour ne pas dire avare, et certainement peu proportionnée au nombre des luminaires. Le premier objet qui me frappa, ce fut dans le fonds de la salle, le magnifique trône de l'orateur artistement travaillé et sculpté, qu'occupait dans le moment le nouvel élu, le Chevalier Sir Allan MacNabb, revêtu de la robe de soie et du chapeau tricorne. Ce trône dont le dossier s'élève jusqu'à la voûte et couronné par une large horloge, le tout en bois d'acajou, est le même trône qui ornait le palais législatif à Québec avant l'époque de l'Union; c'est le même trône sur lequel on se plut à voir siéger pendant un long temps le patriote illustre et chéri que nos malheureuses dissensions politiques forcent encore aujourd'hui à vivre dans l'exil, et dont le pays regrette tous les jours l'absence. Au milieu de la salle immédiatement au-devant du trône, apparaît une longue table entourée de fauteuils destinés à l'usage du greffier de la chambre et de ses scribes; c'est sur cette table que vont s'entasser les requêtes, les pétitions, les projets de lois, les motions, en un mot toutes les innombrables paperasses de

la Chambre, c'est de cette table que le greffier donne lecture de tous les écrits des membres. De chaque côté du trône en longeant les côtés de la salle, sur des banquettes élégantes et à triple rang, mes regards purent contempler à loisir l'assemblée vénérable des pères conscrits, les députés et mandataires de toute la nation; réunis en ce moment de tous les points du pays pour travailler en commun à la création et au perfectionnement des lois qui doivent tendre à la sécurité et au bonheur d'un grand peuple. Il faut convenir qu'il est difficile de ne pas se sentir pénétré d'un profond sentiment de respect et de vénération en présence d'une réunion aussi imposante de tout ce que le pays est censé renfermer de plus prudents, de plus sages, de plus éclairés parmi ses citoyens, appelés sous un même toit, liés par un même serment solennel et munis de toute l'autorité nécessaire pour vaquer de concert avec le gouvernement aux intérêts les plus chers et les plus sacrés d'une immense province qui leur a remis ses pouvoirs et toute sa confiance, et aux décrets desquels elle est engagée en retour à se soumettre sans réserve, elle, aussi bien que ceux qui sont appelés à l'administrer. Je dois pourtant confesser que je n'ai pas pu me défendre d'un sentiment d'admiration que l'on aurait tort de croire dicté par la partialité, mais tout en faveur du côté de la Chambre où siégeait alors la majorité pour ne pas dire la presque totalité de la représentation du Bas-Canada.

L'attitude imposante, modeste et grave de cette section de la Chambre contrastait singulièrement avec l'air d'arrogance, les manières et le maintien trop commun et républicain de la plupart des députés de la Sœur province, à laquelle nous avons depuis quatre années le triste et coûteux avantage d'avoir été fiancés par notre Métropole, en vertu d'un semblant d'acquiescement, extorqué à la faveur et au moyen de la ruse, de la déception du génie machiavélique du feu Lord Sydenham d'exécrable mémoire, et tout à la fois de l'inepte complaisance d'une législature d'exception, le trop fameux Conseil Spécial. Les premiers procédés de ce corps auguste, dont j'eus ce soir-là l'avantage d'être pour la première fois témoin, furent signalés à mon grand scandale par une irruption soudaine de vociférations et de hurlements si déplacés à mon avis, mais partant, pour la plupart, de ce côté de la Chambre dont je viens de désigner le peu de décorum, qu'après environ une heure et demie d'attention avec la meilleure volonté possible, je sortis moins satisfait de nos Pères conscrits que de l'ensemble et des décorations de l'édifice, qui, il ne faut pas l'oublier, n'est pourtant qu'un

palais improvisé et temporaire; et en même temps beaucoup moins avide d'y retourner, de crainte de me rendre coupable de contracter encore plus d'humeur contre notre Aréopage; à qui en dernière analyse, on doit savoir infiniment gré de vouloir bien se charger de l'ingrate et redoutable tâche de nous manufacturer des lois."

Cette tenue négligée qui déplut à M. Trudeau, les députés anglais la portaient parfois dans leurs discours. En février, lors d'une interpellation contre le commissaire des terres M. D.-B. Papineau, M. Aylwin, délégué de Québec, "s'est permis vis-à-vis d'un de ses confrères en Chambre, un langage bien imparlementaire, un véritable langage de halles, un langage enfin que l'on ne peut excuser qu'en l'attribuant avec humiliation sans doute, et pour le membre concerné et pour l'honorable corps dont il fait partie, à un excès de déraisonnement, amené par un autre excès encore plus répréhensible dans l'usage des liqueurs fortes. Dans une sortie furibonde, M. Aylwin, au mépris du respect dû à la Chambre et à la vérité, a osé lancer contre M. D.-B. Papineau, le reproche sanglant et calomnieux, d'ignorance crasse, d'incapacité, et de faire le déshonneur de ses concitoyens, de son pays et de son nom. Qui eut jamais attendu un pareil discours de la bouche d'un législateur? Comment accueillir une pareille accusation, dirigée contre un homme aussi éclairé et aussi inoffensif que M. Papineau? Comme on doit s'y attendre, cette discussion a occasionné des débats pleins de chaleur, de passion et de fiel, si bien que, à la fin, le Président de la Chambre, s'est vu obligé d'ordonner de vider les galeries, pour soustraire au public une scène des plus dégoûtantes et qui menaçait de devenir plus sérieuse encore. Ce n'a été qu'au bout d'une demi-heure que la paix et l'ordre ont pu être rétablis et le public réadmis dans la salle des séances. Jamais encore le Bas-Canada n'avait été appelé à voir dans son parlement l'oubli des convenances porté jusqu'à ce point, et à voir dégénérer le sanctuaire de la législation en une arène de carrefour. Il est consolant toutefois de savoir que tout l'odieux de cette scène inconvenante retombe sur une autre origine que celle des Canadiens français, héritiers de la politesse et de l'urbanité de leurs nobles ancêtres."

Ce M. Aylwin n'était pas un homme commode: il attaquait volontiers les autres; il n'aimait pas qu'on l'attaque. M. Daly, secrétaire provincial, l'ayant démenti en chambre, il le provoqua en duel. Et le 15 mars, nos deux parlementaires, en vinrent aux mains, aux Tanneries. Les parties se bornèrent néanmoins à échan-

ger chacun un coup de pistolet, et se retirèrent satisfaits: la balle de M. Daly avait percé l'habit de M. Aylwin.

\* \* \*

A cette époque, le Parlement tenait deux séances par jour; il se hâtait.

Je sens qu'il va me falloir l'imiter, et mettre bientôt fin à cette causerie avant d'avoir pu vous montrer autre chose que les dehors de la vie de Montréal-capitale.

Cent treize lois furent votées en 1845; un divorce soumis à la sanction royale et rejeté; une nouvelle tentative de diminuer les traitements de certains fonctionnaires arrêtée; et la gazette officielle annonça la reprise de la publication bilingue des rapports.

A Lord Metcalfe succéda Lord Cathcart, un militaire, et le parlement de 1846 fut convoqué pour le 20 mars. Le nouveau gouverneur se rendit à l'hôtel du gouvernement dans l'appareil ordinaire. "Une foule considérable de peuple encombra tous les alentours du Parlement, et se faisait remarquer par une attitude silencieuse, même à l'entrée du gouverneur qui en semblables occasions a coutume d'être accueilli avec des acclamations bruyantes." Romuald Trudeau, pince-sans-rire pour une fois, attribue ce mutisme à une distraction de la foule... La session se terminait en juin: 112 lois y avaient été élaborées et M. Morin élu à la place de Sir McNab comme orateur.

Lord Cathcart ne fut pas longtemps gouverneur; son successeur Lord Elgin, comte de Kincardine, le remplaça en janvier 1847. Son entrée à Montréal fut une véritable marche triomphale. Lord Elgin garda d'abord le silence et se renseigna. Il entendit tant de plaintes et de murmures, qu'il réalisa bientôt le désir de la majorité et en appela au peuple. "Par le langage énergique de la presse, écrit Romuald Trudeau, par les manifestations publiques, par les protestations fréquentes quoiqu'indirectes de la branche populaire de la législation", il se rendit facilement compte du malaise. Les élections se firent en janvier 1848, avec plus d'ordre et de tranquillité que d'habitude. On vit de nouveau au pouvoir Hippolyte Lafontaine, et Louis-Joseph Papineau revint au Parlement. Malheureusement Papineau n'avait point confiance au gouvernement responsable tandis que Lafontaine ne désespérait pas du salut du pays à l'aide de ce régime. Il s'ensuivra des heurts regrettables. La session dura 26

jours et les députés se votèrent une indemnité de £2 par jour, ce qui souleva, paraît-il, la désapprobation du peuple, et les sarcasmes de notre mémorialiste. "£ 2 par jour, ce n'est pas si mal, si cela continue le métier de législateur deviendra bientôt une belle spéculation! Après cela qui osera se refuser à faire acte d'abnégation pour devenir mandataire du peuple!"

Hélas! messieurs, ces paroles sont les dernières que Romuald Trudeau ait écrites dans son cahier sur les événements de l'Union, et c'est un vrai malheur. On aurait aimé à recueillir ses impressions sur le débat fiévreux qui va bientôt s'engager au sujet de l'Indemnité pour les dommages causés par la Rébellion de 1837-38.

\* \* \*

Il va nous falloir recourir pour terminer le récit de la vie éphémère de Montréal-capitale, à un autre mémorialiste, d'un tempérament bien différent, et qui n'est autre que l'incendiaire même du Parlement, Alfred Perry.

Dans un numéro illustré, publié par le Montreal Daily Star, à l'occasion du carnaval de 1887, sous le titre de "A reminiscence of '49", Alfred Perry raconte avec un cynisme qui se tempère d'humour les derniers jours de la capitale.

Ce Perry, né en Angleterre et venu au pays en 1845, était, si je ne me trompe, comme son frère encore vivant, pompier de son métier, ou comme il dit lui-même: "Captain of Hook and Ladder and Hose". Les Canadiens français l'appelaient *Perry le diable*.

On sait qu'une Indemnité avait été votée pour dédommager les citoyens du Haut-Canada, qui avaient souffert dans leurs biens, de la Rébellion. Il était naturel que le Bas-Canada voulût obtenir une indemnité semblable. Mais ce qui ne fit point difficulté dans le premier cas, souleva dans le second un débat terrible, au cours duquel furent prononcées des paroles d'un fanatisme étonnant. Un certain nombre de députés furent saisis d'un loyalisme qui ressemblait à de la rage. Néanmoins la Chambre vota le bill d'indemnité et l'on attendit la sanction du Gouverneur. Lord Elgin, parfaitement au courant des événements, descendit de Monklands au Parlement, et donna son assentiment à diverses mesures et en particulier au Bill. A peine l'avait-il fait, que la nouvelle s'en répandit dans la ville. Quand il sortit pour remonter en voiture, une volée d'œufs l'accueillit, et l'on continua à couvrir d'omelettes sa voiture sur une partie du parcours.

L'émeute se porta ensuite au Champs-de-Mars. Il y eut des discours par quelques dissidents de la Chambre. Des cris de "Au feu! au feu!" retentirent. La brigade accourut. Le capitaine Perry, invité à parler, éteignit la torche qui devait éclairer la lecture d'une pétition à la Reine, et dit: "Le temps des pétitions est passé: qu'on me suive au Parlement." La foule, avec des cris, se précipite vers le marché Ste-Anne. La porte en est fermée, on l'enfonce. Perry enjambe le grand escalier, passe près du portrait de Papineau qui agit sur lui, dit-il "comme une étoffe rouge sur un taureau", et avec deux ou trois compagnons pénètre dans l'Assemblée. Stupeur des députés! Une bataille s'engage à coups d'encriers, de règles, de livres et de chaises, pendant que des pierres pleuvent du dehors, à travers les fenêtres. Pendant ce temps Perry manie son manche de hache. Morin, l'orateur, quitte son trône. Courtney, compagnon de Perry, prend sa place et dit à son complice, en désignant la masse: "Take that... thing away". La Chambre évacuée, les envahisseurs redescendent; l'un d'eux décroche le portrait de Papineau, passe les deux pieds à travers la toile et perd connaissance...; d'autres sauvent le portrait de la Reine. Perry resté en haut s'amuse à lancer des pierres sur l'horloge qui marquait 9h. 40, afin d'arrêter son irritant tic tac; il manque son coup, mais brise les tuyaux du gaz qui se met à brûler un peu partout. Sans se soucier du reste, il apparaît avec la *Masse* devant le peuple; on le hisse sur une calèche et l'on commence une parade. On n'était pas encore loin lorsqu'une grande lueur embrassa le ciel: le Parlement flambait. Le bâtiment ne valait pas cher, mais nous perdîmes une inestimable bibliothèque de 22,000 volumes dont 1,600 sur l'Amérique, qui avaient été patiemment choisis par M. Faribault.

A minuit, il n'y avait plus que des murs calcinés. Perry, fatigué, retourna chez lui. La police alla l'y chercher sous l'accusation de crimes de trahison et d'incendie. Nous ne raconterons pas l'histoire de son incarcération qui est du plus haut comique. Elle dura peu d'heures, et se termina par une mise en liberté: une partie de la police étant gagnée à l'émeute.

Pendant ce temps, la Chambre s'était réunie au Marché Bonsecours, en attendant de s'assembler au théâtre de la place Dalhousie, où sont maintenant les voies ferrées de la gare Viger.

On crut les troubles terminés et on le fit savoir à Lord Elgin. Celui-ci annonça qu'il descendrait le lendemain au Château de Ramezay, pour recevoir les hommages de la population. A l'heure

convenue, les deux Chambres se rendirent du Marché au Château accompagnées d'un corps de troupe, dont les uniformes furent bientôt tachés d'oeufs, d'oignons, de pommes de terre. Il fallut charger la foule. Le cortège du gouverneur s'engageait alors dans la rue St-Jacques près du carré Victoria, en ce temps-là le marché à foin. La foule hurlait. A un certain moment, un homme fut frappé par un militaire; un remous s'ensuivit; Perry, porté par l'émeute, jusqu'auprès de la voiture du gouverneur, heurta du pied un morceau de brique. Forcené, il se pencha, saisit l'objet et le lança dans la portière. Lord Elgin n'eut que le temps de s'écarter: il perdit son chapeau, fut frappé à la poitrine et couvert d'éclats de vitre. Les deux chevaux partirent alors au galop, et par la Place d'Armes et la rue Notre-Dame, atteignirent le Château. Le gouverneur s'y jeta plus mort que vif, "avec l'agilité d'un athlète" remarque Perry. Pendant le court séjour qu'il y fit, on barricada les rues avoisinantes, et le Gouverneur tenta de retourner à Monklands par un autre chemin. Il prit la rue Gosford et la rue Sanguinet jusqu'à la rue Sherbrooke; mais l'émeute, furieuse d'avoir été jouée, saisit tous les véhicules disponibles: fiacres, calèches, voitures de commerce, et dans une course sauvage, à travers les rues des Allemands et St-Laurent, tenta de rattraper les fuyards. La rencontre se fit, angle St-Laurent et Sherbrooke. Les pierres volèrent sur le "brougham" de Lord Elgin et le démolirent à moitié. Il fallut regagner Monklands en faisant le tour de la montagne. Telle était la rage des émeutiers qu'ils renouvelèrent les jours suivants leurs actes de vandalisme, allèrent jusqu'à attaquer Lady Elgin qui se promenait paisiblement, essayèrent de détruire la maison de Lafontaine et incendièrent plusieurs bâtiments.

Pour terminer le récit de cette scandaleuse affaire, laissez-moi vous citer quelques lignes, d'un article signé de S. E. Dawson, dans ce même numéro du Carnaval de 1887. "Nor was this the work only of 'roughs'. It was approved by the leading British residents, by citizens of standing, by merchants, lawyers, clergymen. Leaders of church meetings might be seen, gray-headed men, in company with small boys, running with stones to head off the Queen's Representative. It was the oddest imaginable sight, full of amusement, full of instruction, a very midsummer madness, a tarantula dance of political passion... Our poor city suffered, for the very people elsewhere in Canada who incited and approved the rioting, afterwards urged the removal of the seat of government because of the

turbulence of the Montrealers. Montreal was left without friends, and at last Lord Elgin yielded to the advice of his ministers, and for sixteen years the Parliament of Canada wandered Ulysses-like from city to city and from building to building, swayed by local jealousies from East to West, peripatetic but not philosophical."

Mesdames et Messieurs, voilà bien une demi-heure que je vous ai donné une fausse joie en vous faisant prévoir la fin de cette causerie. Je vous demande encore un moment pour m'excuser. J'aurais voulu, en me servant des mémoires de Romuald Trudeau, faire revivre à vos yeux le Montréal de l'Union. A mesure qu'avancait mon travail, la tâche m'est apparue de plus en plus difficile; à chaque ligne, je me suis convaincu davantage que l'histoire politique d'une époque demande des connaissances que je n'ai pas. Les feuillets s'amoncelaient et les cinq années qui devaient faire le sujet de cette étude, passaient à mon gré bien lentement. J'ai dû, — et vous vous en êtes aperçu, — *survoler* les événements, ne signaler ici et là que quelques points lumineux et pittoresques; j'ai dû enfin me résigner à être non seulement superficiel mais aussi incomplet: il m'a fallu passer bien des pages de *discussions politiques* de peur de vous y perdre en m'y perdant moi-même; j'ai laissé dans l'ombre la vie religieuse de l'époque, qui fut intense. Si pourtant, j'ai pu éveiller votre curiosité pour ce pharmacien Trudeau qui ne fut certes pas un Homais, et pour cette *Union* qui fut surtout une *Lutte*, j'estimerai que ma peine n'aura pas été inutile.

OLIVIER MAURALT,

p.s.s.

## LES MACHINES ARITHMÉTIQUES <sup>1</sup>

“Les mathématiques sont des inventions très subtiles et qui peuvent beaucoup servir, tant à contenter les curieux qu'à faciliter tous les arts, et faciliter le travail des hommes.”

DESCARTES — de la Méthode.

Le champ couvert par les dispositifs permettant d'effectuer mécaniquement les opérations mathématiques est immense<sup>2</sup>, et je me bornerai dans cette étude à une seule classe de ces appareils, les machines arithmétiques, que l'on appelle généralement, et d'ailleurs faussement, les machines à calculer.

Je mentionnerai donc simplement les trois autres catégories de machines mathématiques.

1° Ce que MAURICE D'OCAGNE appelle les instruments arithmétiques, c'est-à-dire ceux qui permettent d'effectuer manuellement les opérations de l'arithmétique sans le secours d'un mécanisme: *Abaques* des anciens, *bouliers* modernes, *réglettes* à additionner (Caze, 1720), *disques* LAGROUS et BRIET (1828-29), *arithmographe* TRONCET, appareil *Pro Calculo*, *Bâtons* de NEPER (1617), *réglettes* de GENAILE, et leurs innombrables dérivés.

2° Les machines analytiques et algébriques présentent un intérêt très grand, mais leur description, même très brève, demanderait un temps que je n'ai pas à ma disposition. Je me contenterai de citer la machine à calculer les polynômes de BABBAGE conçue en 1843 et dont la mort de l'inventeur a interrompu le montage qui n'a jamais pu être terminé; les machines à résoudre les équations de TORRES Y QUEVEDO (Résolution de  $x^9 + Ax^8 = B$  et de  $x^9 + Ax^7 = B$ ); Les machines à *congruences* de GERARDIN et de CARRISSAN, et enfin les *règles à calcul*.

3° Les machines géométriques telles que les *planimètres* (AMSLER), les *intégromètres* ou *intégrateurs* (ABDANK ABAKANOVIC) et aussi des machines empruntant leurs organes à plusieurs de ces

<sup>1</sup> Conférence faite devant la Société de Mathématiques et d'Astronomie à l'Ecole Polytechnique le 16 novembre 1926.

<sup>2</sup> TORRES Y QUEVEDO, dans une communication de 1900 à l'Académie des Sciences de France, publiée en 1901 dans le *Recueil des Savants Etrangers*, a apporté la démonstration rigoureuse que tout calcul (arithmétique, analytique, différentiel, etc.) peut être exécuté par des procédés purement mécaniques.

classes, comme les machines à calculer les marées, les machines à statistiques, etc.

Il restera donc les machines permettant d'effectuer les quatre opérations de l'arithmétique mécaniquement. C'est-à-dire que le travail intelligent du calculateur se bornera à l'inscription ou, comme on dit fréquemment, à l'entrée dans la machine des données numériques, et à la lecture des résultats, qui pourront d'ailleurs être obtenus dans certains cas d'une façon permanente. Le calcul sera fait par la machine sous une impulsion motrice quelconque, manuelle ou autre, mais en tout cas irréflechie.

La première en date de ces machines est celle de PASCAL, conçue en 1642, perfectionnée successivement par LEPINE (1725), DE BOISSANDEAU (1730) et amenée à son plus haut point de perfection dans l'*Additionneur* de ROTH (1841).

D'autres machines du même genre ont été inventées au XVIII<sup>e</sup> siècle et il serait trop long de les mentionner toutes.

En 1694, LEIBNITZ construisit sa première machine à multiplier par additions successives, la seule qui nous reste, la seconde de 1706 ayant été détruite. Mais le premier type vraiment pratique fut l'*arithmomètre* de THOMAS de Colmar, créé en 1820 et construit encore de nos jours par PAYEN en France, TATE en Angleterre et BURKHARD en Allemagne.

Le russe ODHNER introduisit en 1878 sa roue à nombre de dents variable; les machines à contact intermittents étaient connues depuis 1727.

Les premières machines à touches ont parues en 1851, mais n'ont reçu d'applications vraiment industrielles qu'en 1883, alors que les frères PATTERSON établirent à Dayton (Ohio) la base de ce qui devait devenir la "*National Cash Register*". Leur exemple fut suivi bien vite par FELT et TARRANT de Chicago avec leur *Comptomètre* (1887) et BURROUGHS de St-Louis (1888).

Enfin en 1889, LEON BOLLEE inventa la machine à multiplier directement.

Depuis cette époque, le nombre des machines à calculer offertes au public s'est augmenté considérablement, par suite de l'expiration de certains brevets et des efforts faits par les inventeurs pour tourner autour des brevets existants, et aussi par suite du développement de plus en plus grand du calcul mécanique dans les entreprises commerciales et financières.

On a imaginé diverses classifications des machines arithméti-

ques, basées pour la plupart sur l'aspect extérieur, ou sur la nature des opérations effectuées. Je me servirai ici d'une classification basée sur la nature du mécanisme mis en jeu, et la façon de le mettre en jeu.

## I — COMPTEURS

J'appellerai compteur l'appareil dans lequel l'effort musculaire nécessaire pour inscrire un chiffre sur la machine effectue l'opération demandée. Ce sont des additionneurs et des soustracteurs. Le type le plus ancien de ces machines est la machine de Pascal. Elle présente des disques munis de trous et des fenêtres où l'on peut lire le résultat. En engageant un stylet dans un des trous numérotés d'un disque et en faisant avancer ce disque jusqu'à un arrêt, on additionnait le numéro du trou au nombre déjà enregistré dans la machine. Les chiffres qui paraissent dans les fenêtres sont inscrits sur des roues entraînées par les disques, et quand une de ces roues passe de 9 à 0, la roue suivante avance d'un cran, c'est ce qu'on appelle le report des retenues. Un des perfectionnements de Roth consista à améliorer ce report qui, dans la machine de Pascal, se faisait simultanément pour toutes les roues, et rendait pratiquement impossible l'addition  $99999+1$ . Roth, par un décalage des roues, obtint une suite de reports successifs, rendant la machine pratique.

Sur un autre principe sont basés le *Comptomètre* de Felt et Tarrant et le *Calculator* de Burroughs. Dans ce dernier, une tige fixée à une touche vient appuyer sur un levier tournant autour d'un axe fixe et muni à son extrémité d'un secteur de 9 dents engrenant avec une roue à rochet. Les tiges de toutes les touches sont de même longueur et s'enfoncent de la même quantité. Le levier s'abaissera donc d'une quantité proportionnelle au rang de la touche, ou si l'on préfère, à sa distance à l'axe fixe<sup>3</sup>, et le secteur denté pourra faire tourner la roue à rochet d'un nombre de dents égal au rang de la touche. Toutes les pièces sont munies de ressorts de rappel. Quand le doigt aura cessé d'appuyer sur la touche, la touche, le levier et le secteur denté reprendront leur place primitive, et la roue à rochet actionnera un cylindre portant les dix signes de la numération, en le faisant tourner d'un nombre de dixièmes de tours égal au

<sup>3</sup> Ceci n'est pas absolument exact mathématiquement. C'est la tangente de l'arc qui est proportionnelle au rang de la touche. On peut, soit modifier légèrement la denture du secteur, soit faire agir sur la roue à rochet un autre organe relié au levier de façon à ce que son déplacement soit rigoureusement proportionnel au rang de la touche. Il ne faut pas oublier que l'angle de déplacement est petit, et que le rapport de la tangente à l'arc est voisin de l'unité.

rang de la touche déprimée. On peut voir à travers une fenêtre un des chiffres écrits sur le cylindre. Après l'opération, ce chiffre sera le total du chiffre inscrit précédemment et du rang de la touche enfoncée, ou ce total diminué de 10. En cas de retenue, le cylindre fait avancer d'un dixième de tour le cylindre suivant en passant de 9 à 0. L'ensemble des cylindres et du mécanisme de report forment ce que j'appellerai l'enregistreur.

## II — ADDITIONNEURS

Dans les additionneurs, une fois les données inscrites sur la machine, il faudra qu'un moteur intervienne pour exécuter l'opération. En réalité, ils renferment un enregistreur analogue à celui du type précédent sur lequel le mécanisme vient agir sans erreur, et sans que l'opérateur ait à développer un effort physique important.

Ils se divisent en deux grandes classes: Les machines à mouvement continu, où l'organe mécanique moteur exécute une révolution complète, et celles où l'organe moteur est animé d'un mouvement alternatif. Ces dernières peuvent d'ailleurs être mises en mouvement par un moteur rotatif, électrique par exemple, mais ce moteur transmettra à l'arbre principal de la machine, grâce à une combinaison cinématique quelconque, le mouvement alternatif caractéristique.

### A—MACHINES A MOUVEMENT CONTINU

Dans ces machines, l'enregistreur est fixe par rapport au reste de la machine, au moins pendant la marche, et par conséquent constamment en contact avec le mécanisme additionneur, constitué par des roues dentées. Pour que l'enregistrement soit variable, il faudra donc que le nombre des dents des roues soit variable.

Toutes ces machines multiplient par additions successives; il suffit de laisser le premier chiffre inscrit et de tourner la manivelle qui commande les cylindres autant de fois qu'il y a d'unités dans le multiplicateur. Pour éviter un trop grand nombre de tours, tout l'enregistreur est porté sur un chariot glissant qui permet de transporter les opérations sur un ordre décimal différent. Pour multiplier un nombre par 32 par exemple, on ne tournera pas 32 fois la manivelle, ce qui serait trop long; on la tourne 2 fois d'abord, puis on déplace l'enregistreur d'un rang décimal vers la droite, et l'on tourne 3 fois, en tout cinq tours. On peut également soustraire et par suite diviser en modifiant légèrement le mécanisme de report.

Il existe à l'heure actuelle trois catégories de ces machines.

1° **TAMBOUR A 9 DENTS.** Un cylindre porte sur son pourtour neuf dents disposées suivant les génératrices, mais dont la longueur est inégale, la première n'ayant qu'un dixième de la longueur du cylindre, la deuxième deux, etc. De sorte qu'une roue dentée placée au premier dixième engrènera avec 9 dents ( $10-1=9$ ), mais placée au quatrième par exemple, n'engrènera qu'avec six dents ( $10-4=6$ ). Plaçons une telle roue dentée sur un arbre carré parallèle au cylindre en relation avec l'enregistreur (par un système de pignons), et faisons-la glisser le long de l'arbre carré, en la reliant à un bouton se déplaçant le long d'une échelle graduée de 0 à 9; il suffira de faire faire un tour au cylindre pour faire passer dans l'enregistreur le chiffre correspondant à la position de la roue et par conséquent du bouton. Tel est le principe de l'*arithmomètre* Thomas entr'autres. Citons parmi les machines basées sur ce principe la *Madas* ((Multiplie, Additione, Divise Automatiquement, Soustrait), l'*Archimèdes*, la *Fournier*.

2° **DISQUES MUNIS DE GOUGEONS PERPENDICULAIRES.**—Ce dispositif que l'on ne trouve que dans la machine *MUNROE* est très curieux. L'inscription se fait par touche. A chaque rang décimal correspondent deux disques en regard, dont l'un porte cinq gougeons égaux, et l'autre quatre gougeons de longueurs différentes. L'action des touches 1, 2, 3 ou 4, déplace les deux disques de façon à permettre à une roue dentée fixe d'engrener avec 1, 2, 3 ou 4 gougeons du 2e disque, et l'action des touches 5, 6, 7, 8 ou 9, de façon à permettre à la roue dentée d'engrener avec les cinq gougeons du 1er disque, et avec 0, 1, 2, 3 ou 4 gougeons du 2e disque. La roue dentée fixe transmet le mouvement à l'enregistreur.

Cette machine additionne ou soustrait, simplement en tournant la manivelle dans un sens ou dans l'autre.

3° **ROUE A NOMBRE DE DENTS VARIABLE.** Cette roue inventée par *Odhner* est constituée par un disque percé d'entailles où peuvent rentrer et sortir les dents sous l'action d'une came intérieure. Le disque est fixe au moment de l'inscription, et la came mobile fait sortir un nombre de dents correspondant au chiffre inscrit. Pendant le mouvement la came et le disque sont liés ensemble et les dents sorties actionnent l'enregistreur. C'est dans cette catégorie que l'on rencontre le plus de machines à multiplier automatiques. Citons: *Brunswiga*, *Dactyle*, *Marchant*, *Mercedes*, *Triomphe*, *Duplex*, *Baldwin*.

## B—MACHINES A MOUVEMENT ALTERNATIF

Dans ces machines, les organes faisant le même mouvement aller et retour, l'enregistreur ne doit être en relation avec l'additionneur que pendant l'un des mouvements. On a donc un enregistreur qui se rapproche ou s'éloigne du mécanisme calculeur. Ce dernier pourra donc avoir un nombre de dents fixe, et l'artifice consistera à inscrire le chiffre, c'est-à-dire disposer l'organe denté (roue ou secteur) pendant l'éloignement de l'enregistreur, de façon que, après le rapprochement, le nombre voulu de dents entre en jeu.

1° L'enregistreur n'est pas en contact avec le mécanisme additionneur au moment de la pose de l'opération.

On aura alors, comme dans la machine *Demos*, une roue portant un secteur denté de neuf dents qui pendant le mouvement du mécanisme se rapprochera de l'enregistreur et s'engrènera avec le pignon de celui-ci. Si, en inscrivant un chiffre, on fait tourner la roue de façon qu'une partie seulement des dents du secteur s'engrène, on aura enregistré ce chiffre.

2° L'enregistreur est en contact avec le mécanisme au moment de la pose.

Dans ce cas, la manipulation des touches place sur un secteur muni de 9 dents un arrêt devant la dent correspondant à la touche. A la mise en marche du mécanisme, l'enregistreur s'écarte, le secteur denté se déplace jusqu'à l'arrêt; puis l'enregistreur se rapproche, et le secteur revient en place en faisant tourner la roue de l'enregistreur d'un nombre de dixièmes de tour égal au nombre correspondant à la touche. Enfin la touche, qui était restée baissée pendant cette l'opération, se relève et l'arrêt disparaît. C'est le mécanisme de la machine *Burroughs* et analogues.

On comprend facilement comment ces machines peuvent imprimer: un secteur portant des caractères d'imprimerie en relief tourne autour du même axe que le secteur denté, et en est solidaire. Au moment où les secteurs se déplacent jusqu'à l'arrêt, les caractères correspondants aux dents se trouvent amenés en ligne avec un marteau, devant une feuille de papier et un ruban de machine à écrire. Avant de commencer l'enregistrement, le mécanisme déclanche le marteau qui vient frapper sur le papier, et les caractères impriment le nombre correspondant à travers le ruban.

Pour imprimer le total, le mouvement de l'enregistreur est inverse de celui qu'il prend pour additionner, c'est-à-dire qu'il

reste en prise avec les secteurs au premier temps de la manœuvre. Les secteurs se déplacent entraînant l'enregistreur à l'envers jusqu'à ce que ce dernier marque zéro. A ce moment un secteur s'est déplacé d'un nombre de dents égal au chiffre du cylindre correspondant de l'enregistreur, et le caractère d'imprimerie représentant ce chiffre sera en ligne avec le marteau d'impression. On aura donc l'impression du total. Puis l'enregistreur remis au zéro s'écarte des secteurs qui reprennent leur position originale; l'enregistreur se rapproche de nouveau, et la machine est prête à exécuter une nouvelle opération.

Pour faire un total partiel, l'enregistreur reste en contact avec les secteurs pendant toute l'opération. Le sous-total s'imprime comme le total ci-dessus, mais les secteurs ramènent les cylindres de l'enregistreur dans leur position primitive.

On voit quelles possibilités ce mécanisme offre à l'ingéniosité des constructeurs. Ainsi, par exemple, en plaçant deux enregistreurs indépendants sur la machine on pourra effectuer deux opérations à la fois sur deux séries de nombres. On pourra également disposer un second enregistreur de telle sorte que l'on puisse, en prenant le total de l'addition, reporter sur lui le total obtenu, et ramener à zéro l'enregistreur principal, permettant ainsi d'effectuer une autre opération indépendante, tout en gardant dans la machine le résultat de la première.

Inutile d'ajouter que ces machines permettent de faire les multiplications par additions successives.

### III — MACHINES A DIFFERENCES

Certaines quantités <sup>4</sup>, ou fonctions dont la valeur dépend d'un paramètre variable, jouissent de la propriété suivante: On donne à la variable des valeurs consécutives différentes entre elles d'une quantité fixe et l'on calcule la fonction pour ces valeurs. On obtient ainsi une série de nombres. On prend la différence entre ces nombres consécutifs, et on obtient ainsi une nouvelle série de nombres que l'on appelle les différences premières. On calcule de même les différences entre les nombres consécutifs de la série des différences premières et l'on obtient ainsi les différences secondes. On continue ainsi et l'on arrive à un moment où toutes les différences

<sup>4</sup> Les polynômes entiers sans singularité (répondant aux conditions du lemme de Bonnet), et, par approximation, les développements en série, sous forme de polynômes entiers, dont on prend seulement un certain nombre de termes.

sont de même valeur<sup>5</sup>. Il s'en suit que l'on peut maintenant calculer les valeurs de la fonction primitive par une simple suite d'additions, en renversant le procédé et en passant de différence en différence jusqu'aux différences premières et enfin aux valeurs de la fonction.

Voici un tableau de la fonction  $y=x^3$  dont la différence est troisième constante et égale à 6, si l'on donne à la variable  $x$  les valeurs des nombres entiers consécutifs.

x variable.	$y=x^3$ fonction	Différences premières	Différences secondes	Différences troisièmes
1	1			
2	8	7		
3	27	19	12	6
4	64	37	18	6
5	125	61	24	6
6	216	91	30	6
7	343	127	36	6
8	512	169	42	6
9				6

Pour trouver le cube de 9, ajoutons à 42 (dif. 2de) la dif. 3ème constante 6, on obtient 48. Ajoutons 48 à la dif. 1ère 169, on obtient 217. Ajoutons 217 au cube de 8 = 512, on aura le cube de 9 = 729. Ce qui s'exprime par l'expression:

$$9^3 = 6 + 42 + 169 + 512 = 729.$$

On peut par un artifice se servir des machines ordinaires pour opérer sur les différences secondes, mais, au delà, l'opération devient trop compliquée et l'on est obligé de recourir à des machines

<sup>5</sup> La même différence pour un polynôme de degré  $n$ .

spéciales, dites machines à différences, qui permettent en inscrivant dans la machine la différence constante, depuis la sommation automatique jusqu'à la valeur cherchée.

C'est Babbage qui a le premier réalisé en 1833 une machine à différences secondes. SCHEUTZ de Stockholm conçut en 1834 une machine à différences quatrièmes qu'il réalisa en 1853. Cette machine permettait non seulement de calculer mais encore de stéréotyper les résultats, c'est-à-dire d'en obtenir l'inscription en creux sur une lame de métal malléable. A l'aide ces stéréotypes, on obtient facilement une composition typographique. Le travail de cette machine est relativement rapide. Dans le calcul de tables de logarithmes à l'observatoire de Dudley à Albany, on a constaté qu'un bon compositeur d'imprimerie prenait deux fois et demi plus de temps pour composer une page que la machine pour la calculer et la stéréotyper. Le *Registrar General Office* d'Angleterre employa une de ces machines à calculer 605 tables de rentes viagères pour l'usage des caisses d'épargnes postales anglaises.

Une autre machine a été également construite par WIBERG et a servi à faire des tables de logarithmes.

Enfin mentionnons le projet de Léon Bollée de construire une machine à différences vingt-septièmes! D'autres préoccupations empêchèrent l'inventeur de réaliser ce projet.

Je ne tenterai pas ici de décrire ces machines. On conçoit qu'on peut en établir en superposant plusieurs machines à additionner, ou plutôt, en juxtaposant plusieurs mécanismes additionneurs, agissant les uns sur les autres, au lieu d'agir sur des enregistreurs.

#### IV — MACHINES A MULTIPLIER DIRECTEMENT

La première machine à multiplier directement a été inventée par Léon Bollée, à l'âge de 18 ans, pour calculer des tables numériques nécessaires dans l'industrie de son père, fondeur de cloches au Mans. La pièce principale du mécanisme est une matérialisation de la table de multiplication. Sur une plaque de métal ou platine sont fixées perpendiculairement des tiges de longueur variable, mais proportionnelles aux chiffres qu'elles représentent.

Voici un fragment de table de multiplication.

	5	6	7	
	...	...	...	
5	25	30	35	.....
6	30	36	42	.....
7	35	42	49	.....
8	40	48	56	.....

Chaque nombre est représenté par deux tiges représentant les deux chiffres et disposé comme l'indique le dessin suivant:

	5	6	7
5	5 ●	0 ○	5 ●
	2 ●	3 ●	3 ●
6	0 ○	6 ●	2 ●
	3 ●	3 ●	4 ●
7	5 ●	2 ●	9 ●
	3 ●	4 ●	4 ●
8	0 ○	8 ●	6 ●
	4 ●	4 ●	5 ●

correspondant au fragment de table ci-dessus. Les tiges de la ligne 7, colonne 6, par exemple auront respectivement des longueurs proportionnelles à 4 et 2.

Supposons que nous voulions multiplier 7 par 6. On inscrira le multiplicande 7 sur la machine, ce qui déplacera la platine de façon à amener la ligne 7 sous l'enregistreur. On inscrira ensuite le multiplicateur 6, ce qui déplacera la platine de façon à amener la colonne 6 sous l'enregistreur. Si on fait fonctionner le mécanisme, la platine sera soulevée, et les tiges viendront pousser deux crémaillères engrenées sur deux cylindres consécutifs de l'enregistreur. Les longueurs des tiges étant proportionnelles à 4 et 2, et les dents de la crémaillère étant convenablement espacées, les chiffres 4 et 2 s'inscriront et l'enregistreur permettra de lire le produit cherché 42. La description complète de cette machine nous entraînerait trop

loin, mais l'on conçoit que l'on puisse combiner un certain nombre de platines pour exécuter des multiplications de plusieurs chiffres.

L'idée de Bollée a été reprise par SEGUIN qui dispose les tiges sur un cylindre, par MOON qui emploie au lieu de tiges des plaques découpées en gradins et par STEIGER qui dans la *Millionaire* emploie des disques découpés.

#### MACHINES COMPTABLES

Ce sont des combinaisons des machines ci-dessus décrites, permettant d'exécuter et d'imprimer les opérations courantes de comptabilité:

Prendre une balance, y ajouter ou retrancher un montant et faire la nouvelle balance.

Facturer, c'est-à-dire inscrire les quantités et les prix unitaires, les multiplier les unes par les autres, additionner sur une ou plusieurs colonnes, calculer et imprimer les escomptes, plus-values, etc. En combinant une machine à écrire, on peut même imprimer toute la facture comme dans les machines *Burroughs Moon et Ellis' Clavi-graph*.

#### DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Les principes sur lesquels reposent le mécanisme des diverses machines à calculer sont donc relativement peu nombreux, et les différences qui existent entre les modèles relèvent plutôt de leur apparence extérieure et des dispositifs de sécurité de fonctionnement.

On peut diviser ceux-ci en deux catégories, suivant qu'ils ont pour but d'assurer l'automatisme des mouvements, la succession de ceux-ci dans un ordre donné et la préservation du mécanisme; ou qu'ils se proposent d'empêcher les fausses manœuvres de l'opérateur qui pourrait enrayer le mécanisme ou simplement fausser les résultats de l'opération.

Les premiers relèvent plutôt du domaine de la mécanique proprement dite, et sont analogues à ceux que l'on emploie dans la mécanique générale. L'un des plus employés est celui qui consiste à déplacer un organe sans lui faire exécuter de travail de calcul, en bandant un ressort par exemple, puis de le laisser échapper pour qu'il exécute sa fonction sous l'influence de ce ressort dont la force est réglée d'une façon convenable. On emploie aussi des appareils d'amortissement, dash pots, cuves à huile, pour prévenir une vitesse trop grande de mouvement. Enfin quand un certain nombre d'or-

ganes doivent exécuter en même temps le même mouvement, comme dans les mécanismes de report ou de remise à zéro, l'effort pourrait être trop important et causer le bris d'une pièce. On introduit alors un dispositif de décalage, ou on accumule de l'énergie dans les ressorts relâchés au moment convenable.

Les autres dispositifs de sécurité visent directement l'opérateur et sont disposés, soit pour le mettre en garde et le prévenir d'une erreur commise ou de la fin d'une opération par un signal ou un blocage du mécanisme, soit pour l'empêcher d'une façon absolue de commettre la fausse manœuvre. C'est ainsi que la *Munroe* annonce la fin d'une soustraction par un coup de timbre, le *Comptomètre* ne peut plus fonctionner si on appuie sur deux touches à la fois de la même colonne décimale, tandis que dans le *Calculator*, il est impossible d'enfoncer deux touches à la fois de la même colonne décimale de quelque façon qu'on s'y prenne.

C'est surtout sur ces dispositifs que s'ingénient les constructeurs, et l'on a pu dire que, dans les usines importantes, des opérateurs passent leurs journées à essayer de faire des erreurs sur leurs machines.

On cherche aussi à combiner les diverses machines entre elles comme dans la "Burroughs-Moon" citée plus haut, les machines Mercedes que l'on place en série les unes derrière les autres, etc.

Je désire en terminant, donner un témoignage de reconnaissance à mon maître, Monsieur MAURICE D'OCAGNE<sup>6</sup>, qui a été pour moi un initiateur dans ce domaine, et dont les ouvrages m'ont beaucoup servi dans la préparation de ce travail.

On pourra trouver dans son *Calcul Simplifié* (Gauthier Villars) une étude plus étendue des diverses machines, ainsi que la description de la machine de TCHEBICHEF et de la machine à différence de SCHEUTZ (Bibliothèque de l'École Polytechnique, No 3736).

On trouvera également dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale* (sept. - oct. 1920) des détails sur la machine à congruences de Carrissan et sur l'*Arithmomètre Electromécanique* de Torres, ainsi qu'un grand nombre de figures et de planches se rapportant à la question, entre autres des reproductions des dessins originaux de l'*Arithmomètre* de Thomas, et de l'*Additionneur* de Roth.

P. P. LE COINTE.

<sup>6</sup> MAURICE D'OCAGNE, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, membre de l'Institut, professeur à l'École des Ponts et Chaussées et à l'École Polytechnique, créateur de la Nomographie et auteur de plusieurs ouvrages qui font autorité.

## SQUARE CHABOILLEZ<sup>1</sup>

Square Chaboillez, plateau asphaltique, avec, dans le centre, une auge pour faire boire les rares chevaux qui y passent encore et, tout autour, une gare, très laide, une brasserie, en pierre grise et triste, coiffée d'une tourelle carrée à lamelles de jalousie, quelques boutiques et un poste de pompiers, au frontispice duquel on a gravé dans la pierre et puis doré le nom de l'ancien maire Beaugrand.

Telle est la place aujourd'hui. Il n'est pas une fois que j'y passe — même si c'est en taxi, pour ne pas rater un train qui ne va pas m'attendre — sans que ça me rappelle — *horresco referens* — ma pire espièglerie d'enfance, les morceaux de sucre dérobés au garde-manger familial. Le sucre venait de chez un fournisseur dont la boutique subsiste encore, square Chaboillez.

Et pas très loin, dans le même quartier, la côte du Beaver-Hall me procure un autre souvenir de gourmandise précoce. Vers les 1900, en partant de chez *Carsley*, par la côte du Beaver-hall, on atteignait vite la confiserie d'un certain Anglais qui vendait de fameuses souris en chocolat.

Ces deux sites de ma ville natale, la pratique du plus terrible des péchés capitaux — parce que c'est lui qui fut, n'est-ce pas, mesdames? le péché originel — me les faisait unir dans une même pensée.

Historiquement, le rapprochement est encore bien plus justifié.

Ces deux noms se rapportent en effet à une même époque de l'histoire de Montréal, sous le régime anglais, celle des grands traiteurs en pelleteries de la Compagnie du Nord-Ouest, ces bourgeois grands seigneurs, qui furent membres du *Beaver Club* et qui, les premiers, escaladèrent la pente adrupte du Beaver-Hall pour construire leurs maisons jusqu'au pied du Mont-Royal.

C'est d'eux que je veux parler, un peu de leurs prédécesseurs, sous le régime français, et, pour finir, de la famille Chaboillez qui a fourni à notre pays trois générations de traiteurs intrépides. Les derniers furent membres du fameux *Beaver Club*. Charles Chaboillez, le quatrième et le dernier du nom, fréquentait beaucoup le *Beaver-Hall*, demeure non moins fameuse de Joseph

(1) Extrait d'une conférence prononcée, le 17 décembre 1926, salle Saint-Sulpice, à Montréal.

Frobisher. Celui-ci, dans son journal encore inédit, laisse entendre même que Charles était son hôte habituel, son commensal. Le *Beaver-Hall* était situé à l'angle de la rue Lagauchetière et de la côte, à l'endroit où se trouvent les ruines d'une église protestante qui a longtemps servi d'abri à une vague imprimerie.

\* \* \*

Pour ce qui concerne les Chaboillez et pour bien d'autres détails sur le reste, je dois mes renseignements à M. E.-Z. Massicotte, le sympathique conservateur des archives du palais de justice. Il en est tant qui le consultent et si peu qui s'en vantent!

Tous les chercheurs, ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada et à l'histoire de Montréal, connaissent bien son bureau que l'on atteint par un long escalier dallé conduisant dans les caves du palais. M. Massicotte vit au milieu de documents poudreux qu'ont parafé les notaires canadiens depuis qu'il existe des notaires au Canada, c'est-à-dire depuis fort longtemps. M. Massicotte sait tout ou à peu près de notre histoire et de notre petite histoire. Ce qu'il ne sait pas encore et qui vaille la peine d'être su, il finira bien par le savoir en continuant de compulser intelligemment les vieux grimoires.

C'est lui qui m'a mis en relations avec les anciens traiteurs un jour que, poussé par la nécessité du métier de journaliste, j'étais allé lui demander des notes pour terminer un article. Je n'ai jamais oublié le chemin de son bureau. C'est à lui que je dois d'avoir lu Masson avec plaisir et aussi l'Histoire du commerce des pelleteries par MacKenzie, l'Histoire de la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, par Bryce. Voilà que j'ai indiqué mes principales sources. Pour que la bibliographie soit complète, j'y ajouterai quelques articles, publiés dans des revues et des journaux anglo-canadiens.

\* \* \*

Qui n'a appris, dès sa jeunesse, par la lecture des romans de Fenimore Cooper, que le Canada est un immense territoire de chasse, où abondent toutes les espèces d'animaux à fourrure? Le bon Cooper, à l'imagination plantureuse, décrit un Canada allant jusqu'au pôle nord, avec des forêts sombres, des Indiens au chef emplumé et tout un peuplement divers de gibier, à poil et à plume. En faisant ainsi une réclame gratuite à sa faune, le romancier américain risque bien un peu de faire passer le Canada, aux yeux des

étrangers, pour un pays de sauvages. Mais peut-on lui en vouloir d'avoir imaginé, dans ses livres écrits il y aura bientôt cent années, des aventures qui auraient pu se passer au siècle précédent? L'écolier de Montréal, qui n'a souvent pas vu le sol de sa patrie autrement que recouvert de macadam ou d'asphalte, s'inspirant à la même source que l'écolier français, lisant Cooper dans les mêmes éditions, rêve, lui, de régions reculées de son pays où vivent encore des Indiens pittoresques. Une question de distance et d'éloignement différencie seule leurs impressions.

Aujourd'hui il reste au Canada quelques milliers d'Indiens que le gouvernement fédéral, paternellement, parque en des réserves, et suffisamment d'animaux à fourrures pour qu'ils puissent compter encore au nombre des ressources naturelles du pays. Mais les conditions ne sont plus les mêmes qu'autrefois alors que plus de 150,000 Indiens glanaient la richesse des forêts et des rivières et que plus de 3,000 employés des grandes compagnies faisaient avec eux des échanges rapportant annuellement 60 pour cent de dividende ou davantage.

Dès les premières années après la découverte du Canada, la traite des pelleteries devint la principale industrie. Elle fut intimement liée à l'histoire générale du pays. Les traiteurs avaient même précédé les explorateurs puisque l'on rapporte que, vers 1500, des pêcheurs basques et bretons vinrent sur les côtes canadiennes et s'adonnèrent à la traite. Contre de la verroterie, des petits miroirs, d'autres pacotilles, les Indiens leur cédaient volontiers de belles pelleteries. Au siècle suivant, la vallée du St-Laurent était pénétrée; les premiers postes de traite s'établirent le long du fleuve, notamment à Tadoussac; puis les villes de Québec et de Montréal furent fondées.

Diverses compagnies se succédèrent auxquelles le roi de France avait accordé le monopole du commerce, à la condition qu'elles fissent en même temps la colonisation du pays en y amenant des gens pour défricher. Comme la traite des pelleteries et la colonisation ne pouvaient aller de pair, les compagnies négligèrent celle-ci au dépens de celle-là. L'histoire se répète, le même antagonisme existe encore entre le marchand de bois et le colon.<sup>1</sup>

Que la traite des pelleteries ait été l'une des principales causes de l'établissement de la Nouvelle-France, il ne semble pas y avoir

(1) Moins qu'autrefois cependant, depuis que le gouvernement de la province de Québec a séparé le domaine forestier du domaine à coloniser.

de doute là-dessus. C'est pour faire ce commerce qu'un grand nombre de gens traversèrent les mers. Très souvent il est arrivé que le commerce des fourrures ait nui considérablement au travail d'évangélisation, à l'avancement du défrichement et de la colonisation véritable, c'est-à-dire à l'établissement des colons sur la terre, cette terre qu'il fallait d'abord arracher à la forêt.

La traite des pelleteries dans le nouveau monde exigeait une traversée longue et périlleuse puis des randonnées pénibles, interminables car les traiteurs et leurs agents s'aventurèrent bientôt jusqu'au loin pour chercher les fourrures tant convoitées. Les voyageurs qui partaient de Montréal ne revenaient pas avant une année et quelquefois leur absence se prolongeait bien au delà des douze mois. Ces voyages se faisaient en canots par des pays inconnus et sauvages. Pas d'autres routes que celles des rivières et des lacs, avec des portages fréquents à l'aller comme au retour. Les voyageurs devaient se soumettre aux conditions de vie des indigènes, accepter d'avance d'être privés et pendant de longs mois de toutes les choses auxquelles ils étaient habitués. Mais par contre ce commerce permettait de réaliser des gains fabuleux.

La première expédition lointaine fut organisée par Pierre-Esprit Radisson et son beau-frère, Médard Chouart-Desgrosseilliers, deux Français. Desgrosseilliers était natif de Meaux. Radisson était Malouin, comme Jacques Cartier, mais sa famille était venue s'établir aux Trois-Rivières alors qu'il était jeune. A quinze ans, Radisson était fait prisonnier par les Iroquois et conduit en captivité chez les Agniers, dans la vallée de la Mohawk. Deux ans plus tard il parvenait à s'enfuir et il atteignait l'établissement hollandais d'Albany. Ce séjour forcé chez les Iroquois fut sans doute pour quelque chose dans l'orientation de la vie de Radisson.

Et puis c'est vraisemblablement le mariage de Desgrosseilliers avec Mlle Radisson qui rapprocha les deux hommes. Desgrosseilliers était l'homme d'affaires de la société; Radisson était l'explorateur.

Ils revinrent de leur premier voyage au lac Supérieur, en 1660, deux mois après l'exploit épique de Dollard. On se demande comment ils avaient pu échapper aux bandes d'Iroquois. Les pelleteries de leur convoi représentaient une somme fabuleuse pour l'époque, deux cent mille livres, la livre équivalant au franc normal, soit soit à peu près 20 cents de notre monnaie.

Les deux traiteurs craignaient sans doute d'être dépouillés

de leur bien car Desgrosseilliers avait conclu une association avec Charles Lemoyne, convenant de partager avec lui les profits de la traite avec les sauvages. Une telle fortune excita tout de même l'envie. Au retour du voyage suivant, le gouverneur de la colonie confisqua les pelleteries sous prétexte que les deux voyageurs les avaient obtenues sans s'être munis du permis légal.

Quel dommage pour eux que l'invention des bills privés, avec effet rétroactif, par la Législature de Québec, soit venue si tard!

Nos deux coureurs des bois, vexés — on le serait à moins — passèrent en Angleterre où ils furent les initiateurs de la *Compagnie de la Baie d'Hudson*.

Desgrosseilliers et Radisson sont certainement deux des types les plus curieux de notre histoire. On les mettrait au rang de très grands hommes, ils auraient peut-être leur monument — Eh! oui, dans l'une des niches de la façade de l'hôtel du gouvernement, à Québec, par exemple — si au lieu de servir la France, puis l'Angleterre, puis encore la France et encore l'Angleterre — car ils revinrent au Canada pour retourner à Londres — ils étaient restés fidèles à leur patrie.

Ces pionniers eurent des imitateurs nombreux et prudents, qui ne négligèrent pas d'obtenir, préalablement, un permis. Puis un peu tout le monde voulut faire la traite. Non seulement des colons quittaient la terre mais les volontaires, les fils de gentilshommes, les soldats, les officiers se faisaient coureurs des bois ou voyageurs des pays d'en haut. C'était la course aux pelleteries, comme plus tard ce fut la course à l'or en Californie, et de nos jours, au Youkon et à Rouyn.

En 1680, Duchesneaux écrit: "Il y a 800 coureurs des bois. Ces exodes sont nuisibles aux mœurs, à la religion, à la conversion des Indiens, à l'agriculture, à l'industrie, à la vie domestique, à la nation". Evidemment ces exodes n'étaient profitables qu'à la traite et aux traiteurs!

Talon prit une mesure énergique. Il rendit le mariage obligatoire aux volontaires libérés du service. Il espérait que les douceurs du foyer retiendraient la plupart de ceux qui les auraient goûtées. C'est peut-être ce détail de notre histoire qui faisait écrire beaucoup plus tard à Max O'Rell, ce Français humoriste, qu'au Canada un curé qui voit un jeune homme et une jeune fille se parler pendant cinq minutes à l'écart, les marie sur-le-champ.

Talon n'ayant pas eu de succès avec ce moyen, les coureurs des

bois sont menacés du fouet et puis des galères et même de la peine de mort. Rien n'y fait, le nombre des traiteurs — *auri sacra fames* — augmente constamment.

Le commerce n'était encore qu'une organisation de voyageurs qui allaient rencontrer les indigènes à l'intérieur du pays.

En 1672, la première foire annuelle fut organisée à Ville-Marie. Ces foires se tenaient sur la commune, au sud de la rue Saint-Paul, entre l'église de Bonsecours et la rue Saint-Pierre. Les sauvages arrivaient en juin et en juillet par le St-Laurent et l'Outaouais. On leur accordait des emplacements sur la commune. Les trafiquants canadiens s'y installaient aussi, dans des cabanes temporaires, des "boutiques volantes". La foire durait une dizaine de jours. Evidemment le commissaire-priseur y était inconnu. La vente n'était que le troc pur et simple. Les sauvages donnaient leurs fourrures pour obtenir un fusil, de la poudre, des cotonnades, de la verroterie, un miroir, de l'eau-de-vie. L'eau-de-vie était un paiement que les Indiens appréciaient entre tous. Il y a sur ce point bien des blancs qui sont sauvages. Le fusil était aussi un article recherché. Les Canadiens avaient soin de choisir une arme avec un canon démesurément long, pour une raison bien simple: le prix du fusil en pelleteries c'était un tas de peaux de castor de la hauteur du fusil lui-même. Plus le fusil était long et plus les peaux de castor devaient être nombreuses. Nos pères avaient le génie du commerce!

Le spectacle de cette foire, haute en couleurs naturellement, à cause des accoutrements indiens, ne devait pas manquer de pittoresque. Il devait être pour le moins aussi intéressant que celui des enchères de la pelleterie qui se tiennent maintenant à l'hôtel *Mont-Royal*, avec des messieurs, venus des quatre coins du monde, tous bien mis, même ceux que trahit un profil hébraïque, et qui, un gros catalogue à la main, suivent avidement les appels d'un commissaire-priseur hurlant et agitant un petit marteau.

On dit que c'est la prohibition qui nous a valu le rétablissement d'un marché des pelleteries à Montréal, il y a quatre ou cinq ans. Peut-être; en tout cas l'eau-de-feu n'a jamais empêché la traite. Mais il faut tenir compte aussi du site avantageux de Montréal pour grouper des acheteurs du monde entier tout en étant encore à proximité, à cause du transport rapide, des centres de production des pelleteries.

C'était un privilège recherché que celui d'un emplacement de "boutique volante" sur la commune de Montréal, sous le régime

français. Ceux qui n'en pouvaient obtenir se plaignaient. Si bien qu'en 1678, Frontenac tient personnellement une enquête à Montréal — notre ville a pris de bonne heure l'habitude des enquêtes — pour savoir comment sont distribués les emplacements de la commune. Chaque privilégié doit dire depuis quand il tient son privilège.

Les colons pouvaient traiter librement avec les sauvages, mais ils n'avaient pas le droit de trafiquer hors du pays. La *Compagnie des Indes* avait un privilège exclusif pour le commerce extérieur, et ce privilège était tel qu'il lui permettait de tuer par exemple une industrie naissante et qui avait absolument sa place ici, celle de la fabrication du feutre de castor. Fabricants de feutre et chapeliers de Montréal concurrençaient d'une façon ruineuse leurs confrères parisiens dont le syndicat se plaignit au roi. C'était bien dans la mentalité de l'époque, peut-être encore de la nôtre quoique les moyens soient changés, de considérer les colonies comme de simples comptoirs où la mère-patrie avait la haute main sur tout. Un ordre vint de Paris et toutes les boutiques furent démolies. C'était en 1736.

Parmi les victimes de cet ukase royal, on mentionne un certain Jean-Baptiste Chauffour, un nommé Laserres, un autre du nom de Huppé dit Lagroix.

Le régime des compagnies à monopole disparut sans arrêter la traite. A la fin du dix-huitième siècle elle avait pris une grande expansion sur les deux rives du St-Laurent, jusqu'aux Grands Lacs et le long du Mississipi. Des postes s'étaient établis un peu partout. En 1678, après la découverte du Mississipi par le père Marquette, Cavalier de LaSalle, l'un des plus grands explorateurs de son époque, s'était rendu jusqu'au golfe du Mexique. En 1748, de la Vérandrye, et en 1752, de Niverville atteignaient les Montagnes Rocheuses. Ces derniers étaient des explorateurs autant que des traiteurs: les profits de leur trafic avec les Indiens servaient surtout à financer leurs expéditions.

"L'expérience d'un siècle, note Masson, a prouvé que les explorateurs français n'avaient pas mal choisi leurs postes. Lorsque plus tard les Bourgeois de la *Compagnie du Nord-Ouest*, leur successeurs naturels, étendirent leur commerce dans ces territoires, ils s'établirent presque toujours aux endroits choisis par leurs devanciers ou tout auprès."

De Niverville avait établi par exemple le fort Jonquières, au

pied des Montagnes Rocheuses, à l'endroit même où, plus d'un siècle après, le capitaine Brisebois, de la police à cheval, fondait un poste qui porta d'abord son nom et qui est devenu Calgary. En 1874, avant de fixer le terminus du *Pacifique-Canadien* on hésita longuement entre Népigon et Kaministiquia, deux postes établis par les Français.

Le traité de Paris ne fut pas sans causer un certain ralentissement à ce commerce. Les conquérants mirent quelque temps à redécouvrir, avec le concours de voyageurs canadiens, les routes ouvertes du temps des Français.

Les Anglais étaient déjà entrés au pays cependant, au nord, par la baie d'Hudson. En 1576, Martin Frobisher, au nom du roi d'Angleterre, s'était arrêté à la terre de Baffin, se croyant au pôle nord et tout près de l'Asie. Puis d'autres expéditions furent tentées qui ne furent pas heureuses. Et ce que les Anglais n'avaient pu faire eux-mêmes, des étrangers, nos coureurs des bois Chouart-Desgrosseilliers et Radisson, le réussirent pour leur compte. Dans leurs courses à travers le continent, ces deux aventuriers étaient déjà remontés jusqu'au versant de la baie d'Hudson. Passés en Angleterre, après leur mésaventure de 1662, à Montréal, ils en parlèrent. A Londres, Radisson avait épousé la fille de sir John Kirk, l'un des frères Kirk qui avaient enlevé Québec à Champlain, en 1629. Cela lui donna des relations. Lui et son compagnon trouvèrent de riches marchands pour financer une expédition.

En mai 1668, Desgrosseilliers partit pour la baie d'Hudson à bord d'un petit navire, le *Nonsuch*. En août de l'année suivante, il était de retour à Londres, avec des fourrures. Ses commanditaires décidèrent de former une compagnie et ils trouvèrent un associé puissant, un membre de la famille royale, le fameux prince Rupert, d'où le nom terre de Rupert.

Fils du roi de Bohême, Rupert avait pour femme la princesse Elizabeth Stuart, fille aînée de Jacques premier, d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à obtenir une charte pour la *Company of Adventurers of England Trading in Hudson Bay*, les *Aventuriers d'Angleterre faisant le commerce dans la baie d'Hudson*. On désignait habituellement l'entreprise, *Hudson's Bay Co.*, au cas possessif, comme pour marquer la possession absolue de tout le territoire concerné.

Et en fait, cette charte que Rupert obtint de la main même du roi Charles II, en son palais de Whitehall, reste, comme le note Bryce, "le plus célèbre instrument qui jamais passa de la main

d'un roi dans celle de son sujet et qui, malgré des disputes incessantes, n'en resta pas moins en vigueur pendant deux siècles."

La compagnie obtenait non pas un modeste usufruit mais la propriété même de tout le bassin de la mer d'Hudson et des territoires environnants. Charles II donnait à son cousin — qui avait aidé il est vrai à rétablir son trône — tout ce qui n'appartenait pas à un autre prince ou un autre Etat chrétien.

Et de plus la compagnie était chargée de l'administration de la justice. Les officiers de la compagnie, dit la charte, "auront pouvoir de juger toute personne appartenant aux dits gouvernement et compagnie ou qui pourront vivre sous leur tutelle, dans tous les temps, au civil et au criminel, d'après les lois de ce royaume, et d'exécuter la justice en conséquence."

Où l'on voit que les rédacteurs de loi, sous Charles II d'Angleterre, ne cultivaient pas la phrase courte et limpide. Ceux de nos jours continuent la tradition.

Pour flatter notre fierté nationale, notons que d'Iberville un Canadien, sans respect pour leur charte, alla déloger les Anglais de la baie d'Hudson, en 1697, mais pour peu de temps il est vrai.

Le prince Rupert fut le premier gouverneur de la Compagnie. En 1676, des marchandises et denrées d'une valeur de £650 furent envoyées à la baie d'Hudson et échangées contre des fourrures qui se vendirent à Londres pour £19,500. Les dividendes atteignaient parfois jusqu'à cent pour cent. Ils étaient généralement de 20 pour cent. Des fortins furent construits sur la baie d'Hudson et la baie James et les commis de la compagnie, dans l'attitude indolente de monopoles, attendaient que les Indiens vissent leur apporter les pelleteries.

Ceux qui reprirent, au sud, après la guerre de sept ans, les routes ouvertes par les Français, firent preuve de plus d'activité disons le mot, d'âpreté.

Les Canadiens furent d'abord les seuls qui continuèrent la traite. La cession ne semble pas leur avoir causé un bien grand dérangement. En autant que leur trafic était concerné, ils n'eurent pas à se plaindre de leurs nouveaux maîtres. Il va sans dire que ceux-ci, pour connaître les routes, avaient absolument besoin des voyageurs canadiens et à cette époque, on ne donnait le nom de Canadien qu'aux descendants de Français. Ceux-ci avaient gardé les postes qu'ils avaient déjà et ils en établirent d'autres, non seulement dans l'ouest mais dans le centre américain. Parmi ceux des

nôtres qui se distinguèrent dans la traite des pelleteries, à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle, on compte trois générations de Chaboillez, de Rocheblave, Gabriel Cotté, c'est son nom qui a été donné à la rue Côté, Blondeau, Parent et Gamelin. Le *Dictionnaire des Canadiens français de l'Ouest*, par Maurice, en énumère quelques milliers d'autres. Les uns furent traiteurs libres, d'autres furent bourgeois de la *Cie du N. O.* ou encore employés par elle comme commis, gérants ou voyageurs.

Alexander Henry fut le premier Anglais qui osa s'aventurer dans les pays d'en haut, en compagnie du Français Etienne Campion d'abord et ensuite en compagnie du Canadien Jean-Baptiste Cadotte, qui avait déjà fondé un poste sur la rive américaine du Sault-Ste-Marie. Henry ayant réussi, d'autres suivirent ses traces, des Ecossais de Montréal pour la plupart. Il y eut d'abord une période de concurrence à outrance. Les traiteurs se ruinaient au jeu et la traite en souffrait. En 1775, Henry et Cadotte unissaient leurs intérêts à ceux de Thomas et Joseph Frobisher et de Peter Pond. C'était le début de la *Compagnie du Nord-Ouest* qui ne devait cependant être organisée pour de bon qu'en 1783. Puis pendant quarante ans, la *Compagnie des Bourgeois* ou encore la *Compagnie du N. O.* fut la plus terrible rivale de la *Cie de la Baie d'Hudson*, jusqu'en 1821, date de l'absorption de celle-là par celle-ci.

Les Français, c'est ainsi qu'on désignait les *Bourgeois du N.-O.*, qu'ils fussent indifféremment Ecossais ou Canadiens. C'était par opposition aux Anglais, les gens de la *Cie de la Baie d'Hudson*. Le français était d'ailleurs la langue officielle de la *Compagnie des Bourgeois* dont la plupart des voyageurs et autres employés étaient des Canadiens. Les Ecossais parlaient français.

Dans bien des cas, la sympathie réciproque des Ecossais et des Canadiens ne fut pas simplement commerciale. Un certain nombre de mariages en sont résultés. Ainsi Simon McTavish, le plus grand traiteur de son temps, épousait une Chaboillez; Rodrik MacKenzie, le cousin du découvreur, sir Alexander, en épousait une autre, Rachel Chaboillez. Francis Frobisher, le maître du *Beaver-Hall*, prenait pour femme une Jobert, Canadienne française. Un grand nombre de ces mariages, une trentaine peut-être, furent célébrés devant le ministre protestant. C'était la mode de l'époque, du moins chez certains traiteurs.

\* \* \*

Autant parler tout de suite de Simon McTavish. Né en Ecosse en 1750, il vint jeune à Montréal. La ville ne couvrait encore que bien peu d'espace. Les murs longeaient la rue McGill, la ruelle Fortifications, jusqu'à la rue Berri. A cet endroit, à la place de la gare Viger, se trouvait la citadelle, une petite élévation qui a été nivelée. La population était de 9000 habitants.

McTavish devint l'un des fondateurs de la *Compagnie des Bourgeois*. Après une brouille avec ceux-ci, il se sépara pour fonder une compagnie indépendante, la X. Y.

A l'âge de 43 ans, McTavish épouse Marguerite Chaboillez, fille mineure de Charles-Jean-Baptiste, le plus fameux de la famille. Le mariage se célèbre à l'église anglicane et c'est là que sont baptisés les quatre enfants qui naissent par la suite. Madame McTavish avait cependant un banc à l'église catholique.

Le ménage habitait le quartier chic, rue Saint-Jean, et payait un loyer annuel de £130. Quand McTavish acheta la maison, on lui demanda £1560, monnaie d'Halifax. Où l'on voit que ce propriétaire ne touchait pas du 10 pour cent sur son capital.

McTavish eut une ferme, à côté de l'emplacement actuel de l'université McGill. Il avait entrepris d'y construire une villa princière, 120 pieds de façade avec une centaine de fenêtres. Il n'eut pas le temps de réaliser ce projet. La mort vint le surprendre. La maison abandonnée tomba en ruines. On la disait hantée, ce qui eut fait le bonheur des gros journaux s'il y en avait eu à cette époque.

Beaucoup plus tard, la propriété fut morcelée. On ne sait trop comment, la ville en eut une partie et l'annexa au parc Mont-Royal. Sir Hugh Allan en acheta quelques arpents; c'est *Ravenscrag*.

Simon McTavish avait laissé une fortune de £125,000, ce qui était énorme pour l'époque. La veuve et les orphelins héritaient largement. La veuve se remaria à un officier anglais. Les enfants moururent jeunes et furent inhumés en Angleterre dans la crypte de l'église de Chiswick.

McTavish, caprice d'homme riche, s'était fait élever un tombeau sur sa ferme. On ne sait au juste s'il y fut inhumé et le tombeau est disparu. Le monument que l'on voit encore, à proximité du bassin McTavish, en bordure de l'avenue des Pins, et que la ville

s'est engagée récemment à entretenir, lui fut élevé par deux de ses neveux, Duncan et William McGillivray. Ceux-ci avaient bénéficié d'un legs substantiel à la mort de leur oncle.

\* \* \*

Formidablement organisée, ayant une véritable armée d'employés strictement hiérarchisés, la *Compagnie du N. O.* couvrit bientôt tout le territoire, des Grands Lacs jusqu'au Pacifique et de l'Océan Glacial aux frontières des États-Unis. La Compagnie a le mérite d'avoir produit des découvreurs en même temps que de grands traiteurs. Dès 1789, en effet, Alexander MacKenzie, que tourmente le rêve ancien de trouver le passage de l'Ouest, accompagné par quatre Canadiens et un Allemand, François Barriau dit Beaulieu, Charles Ducette, Joseph Landry, Pierre Delorme et John Steinbruck, se rend à la mer Glaciale, Puis en 1773, avec six Canadiens, Landry, Ducette et Beaulieu, Baptiste Bisson, François Comtois et Jacques Beauchamp et deux sauvages, il atteint le Fraser, rebrousse chemin, et par les terres, se rend aux bords du Pacifique. C'était les premiers blancs à se rendre si loin. En 1808, Simon Fraser avec Jules-Maurice Quesnel et quelques autres, reprenant l'oeuvre de MacKenzie, redécouvrent le Fraser, jusqu'à son embouchure et explorent la région. Une rivière tributaire du Fraser est baptisée du nom de Quesnel.

Il arrivait souvent que les représentants de la *Compagnie du N. O.* empiétassent sur les territoires supposés appartenir à la *Cie de la Baie d'Hudson*. Vint un moment où celle-ci voulut sortir de sa longue léthargie, envoyer ses agents au devant des sauvages et les empêcher d'aller traiter dans le sud. Il s'ensuivit des combats sanglants, des excès de toutes sortes, si bien qu'un moment l'on put croire que les deux compagnies, maîtresses de territoires grands comme un empire, et riches en fourrures de toutes sortes, allaient se ruiner mutuellement. L'absorption de la *Cie du N. O.* par la *Compagnie de la Baie*, en 1821, à la suite de négociations conduites en Angleterre par lord Selkirk et sir Alexander MacKenzie, mit fin à cette lutte. Les capitaux furent mis en commun et les deux organisations furent unifiées sous le nom d'*honorable Compagnie de la Baie d'Hudson*. Celle-ci resta maîtresse de tout l'Ouest jusqu'en 1870, alors que la plus grande partie de ses territoires, après compensation monétaire, passa au domaine fédéral. Les traiteurs cédaient la place à la civilisation en marche. Les emplacements des

postes devinrent les sites des villes de l'Ouest. Un peu plus tard, l'inauguration du premier transcontinental ouvrit le grenier des prairies. Le producteur de céréales remplaçait le trappeur indien ou métis.

\* \* \*

Sous le régime anglais comme sous le régime français la traite des pelleteries ne fut jamais autre chose que le troc pur et simple. Les sauvages échangeaient leurs pelleteries contre les objets les plus divers. Avec le temps, une valeur d'échange avait été créée, une sorte d'unité monétaire, le pelu ou plu, qui subsiste encore au Mac-Kenzie. Le plu était la valeur d'une bonne peau de castor, et dans les premiers temps, une peau de castor s'obtenait d'un Indien pour des marchandises coûtant au traiteur blanc une trentaine de sous.

Les Indiens, dira-t-on, étaient simplement exploités par les traiteurs. Il faudrait d'abord s'entendre sur une définition de la valeur. Là-dessus, les économistes n'ont jamais été d'accord. Les traiteurs, eux, ne s'en sont jamais préoccupés. Les sauvages donnaient par exemple une peau de castor pour un miroir. Dans ces solitudes du Canada d'autrefois, le miroir était un objet rare — le facteur rareté pour un économiste, — donc recherché, et par contre le castor était abondant.

C'était abuser des sauvages que de leur échanger des pelleteries contre de l'eau-de-vie. C'est vrai. Mais il est des civilisés contemporains qui donnent plus que l'équivalent d'une peau de castor pour de l'eau-de-vie.

L'opulence des taverniers et les surplus du gouvernement de Québec le démontrent surabondamment.

Et puis, l'exploitation occasionnelle des sauvages par les blancs c'était à titre de revanche. Par exemple, Alexander Henry, le premier Anglais qui se rendit au lac Supérieur, à son premier départ, en 1764, était rançonné à Sainte-Anne-de-Bellevue par une bande de sauvages qui s'étaient fait le raisonnement suivant: Cet Anglais ne pourra jamais se rendre aussi loin qu'il le désire. Autant le dépouiller nous-mêmes que de l'abandonner à d'autres individus sans scrupules, qu'il ne manquera pas de rencontrer sur sa route. La rançon était d'un baril de rhum.

En 1772, les premiers bourgeois, Peter Pond, Joseph et Thomas Frobisher, Jean-Baptiste Cadotte et Charles Paterson, étaient rendus presque aux fourches de la rivière Saskatchewan. Le convoi

était d'une trentaine de canots portant cent-trente hommes. Comme l'hiver approchait, et que les vivres allaient manquer, ils s'arrêtèrent au campement de Pasquayah, afin d'obtenir du chef cri, Chatique, autrement dit le Pélican, un nom prédestiné, un approvisionnement de poisson.

Chatique était campé, avec ses gens, une trentaine de familles, sur une élévation de la berge. Il commandait le passage. Henry a esquissé un portrait de Chatique: "un homme de plus de six pieds, corpulent, d'une physionomie suspecte". Henry était un traître et comme tel un rude gaillard. Chatique était à proprement parler un écumeur de rivière et il n'en rougissait pas, la chose étant déjà faite depuis sa naissance. Il savait de plus que ces Anglais qui venaient pour la première fois voulaient faire du commerce et non pas s'attirer l'inimitié des sauvages. Il invita les bourgeois sous sa tente de peaux de buffles et là, devant les principaux de sa tribu, il leur tint un petit discours: Contentement des Cris de voir leurs frères pales apportant tant de choses utiles. Les frères pales avaient dû remarquer que Chatique et sa troupe occupaient un site avantageux pour garder la route mouvante de la rivière; que s'ils réussissaient à passer en descendant, ils seraient sûrement repris en remontant.

Evidemment les visages pales devaient bien avoir l'intention de faire les cadeaux d'usage mais les Cris, dans les circonstances, s'attendaient à mieux. Les visages pales devaient y aller largement, très largement. Pour ne rien laisser au hasard, Chatique dressa lui-même la liste des objets qu'il voulait: trois barils de poudre, quatre sacs de balles et de bourre, deux colis de tabac, trois barils de rhum, trois fusils, des couteaux, des pierres à fusils, de la peinture rouge, de la verroterie, etc.

En principe, selon les économistes de toutes les écoles, le sauvage doit avoir les mêmes besoins primaires que l'homme blanc. Examinons la liste ci-dessus et l'on verra que c'est vrai.

Les fusils, la bourre, la poudre, les balles, les pierres à fusil, les couteaux, pour un sauvage de l'époque, c'était suffisant pour assurer le principal de l'alimentation, l'équivalent du pain et du beurre pour un soi-disant civilisé. Et Chatique participait déjà suffisamment à notre civilisation pour que, sans connaître probablement le café, il en exigeât le complément direct et indirect, le rhum et le tabac.

Les fusils, etc., c'était encore pour s'assurer la libre possession

du sol où s'élevaient sa tente et celles de ses sujets, c'est-à-dire le logement.

La verroterie et la peinture rouge, souci d'élégance, raffinement déjà dans le vêtement et la parure. De nos jours encore, combien de femmes, n'ayant rien de sauvage, feraient passer le rouge en comprimé et le carmin en bâton avant la robe de laine? Nos politiciens n'ont-ils pas conservé la peinture rouge et inventé la peinture bleue?

Chatique, après avoir choisi, faisait modestement remarquer qu'il était raisonnable parce qu'il aurait pu tout prendre.

Où l'on voit que les sauvages du Canada pouvaient à l'occasion agir comme des civilisés. Des barons de la féodalité, rançonnant les voyageurs qui traversaient leurs terres, n'auraient pas mieux parlé que ce Cri. Et certains hommes d'affaires contemporains ne sauraient prononcer un discours plus à point.

Chatique obtint pleine satisfaction. Mais l'aventure ne devait pas se terminer là. Le convoi était reparti. Il n'avait pas fait deux milles qu'un canot sauvage le rejoignait. C'était Chatique, seul. Il venait réclamer un autre baril de rhum et menaçait de tuer quiconque s'aventurerait à le lui refuser. Avait-il déjà goûté au rhum des trois premiers barils? Ils étaient 130 contre un seul et Chatique eut encore son baril de rhum. Les mêmes arguments qu'il avait déjà servis aux trappeurs valaient encore. Bien mieux, ils se bonifiaient avec l'âge, comme le rhum.

Lawrence Burpee, qui raconte cet épisode, note avec admiration, que si Chatique était un coquin, c'était aussi un homme. L'Anglais, sans aimer à être maté, a tout de même le respect de celui qui réussit ce tour de force. Il serait vraiment curieux de rechercher ceux des nôtres qui ont dû leur succès à cette connaissance du point faible de nos frères séparés, le culte de la force, même chez l'adversaire.

Il n'est question dans le commerce contemporain que de tourner un capital, le plus de fois possible en une année. Il en était autrement du temps des bourgeois de la *Compagnie du N. O.*

Masson, dans son livre dit que la compagnie envoyait ses commandes en Angleterre au mois d'octobre, après l'arrivée des pelleteries de l'année. Les marchandises expédiées de Londres au mois de mars de l'année suivante, arrivaient en juin à Montréal, où il fallait, pour faciliter les transports à bras, dans les portages, les assortir par ballots, (packs), — c'est ainsi qu'on dit encore dans le

haut de l'Outaouais et le long de la Kinojevis, jusqu'à Rouyn. — Les *packs*, variaient de 80 à 90 livres, selon les besoins des différents postes.

Ce travail se faisait à Montréal, pendant l'automne et l'hiver, et au mois de mai suivant, les ballots étaient expédiés, de Lachine, en canots, et n'arrivaient à destination qu'à l'automne, quelquefois même très tard, pour être convertis en pelleteries pendant l'hiver. Ces pelleteries n'arrivaient à Montréal que dans le courant de l'automne de la troisième année et étaient expédiées en Angleterre dans le mois de mars de la quatrième année et payées en juin. C'est-à-dire que la Compagnie, à cause de l'immense distance à parcourir et de la lenteur des transports, était obligée de faire ses déboursés plus de trois ans avant de pouvoir rentrer dans ses fonds.

\* \* \*

Au plus beau temps de leur gloire les bourgeois avaient établi à Montréal une institution unique en son genre, le *Beaver Club*. Les traiteurs seuls pouvaient en faire partie et l'une des conditions d'admission c'était d'avoir hiverné dans l'ouest, d'avoir été un *Nor'wester*. En plus le candidat devait recevoir les votes unanimes de tous les membres. C'était un club absolument exclusif. Cependant, d'après Masson, la table somptueuse du club était toujours ouverte aux étrangers de distinction et aux *Nor'Westers* de passage à Montréal et les officiers méritants de la compagnie y obtenaient très souvent leur introduction dans la société quelque peu exclusive de cette ville. Comme de raison, les bourgeois tenaient le haut du pavé à Montréal.

Le *Beaver Club* avait été fondé en 1785, lors de la coalition des traiteurs canadiens. Il ne se composait à l'origine que de 19 membres. Il cessa d'exister en 1821, quand la *Compagnie de la Baie d'Hudson* eût englouti celle des *Bourgeois*.

Il tint d'abord ses réunions un peu partout dans les différents hôtels de la ville. Puis le club dut avoir sa maison quelque part, côte du Beaver-Hall, car il reste des pièces d'argenterie et de verrerie portant sa devise. Les fêtes du club étaient célèbres. Le Dr George Bryce, dans son livre, *History of Hudson Bay Company*, en donne des descriptions.

Les membres du *Beaver Club* étaient naturellement les grands traiteurs. Plusieurs des nôtres en firent partie, notamment les Cha-

boillez, Charles-Jean-Baptiste et son fils, Charles, dont il sera question en terminant.

Mais auparavant un mot des voyageurs plus humbles, les mangeurs de lard, qui s'engageaient pour un an et qui touchaient pour cela, suivant les époques, de \$60 à \$300. Ils étaient presque tous Canadiens, donc Canadiens français. C'étaient eux qui transportaient, à l'aviron, les bourgeois, les provisions et au retour les fourrures.

C'est d'eux que nous sont venues les chansons de voyage. Sans eux, Mackenzie et plus tard Fraser, ne se fussent pas rendus à l'océan Glacial ni à l'océan Pacifique.

L'audace et la témérité de ces voyageurs étaient proverbiales parmi les gens de la fourrure. On raconte qu'au retour des expéditions, les voyageurs devaient prendre grand soin des fourrures. Ainsi au lieu de descendre les rapides en canots, les voyageurs devaient toujours faire portage. Les bourgeois n'auraient pas voulu risquer les cargaisons précieuses. Les voyageurs tenaient cependant à toutes émotions du voyage. Ils se divisaient en deux bandes. Quand le convoi arrivait à proximité d'un rapide, la moitié des voyageurs faisaient le portage avec les marchandises; les autres, avec un seul canot, qu'ils lestaient convenablement avec des pierres, sautaient les rapides au risque de leur vie. C'était le *Scenic Railway* avant la lettre.

\* \* \*

Passons aux Chaboillez. Les recherches sur cette famille sont singulièrement simplifiées car M. E.-Z. Massicotte lui a consacré, dans le *Bulletin des recherches historiques*, une monographie en huit ou dix articles, où se trouvent consignés tous les actes officiels qui la concernent, actes de baptême, contrats de mariage, contrat de vente, etc.

Qu'il y ait eu une lignée de Chaboillez au Canada, que plusieurs d'entre eux aient été des gens remarquables et qu'ils aient rendu service à leur race, — quand ça n'aurait été que de prouver aux Anglais de l'époque que les Canadiens pouvaient réussir en affaires — tout cela découle d'une bonne action, commise sur le tard cependant, par un vieux garçon, Charles Chaboulié.

Ce Charles Chaboulié, sculpteur sur bois, originaire de St-Rémi-de-Troyes, en Champagne, patrie de M. de Maisonneuve et de Marguerite Bourgeoys, avait 64 ans, quand il se laissa tenter par

la femme et convola, en justes noces, avec Marie-Angélique, fille de Louis Dandeneau du Sablé, et de Jeanne Lenoir. La jeune épouse était dans la vingtaine. Pour l'acte de mariage, Charles Chaboulié avait avoué cinquante ans. Ils eurent des enfants, des petits-enfants et d'arrières petits enfants qui eurent eux-mêmes des enfants. Ils ont encore des descendants parmi nous mais les derniers Chaboillez du sexe masculin moururent au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. L'abbé Augustin Chaboillez, curé de Longueuil, mort en 1834, fut probablement le dernier du nom. Il était de la quatrième génération.

Le cousin germain du curé Chaboillez, Charles Chaboillez, dernier de la famille à faire la traite, est le seul de sa génération qui ait eu des garçons, quatre enfants métis, qu'il avait ramenés de l'Ouest et qui furent baptisés à Terrebonne en 1811. Tous les quatre moururent jeunes.

En un peu plus de cent années, cette famille s'était établie, avait fait sa marque et puis était disparue.

A part l'ancêtre, il est deux Chaboillez qui nous intéressent.

L'ancêtre d'abord. Au commencement du dix-huitième siècle, lit-on dans les articles de M. Massicotte, Charles Chaboulié — c'est ainsi qu'il signe, ses enfants étant les premiers à porter le nom de Chaboillez — "sexagénaire et célibataire, sans grande espérance, avec son métier de sculpteur sur bois, de faire fortune dans un pays neuf, où les arts ne préoccupent pas encore les gens, songe que le terme de son existence approche et qu'il doit tourner son esprit vers ses fins dernières."

En 1701 il entre en pourparlers avec les frères Charron, de l'hôpital Général. L'artiste veut se donner, pour servir Dieu et les pauvres "en tout ce qu'il pourra de son art de sculpteur ainsi que dans la conduite de la menuiserie qui se ferait dans la communauté".

Mais cette vocation tardive n'avait rien de bien profond. Chaboulié quitte les frères Charron et forme avec Lambert Rousseau dit Larose, un militaire retraité, une de ces associations fraternelles comme il en exista un grand nombre dans l'île de Montréal à cette époque. Rousseau a de l'argent et une terre à Saint-Laurent. Chaboulié a de l'argent et ses outils de sculpteur. Ils mettront tout en commun. Chaboulié restera en ville jusqu'à ce qu'il ait achevé une porte de tabernacle pour la chapelle des Récollets. Puis tous les deux iront vivre à Saint-Laurent.

Comme ils n'ont ni l'un ni l'autre aucun parent, ils conviennent de léguer tous leurs biens au premier enfant qui naîtra du

mariage de Noël Levasseur et de Mlle Turpin, et ce, à cause de la bonne amitié qu'ils portent à ce jeune ménage. Tout cela vers 1702.

En 1704, Charles Chaboulié a rencontré Marie-Angélique Dandeneau du Sablé. Le mariage est décidé et célébré. Le jeune marié fait annuler la donation au fils Levasseur. Après une lune de miel de quatre ans à peine, il meurt en laissant trois enfants. L'aînée mourut en bas âge. Les deux autres, une fille et un garçon survécurent et se marièrent.

La veuve Chaboulié se maria en secondes noces avec un nommé Jean dit Viens. En 1719, avec son mari et ses enfants des deux lits elle alla demeurer à Mackinac ou au Détroit, deux postes de traite. Sa fille, Marie-Anne Chaboillez, devint la femme d'un traiteur, Pierre Parent. Le fils, Charles Chaboillez, élevé dans la région du Détroit, se familiarisa de bonne heure avec le commerce des pelleteries, seule occupation lucrative des pays d'en haut. Il paraît s'y être adonné exclusivement et avec succès. Il épousa, à Mackinac Marie-Anne Chevalier et en eut neuf enfants, sept fils et deux filles. Celles-ci épousèrent des protestants à la *Christ Church* de Montréal.

Tous les garçons trafiquèrent dans les pays d'en haut. Deux sont particulièrement intéressants, Charles Jean-Baptiste et Louis-Joseph, tous deux parce qu'ils eurent des fils qui survécurent et Charles-Jean-Baptiste parce qu'il devint l'un des grands traiteurs en pelleteries de son époque et certainement le plus célèbre des Chaboillez.

Charles-Jean-Baptiste, baptisé à Mackinac, le 9 juillet 1736, devint l'un des bourgeois opulents de la *Compagnie du Nord-Ouest*.

A l'âge de 33 ans, un peu après la cession du pays aux Anglais, il avait déjà fait fortune, et il obtenait la main d'une des plus riches héritières de Montréal, Marguerite Larchevêque, dit La Promenade. Le fiancé apportait dans la communauté 30,000 livres en monnaie et la fiancée 40,000 livres, "tant en argenterie et lingerie qu'en une maison de pierre, à deux étages, sise à l'encoignure ouest des rues St-Paul et St-Nicolas". Le mariage eut lieu à Notre-Dame en 1769.

Le jeune marié ne prolongea pas sa lune de miel au détriment de ses comptoirs de l'ouest. De 1769 à 1786, il fait renouveler une dizaine de fois ses permis de trafiquer.

En 1786, il était à Michillimakinac et avec plusieurs autres marchands voyageurs, il adresse une requête à Mgr l'évêque de Québec pour demander un missionnaire dans cette région qui en

était privée depuis 1775. En 1801, Mgr Denault, en tournée épiscopale, rencontre Chaboillez au fort Erié.

A partir de 1796, Chaboillez fréquente surtout la rivière Rouge et l'Assiniboine. Masson nous apprend qu'après 1804, il entreprit de pousser la traite au sud-ouest, jusque sur le territoire des États-Unis et au-delà du Missouri.

Dans le même temps se signait à Montréal, la convention qui unissait tous les traiteurs indépendants et rassemblait leurs énergies pour lutter contre la *Baie d'Hudson*. Charles Chaboillez, qui signa par procuration, et P. de Rocheblave, étaient les deux seuls Canadiens français à prendre rang parmi les opulents bourgeois de la *Cie du N. O.*

Au cours de ses rares passages à Montréal, Chaboillez faisait des placements. Il acheta une terre à St-Laurent, une autre le long de la petite rivière Châteauguay, trois îles, près du bout de l'île de Montréal. Il prêtait sur hypothèques. En 1795, avec quelques associés, il demandait la concession du *township de Brompton*.

La famille de Chaboillez vivait largement dans sa maison de la rue St-Paul qui fut le rendez-vous fréquent d'une belle société. Mme Chaboillez avait pour la servir des domestiques libres et des esclaves, nègres et panis. Quant au chef de la famille, il passait la majeure partie de son temps dans l'intérieur du continent. Il ne fut pas au baptême de la plupart de ses enfants ni même à la sépulture de sa femme en 1798. L'aîné de ses fils, Charles, était également absent à la mort de sa mère. Il était à faire la traite en compagnie de son père.

Charles J.-B. Chaboillez et Marguerite Larchevêque avaient eu dix enfants. Parmi ceux qui survécurent, un seul fils, Charles, fut traiteur comme son père. Des filles l'une devint la femme de Simon McTavish et une autre celle de Rodrick MacKenzie, deux grands traiteurs écossais. C'est la fille de Rodrick MacKenzie et de Rachel Chaboillez qui devint la femme de l'hon. Louis F.-R. Masson, fils de Joseph Masson, le fondateur de la succession.

Le jour même des funérailles de Mme Chaboillez, née Larchevêque, ses gendres McTavish et Bouchette, demandèrent au tribunal de nommer un tuteur aux enfants mineurs, le père étant absent. Ils firent dresser l'inventaire des biens de la communauté. On relève dans la liste une horloge française qui se remonte une fois par mois, deux grands cadres en taille-douce, trente-trois autres cadres, un grand tapis Wilton, deux christ d'argent, un écrioire et quatre

flambeaux argentés, deux ceintures à flèches, cinq petits cupidons, deux barils de cassonnade du pays, l'histoire ecclésiastique de Fleury, etc., etc.

Le père et le fils Chaboillez ne revinrent à Montréal qu'en 1806. Le père avait alors 70 ans. Il mourut à Montréal deux ans plus tard. Joseph Frobisher, dans son journal encore inédit, note le fait :

"1808, 25 sept. (dimanche) M. Chaboillez est mort à 5 h. de l'après-midi. A ses funérailles qui eurent lieu le 27, les porteurs furent James McGill, Wm. McGillivray, Frs Desrivières et Jacques Hervieux, quatre des riches marchands de Montréal. Au nombre des assistants il y avait M. Frobisher, M. de la Promenade, Rod. MacKenzie, Louis Chaboillez, Régis Chaboillez et Charles Chaboillez fils."

"Charles-Jean-Baptiste Chaboillez, écrit M. Massicotte, fut un homme supérieur, le seul Canadien français de son temps qui sut disputer de mérites et de puissance avec les traiteurs écossais anglais ou juifs qui, à la fin du dix-huitième siècle, s'efforçaient de monopoliser le commerce des pelleteries en Amérique du Nord."

Son fils Charles hérita de sa renommée et de la plus grande partie de sa fortune. Né en 1772, Charles Chaboillez avait étudié au Collège de Montréal, non pas le collège actuel, mais l'ancien, situé au marché à foin. Le jeune Chaboillez se dirigea de bonne heure vers l'ouest d'où il ne revint définitivement qu'en 1809 ou 1810, sa santé étant gravement compromise. Il ramenait avec lui quatre enfants naturels, deux fils et deux filles, qui furent baptisés en même temps, à Terrebonne.

Peu de temps après, Charles Chaboillez épousait à la *Metropolitan Church* de Quebec, Jessy-Dunbar-Selby-Bruyeres Bruce, âgée de 19 ans; et l'année suivante, il mourait à St-Henri-de-Mascouche et il était inhumé à Terrebonne. Pas un seul de ses quatre enfants ne dépassa 25 ans.

A Montréal, Charles Chaboillez, quatrième du nom, fréquentait le fameux *Beaver Club*. C'est de lui que Joseph Frobisher dit qu'il était son commensal habituel au *Beaver-Hall*.

Du frère de Charles-Jean-Baptiste, Louis-Joseph, nous ne savons rien de particulièrement intéressant si ce n'est que la traite ne paraît pas lui avoir été profitable autant qu'aux autres. Il s'endetta. Il eut un fils qui fut notaire et qui épousa Angélique Conefroy. Celle-ci, devenue veuve, disposa de ses propriétés. Elle s'entendait fort bien aux affaires. En 1818 elle fit subdiviser un

lopin de terre qu'elle possédait dans le faubourg St-Joseph, près du troisième Collège de Montréal, et en fit établir le plan par Jacques Viger.

Ce terrain comprenait un ancien petit étang qui, asséché, porte de nos jours, le nom de square Chaboillez. C'est sur le plan de Jacques Viger qu'on relève les noms des rues Chaboillez, devenue Montfort, des Inspecteurs et Ste-Marguerite, aujourd'hui Ste-Cécile. La vente de ces terrains se poursuivit jusqu'en 1825. Montréal subissait alors une première poussée d'expansion vers l'ouest, non pas l'ouest géographique mais ce qu'on est convenu d'appeler l'ouest de l'île.

L'établissement à cette époque, sur le site actuel du marché à foin, du troisième Collège de Montréal, après l'incendie du deuxième, avait favorisé la veuve Chaboillez pour la subdivision et la vente de ces terrains. Un peu plus tard la construction de la gare du *Grand Tronc* et de l'*Intercolonial* devait ajouter considérablement à leur valeur.

L'asphaltage de la place est bien plus récent.

EMILE BENOIST.

## IMPRESSIONS D'OXFORD

Mesdames et messieurs, ce n'est pas mon intention de vous faire une description méthodique de la vie intellectuelle, sociale et sportive de l'Université d'Oxford. D'autres l'ont déjà fait avant moi qui étaient mieux qualifiés pour ce faire; un séjour de deux ans dans la célèbre Université, ne peut certes pas m'autoriser à venir vous faire une analyse pédante du système tout spécial qui préside à la formation des heureux qui se rencontrent sur les bords de la Tamise. Je n'ai fait que jeter pêle-mêle sur le papier, griffonner sans plan bien arrêté, quelques impressions toutes personnelles, et les reliant les unes aux autres d'une plume qui s'est efforcée d'être française, après s'être malheureusement rouillée dans la brume anglaise, je vous les offre humblement, confiant que vous me saurez gré de ne pas vous importuner outre mesure par des considérations d'une sécheresse philosophique ou scolastique.

Faisons, si vous le voulez bien, une excursion rapide vers la terre promise à l'heureux boursier. Nous avons traversé l'Atlantique sans être trop malades... ni trop bien, nous sommes débarqués à Plymouth, dans la brume, la pluie, et avec un frisson de tout le corps; un train extrêmement rapide nous a transportés en quelques heures à Londres; nous y avons vu Nelson et sa colonne, le Strand et Whitehall, puis, après un déjeuner plantureux, nécessairement, nous sommes allés le lendemain matin, rendre une visite rapide aux splendides bureaux de la Province de Québec sur le King's Way, et nous venons de quitter la grande capitale, de peur de ne pouvoir plus nous défaire de son magnétisme tout spécial.

Le train file à travers une campagne ployant sous la rougeur des premiers jours d'octobre; collines et vallons se succèdent dans tout l'éclat de l'automne anglais; Turner y eût trouvé ses plus beaux paysages. Mais l'horizon s'assombrit. Il pleuvra sûrement quand nous arriverons à Oxford. En effet il commence à pleuvoir. Une ville médiévale à clochers et à pignons se dessine presque lugubrement dans le gris qui descend. Nous voici arrivés.

C'est presque toujours par une journée sombre d'octobre que

<sup>1</sup> Conférence donnée en la salle Saint-Sulpice, le mardi 1 février 1927, sous les auspices de la "Société des conférences des Hautes Etudes Commerciales," et sous la présidence d'honneur, de M. Léon-Mercier Gouin, C.R.

le futur oxonien fait connaissance de sa nouvelle patrie. Sur le quai de la gare, c'est un brouhaha indescriptible, une confusion de *plus-fours*<sup>2</sup>, de bicyclettes, de sacs de golf, de figures souriantes, de malles, d'airs blasés et de chapeaux à bords rabattus.

Un taxi rabougri emportera tout le patrimoine de l'immigrant et sa personne pour le même prix.

De vieilles rues, des manufactures, puis le couloir étroit de Queen Street, et enfin le véritable Oxford. Ce n'est ni décevant, ni éblouissant, la pluie enveloppe tout dans la même indéfinissable langueur. Nous hapons au passage la majesté de Tom Tower; nous apercevons, entre deux secousses, la ligne élégante de la tour de Magdalen, puis, le taxi s'engouffre bientôt dans un couloir plus étroit que le précédent, et l'ensemble imposant de la Bibliothèque Bodléienne, du Radcliffe Camera, de la Chapelle de St-Mary, des collèges, de All Soul's et de Brasenose et de notre propre collège offre à nos regards surpris la première véritablement bonne impression.

Oxford est une ville de 50 à 60 mille habitants, surtout résidentielle, l'industrie n'y florissant que dans un faubourg éloigné; c'est une ville de rentiers, de professeurs, de commerçants retirés des affaires, de jeunes filles cherchant mari, mais c'est avant tout la plus belle ville universitaire qui soit. Quatre ou cinq grandes avenues la sillonnent au nord et à l'est. North Oxford est essentiellement anglais. Là, chaque cottage a sa pelouse, sa clôture, son lierre; pas une demeure dont le jardin ne soit entouré d'une clôture ou d'une haie, parfois assez élevée pour voiler toute vue au passant, mais généralement haute de un ou deux pieds, en brique arrondie ou en fer, très rarement en bois. Ce qui fascine le plus l'étranger dans cette architecture domestique, c'est la nouveauté, c'est le contraste des genres et leur variété; l'œil rencontre des styles auxquels il n'était pas habitué en Amérique; les constructions de style georgien et Tudor, offrent le contraste de leur pierre grise et de leur brique rouge, avec la ligne droite du gothique perpendiculaire et l'ornementation et les guirlandes du gothique classique des collèges. Les pignons et les flèches pointent gracieusement le ciel et les centaines de cheminées qui dentellent l'horizon, offrent à l'étranger sur-

<sup>2</sup> Culottes de golf. L'auteur s'excuse de l'usage répété qu'il fait de mots anglais; ce sont pour la plupart des mots n'ayant pas d'équivalent français ou tellement usités à Oxford que la traduction leur enlèverait leur physionomie propre.

pris un spectacle inconnu. Car là-bas, l'architecture doit porter une attention toute spéciale aux petites cheminées dont chaque demeure se trouve nécessairement parée; le chauffage central étant presque totalement inconnu, et volontairement encore, il devient nécessaire d'avoir un foyer dans chaque pièce, et en conséquence, autant ou presque de cheminées. C'est une coutume à laquelle l'Angleterre s'accroche criminellement; là-bas, on est ennemi du chauffage central, et les prétextes apportés sont tous aussi mauvais les uns que les autres. Au fond il y a peut-être là une question de sentiment à laquelle je suis bien près de me rallier; il y a tant de poésie autour d'un foyer, et il fait tellement meilleur se laisser geler le dos devant une bonne flambée, que d'avoir chaud dans une pièce sans âtre. Le fait en tous cas, existe, il faut s'y soumettre. Et l'horizon d'une ville anglaise est dentelé par des centaines et des centaines de petites tours rouges d'où s'échappent, l'hiver, des nuages de fumée diaphane.

La partie centrale de la ville, la plus active, est aussi celle des collèges, mais leur disposition est telle que chacun, du moins des plus grands, peut avoir à l'arrière ses immenses jardins sans que de la rue, on ne puisse le moindrement en soupçonner l'existence. Tous les collèges se trouvent groupés dans un espace relativement restreint, mettons le carré formé par les rues Dorchester, Sherbrooke, Peel et Bleury. Il n'y a que Worcester qui soit tristement isolé dans son coin.

Je ne suis malheureusement pas qualifié, pour vous décrire la majesté, la richesse, la dignité qui se dégagent des collèges d'Oxford. Il y en a 26, de style différents où le gothique domine; chez les plus anciens, comme Merton et New College, c'est le gothique classique, avec son Hall et sa chapelle à voûtes élancées, ses cintres aigus, ses moulures arrondies; dans d'autres, comme All Soul's, c'est le gothique fleuri avec ses voûtes moins altières, ses pinacles à crochets, ses fenêtres géminées et d'une ornementation inouïe, ses chapiteaux à feuillage, ses frises décorées. Quelques uns, plus sobres, sont de la Renaissance comme Queen's et Hertford, ce dernier ressemblant plus dans sa partie ancienne à quelque grand hôtel privé, mais possédant peut-être l'une des parures les plus attrayantes d'Oxford, un pont ressemblant au "pont des soupirs" à Venise, reliant les deux parties du collège, séparées par la ruelle conduisant à New College.

L'impression de tant de gothique, de tant de fleuri est inexpri-

mable. On ne peut retenir son admiration devant la majesté de la tour appelée "Tom Tower", qui surplombe le collège de Christ Church comme une immense barette grise, ou devant l'élégance du clocher de la chapelle universitaire de St-Mary et la magnificence des tours du collège de All Soul's. C'est le gothique anglais dans ce qu'il y a de plus riche et de plus imposant. Et si vous songez qu'aux 26 collèges dont chacun possède une chapelle, un clocher ou une tour, doivent s'ajouter d'autres édifices plus vieux qu'aucun monument américain, tel la bibliothèque Bodléienne, le Radcliffe Camera, sorte de dôme extraordinaire, que l'on dirait enlevé à quelque cathédrale gigantesque et déposé précieusement sur un socle monumental; tel encore le théâtre Sheldonian et le musée Ashmoléen, et tout cela, comme je vous l'ai dit, dans un espace relativement restreint, vous commencerez à comprendre quelle noblesse, quelle impression d'art se dégage de ce coin unique au monde. Oxford donne bien de prime abord l'impression d'une ville médiévale, d'une ville de rêve, oubliée par le temps, au fond d'une vallée verdoyante.

Lorsqu'au cours d'une promenade, on s'en éloigne, soit en parcourant les sentiers qui longent la Tamise à l'est et au nord, soit en montant au sud vers Boar's Hill, le coup d'œil sur ces aiguilles effilées, sur ces tours puissantes, perçant la buée qui enveloppe souvent la vieille ville, est incomparable; on se croirait en présence d'un tableau vieux, non terminé et lointain; l'anglo-saxon, sentant que toute cette beauté est anglaise, y puise avec raison sa fierté, et l'étranger, ne peut que rendre hommage au peuple qui a su conserver aussi précieusement cet antique joyau.

Les environs sont très agréables: de riantes collines, sur lesquelles les nuages viennent jeter une ombre fantaisiste, d'agréables vallées, de coquettes rivières, et surtout l'orgueilleuse Tamise qui y prend naissance de deux petits mais fiers cours d'eau, l'Isis et la Cherwell; ces rivières, elles-mêmes, ont un charme magique dans leurs méandres gracieux entre des rangées de saules attendris ou de hêtres touffus, ou le long de bosquets parfumés ou de massifs plus sauvages. C'est pendant le terme d'été qu'Oxford apparaît dans toute sa gloire, et nul n'en connaît toute la beauté qui n'en a visité les environs sous le soleil de juin.

Malheureusement, ici, comme ailleurs, la pseudo-civilisation moderne a glissé ses morbides tentacules; les anciens murs, sommeillant sous un lierre, vieux de plusieurs cents ans, tremblent maintenant sous la cacophonie des instruments de toutes sortes dont

l'homme se sert pour parvenir plus vite à la mort; les murs sont impuissants à assourdir les hurlements déchirants des automobiles et des motocyclettes, les sifflements crispants des phonographes à essence de jazz, les grondements sinistres des autobus à petite tête et à gros corps, les plaintes répétées des trains déchirant la nuit.

Pour connaître la sérénité du ciel oxonien d'autrefois, il faut attendre l'heure paisible entre toutes, où la nuit étant descendue sur les collèges endormis, la lune jette sur les chapelles des reflets d'argent ou dessine des dentelles sombres sur le vert palissant des quadrangles; le silence de la nuit grandit alors démesurément, les murs et les tours et les clochers s'allongent sur un horizon cendré; ou bien, il faut s'égarer sur les sentiers qui longent la Cherwell et l'Isis; là, le vol d'un papillon, la plainte d'une brise qui se meurt, le déchirement de l'eau rencontrant une source ou écartant les joncs, le bourdonnement lointain de *Big-Tom*<sup>3</sup> ou le timbre plus perçant des cloches de New College ou d'Exeter, pénètrent le rêveur égaré d'un trouble vieillî; on pourrait se croire quelques instants transporté dans quelque ville paresseuse d'Italie, en Toscane ou en Ombrie, ou vivre dans le calme d'une vieille abbaye.

### LES COLLÈGES.

Je vous ai dit que l'Université fait la vie de la ville; quand les étudiants sont en vacance, Oxford est une ville morte. Mais ce qui fait la vie de l'Université, ce sont les collèges; il y en a 22 pour les hommes et quatre pour les jeunes filles. Je n'entreprendrai pas immédiatement de vous décrire le système. Qu'il me suffise de vous dire que les collèges ne sont pas des facultés; ils forment des sociétés par eux-mêmes, ayant leur vie propre, à l'intérieur de l'Université; l'Université, elle, n'est concrétisée que dans son conseil d'administration, ses règlements, son édifice unique et la splendide école où ont lieu les examens et où se donnent quelques cours; se rattachent encore à elle, évidemment, les grandes bibliothèques, le théâtre sheldonien et les musées; mais la grande réalité, c'est le collège. Il ne correspond pas, comme on est tenté parfois de se l'imaginer à la "Fraternity" américaine, quoique une bonne partie des étudiants y habitent; il n'est pas non plus une faculté, puisque les étudiants d'un même collège peuvent embrasser les branches les plus diverses

<sup>3</sup> Carillon du clocher du collège de Christ Church.

de la connaissance humaine et que n'importe quel cours peut s'y donner, suivant les décisions des conseils des diverses facultés de l'Université. Qu'est-il donc ? Il est le centre de la formation générale de l'étudiant.

Et maintenant, revenons-y, si vous le voulez bien.

Vous vous souvenez que notre taxi nous a tantôt fait traverser la ville. Il s'est arrêté devant un portique dont les énormes grilles en fer forgé étaient ouvertes. Nous entrons et nous faisons connaissance avec la première curiosité d'Oxford, le portier. Un homme d'un certain âge, s'avance, le sourire aux lèvres.

—Vous êtes ?

—Antoine Mauriac.

Nous avons l'impression soudaine qu'on nous a attendu toute la journée, en fait, que le collège n'ouvre ses portes que pour nous tant il y a d'affabilité chez cet homme. Et l'inévitable question se pose immédiatement: Qui est-il ? Le *Principal*<sup>4</sup> ou l'un des *dons* ?<sup>5</sup> Comment en effet soupçonner qu'un homme aussi charmant soit portier. Un groupe d'*undergraduates*, tête nue, et vêtus du traditionnel pantalon gris à larges bords, ou de *plus-fours* élégants, est passé près de nous. Il n'a même pas jeté un coup d'œil. Pourtant, nous devons avoir l'air bizarre dans ce décor nouveau.

C'est la seconde caractéristique d'Oxford: terre d'individualisme, de "je m'en fichisme" et de "je me mêle de mes affaires."

—Votre chambre est à gauche dans le troisième *stair-case*<sup>6</sup> du *quad* No. 2. Vos bagages y seront portés dans un instant.

Troisième *Stair-case*, *quad* No. 2, qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Et c'est qu'il n'a pas l'air de vouloir nous suivre. Décidément, cet homme est le *Principal*.

A l'extrémité du portique apparaît une grande nappe verte. Allons-y, nous y trouverons sans doute la clef du mystère.

Et nous entrons enfin à l'intérieur du collège; de la rue, nous n'en pouvions rien soupçonner; un vaste quadrilatère, une belle pelouse anglaise; fermées à angles droits autour de ce quadrangle, les bâtisses; toute la vie du collège converge vers ce quadrangle.

<sup>4</sup> Président ou supérieur du collège.

<sup>5</sup> On nomme ainsi tous ceux qui participent activement à l'enseignement universitaire; tels les professeurs, les chargés de cours, les tuteurs, etc.

<sup>6</sup> Les "stair-cases" sont autant d'habitations séparées par des murs intérieurs; ils sont, par comparaison, comme les logis de nos longs pâtés de maisons; chacun peut avoir deux trois ou quatre étages, mais il n'y a pas de communication intérieure entre deux habitations. c'est-à-dire entre deux "stair-cases" voisins.

Autrefois, dit-on, les collèges étaient habités par une gent pieuse, tranquille et studieuse; on n'y enseignait à peu près que la théologie; petit à petit, le cercle s'est élargi; aujourd'hui, il n'y a que deux collèges réservés aux étudiants en théologie; tous les autres sont ouverts à tous; à mesure que les murs se couvraient de poussière, les esprits, eux, s'ouvraient aux belles choses de la vie: histoire, médecine, mathématiques, que sais-je encore; mais les collèges ont gardé leur physionomie propre; ils sont demeurés, par leur architecture et leurs dispositions, des cloîtres.

Autour de ce quadrangle, s'ouvrent différents portiques, plus petits que celui de la loge centrale, qui donnent accès à autant d'habitations séparées; les uns, aux *stair-cases*, de chaque côté desquels se trouvent les suites des étudiants; d'autres plus imposants, au grand Hall, à la chapelle, aux salles de cours, à la bibliothèque ou au salon général.

Toute la vie du collège converge donc vers ce *quad*, et c'est lui qui fait le seul lien de communication entre les différents *stair-cases*; un étudiant qui habite dans le deuxième *stair-case* et qui veut aller rendre visite à son camarade qui habite dans le troisième, devra donc passer par le quadrangle, beau temps, mauvais temps, pour aller voir son ami. Tous les collèges ont au moins deux de ces cours intérieures, qui communiquent entre elles par des passages en arcade. Ce sont ces quadrangles remplis de lumière, qui égalaient la pierre grise, par le vert dormant de leur pelouse ou le vert grim pant du lierre.

En certains collèges, il y a au centre d'un des *quads*, un jet d'eau, une fontaine, dans laquelle il arrive parfois, qu'on jette, la nuit, un étudiant impopulaire, pour le seul plaisir de lui faire prendre un bain; d'autres ont un cadran solaire, vieux déjà de plusieurs cents ans, ou des plate-bandes de fleurs. Tout cela est très frais, très reposant et très intime; dans cette prison fleurie qui enfermera ses plus belles années, l'étudiant s'attachera à son collège; et il n'en est pas un seul qui, à son départ d'Oxford, regrettera d'avoir été admis dans le collège même où il aura vécu; c'était le seul, vous dira-t-il, où il eut voulu aller, si on lui en eût laissé le choix en toute connaissance de cause. C'est au collège d'abord que se rattachent les meilleurs et les plus durables souvenirs. Les vieux murs laissent dans l'âme l'empreinte de leurs siècles.

Mais notre chambre est dans le deuxième *quad*. Allons-y. Un

passage en arcade laisse entrevoir une nouvelle lumière de pelouse verte. Ce doit être cela.

Nous voici dans le deuxième *quad* et voici le troisième *stair-case*. Facile à trouver en somme; il y en a douze autour de ce quadrangle et ils sont numérotés.

Un portique gothique, qui n'a pas de porte, de chaque côté, une suite, en face de nous un escalier.

Notre chambre est au troisième, un tableau indicateur nous le dit. Oh! comme il doit faire froid là-dedans, en hiver, quand le vent s'engouffre en spirales glaciales par cet escalier et vient gémir au bas des portes. Notre suite est au troisième. Tant mieux! Le vent prendra plus de temps à monter. Mais nous aussi...

Tous les étudiants n'habitent pas au Collège; ceux qui ont leur gîte dans les pensions de la ville forment peut-être une proportion de quarante pour cent. Les étudiants qui logent au collège ont chacun leur suite; un boudoir, une chambre à coucher et une garde-robe. Les dimensions varient avec les collèges et les *stair cases*, mais elles assurent toujours le maximum de confort. On comprendra que le centre, le point important de toutes ces pièces, c'est le foyer; il fait bon veiller devant l'âtre, pendant les journées humides d'hiver; et c'est aussi une sensation agréable, quand on sent le besoin de chaleur, de mettre du feu au fagot caché sous le charbon, de voir la flamme joyeuse se faufiler à travers les boulets et de sentir une chaleur bienfaisante se répandre dans la chambre.

Il y a un inconvénient: on ne peut allumer les deux foyers, celui du boudoir et celui de la chambre, en même temps, et ce dernier, sauf lorsque l'on est malade demeure aussi froid que Québec en hiver; la chambre aussi par conséquent. Aussi quand par exception, le thermomètre descend pendant la nuit, en bas du point fatidique de 32, il arrive que l'étudiant, dont la fenêtre est demeurée ouverte, trouve le matin de la glace dans sa cuvette; heureusement que le scout quand il est venu le réveiller lui a apporté de l'eau chaude. Le *scout*. Qu'est-ce donc que le *scout*?

Le *scout* n'est pas tout à fait un valet, mais il l'est un peu tout de même. Il cumule les fonctions de valet de l'étudiant et de domestique du collège; il est attaché à six ou huit étudiants suivant le nombre de suites qui donnent sur chaque *stair-case*; c'est lui qui va les réveiller en faisant le plus de bruit possible; c'est lui qui entretient le foyer, par conséquent qui le rallume tous les matins, qui voit à ce que les chaussures soient bien cirées, qui met l'ordre à la

chambre et au boudoir, lave la vaisselle du lunch et du thé, et de façon générale veille au confort de ses maîtres. Mais son rôle n'est pas aussi matériel qu'on le croirait. La majorité des *scouts* sont au collège depuis nombre d'années, ils ont vu passer deux, parfois trois générations et ils n'aiment rien autant que de pouvoir dire: "en 95, du temps de votre père". Aussi sont-ils les conseillers des jeunes arrivés; c'est le *scout* qui met au courant des coutumes; c'est lui qui suggère, qui se permet, parfois, mais très rarement cependant, de faire des observations. Le *scout* a son orgueil à lui: avec ses pairs il est jugé d'après ceux qu'il sert; le *scout* qui sert un *blue*<sup>7</sup> ou un président de société ou un *first*<sup>8</sup> ne se gênera pas pour le clamer auprès de ses confrères: de là les préférences discrètes, quoi qu'il les fasse voir le moins possible, c'est tellement contre les convenances et l'orthodoxie du "Scoutisme". Bref, le *scout* s'attache paternellement à l'étudiant, s'intéresse à ses études et à ses activités sportives et sociales, mais toujours avec cette discrétion toute particulière de l'homme âgé qui sert un maître jeune et inexpérimenté.

### LES ÉTUDES.

Maintenant que nous voilà dans notre nouvelle cambuse, il va falloir organiser notre vie, car on ne l'organiserait pas pour nous, mais on va nous aider cependant jusqu'à un certain point à comprendre le système. Le principal ou le doyen du collège nous assignera un tuteur moral et un tuteur ordinaire; le premier est chargé de notre bonne conduite et des soins de notre âme, mais... il n'a pas à voir à notre vocation; d'ailleurs on ne le voit qu'une fois durant tout le séjour à Oxford; le second, lui, entre dans notre vie de plein pied, car c'est lui surtout qui aura à guider notre développement intellectuel. Le système tutorial est un système merveilleux où l'étudiant se trouve en communication constante, non pas peut-être avec son ou ses professeurs, car un tuteur peut être professeur sans pour cela enseigner à ses propres pupilles, ou vice versa, mais avec un homme qui le suivra dans toutes les phases de son développement universitaire, qui le guidera avec intérêt et deviendra souvent un excellent ami.

<sup>7</sup> Qui fait partie d'une des équipes qui jouent annuellement contre Cambridge; il y a les rowing blues, les soccer blues, les rugby blues, etc.

<sup>8</sup> "First class honours". Un "first": qui a obtenu une "grande distinction" aux examens.

A Oxford, l'élève est libre d'assister au cours ou de ne pas y assister.

Les professeurs ennuyants sont bientôt délaissés; il y en a qui au début de l'année ont un auditoire de 100 à 150 étudiants, et qui à la fin du premier terme, c'est-à-dire au bout de deux mois parlent devant à peine 10 ou 15 élèves, d'autres par contre, voient leurs classes augmenter continuellement. Un cours est toujours un cours et ceux d'Oxford ne diffèrent pas de ceux de Montréal.

Oxford choisit ses *dons* non seulement en Angleterre, mais aussi bien dans tout l'Empire et dans tous les pays d'Europe, et parfois même aux États-Unis. Mais une sommité n'est pas nécessairement un bon professeur et il peut y avoir, entre les deux, la différence de l'ennui aux doigts endormants. A Oxford, je vous le répète, c'est l'élève lui-même qui doit s'instruire sous la direction de son tuteur; le tuteur dira quels sont les cours à suivre et surtout quels sont les auteurs importants à lire. Le commerce des résumés est totalement inconnu là-bas; par ailleurs les librairies sont très achalandées. Le travail de l'étudiant sera un travail personnel; il ne lui suffira pas de retenir quelques notes, copiées au hasard dans le cahier du voisin, il devra dégager des auteurs qu'il lira, les principes et les données de son domaine propre; ces auteurs, il devra se les assimiler jusqu'à tel point que s'ils sont grecs ou latins, il suffira à l'examen de lui citer une phrase du texte pour qu'il puisse la situer et la commenter à la lumière du texte qui précède et de celui qui suit.

Dans les pays latins où l'on se pique d'une supériorité intellectuelle parfois fort exagérée, souvent mal comprise, en France, surtout, on aime à se moquer un peu des universités anglaises, d'Oxford et de Cambridge.

Les systèmes peuvent différer, la différence n'est pas une infériorité. Dans les universités latines la présence au cours est peut-être de rigueur, mais est-il préférable pour l'étudiant d'assister souvent endormi, à trois cours dont il a d'ailleurs un résumé devant lui, que d'assister à un seul cours, de se délasser pendant une heure et d'étudier pendant une heure? Et sait-on qu'à Oxford et à Cambridge, une fois par semaine, parfois deux fois, l'étudiant doit se présenter chez son tuteur et lui lire un essai, une étude qu'il aura dû écrire sur la matière de son enseignement, puis discuter avec lui de ses lectures de la semaine. On a son petit amour-propre. Qui ne l'a pas?

Et se présenter devant le tuteur les mains et la tête vides, pour faire parade de son ignorance pendant une ou deux heures est une expérience que l'on aime à tenter le moins souvent possible.

Ce système de la *tutorial*, comme on l'appelle là-bas, est un système presque idéal; il tient à la fois de l'enseignement que l'on donne dans nos collèges classiques, et de notre enseignement universitaire; c'est la liberté contrôlée par l'amour-propre, le travail libre d'une liberté réfléchie; en somme pour obtenir le titre convoité, il faut passer l'examen, et pour passer l'examen, il faut avoir étudié.

D'ailleurs, si un certain nombre d'étudiants vont à Oxford dans l'unique but d'étudier, la grande majorité s'y rendent afin d'y chercher une culture générale, sous le couvert de la spécialisation. Le latin et le grec, le grec surtout, planent sur l'éducation d'Oxford et de Cambridge comme l'encens dans une église. Quelque étude que l'on fasse, on peut être certain de rencontrer sur son chemin un auteur latin ou grec qu'il faudra étudier dans le texte. Oxford et Cambridge demeurent attachés aux vieux maîtres et n'ont pas encore, heureusement, été atteints du mal moderne qui chasse les langues mortes de l'enseignement. Les "Scholars" grecs ou latins ne sont pas rares et les gagnants des prix pour les essais latins ou grecs reçoivent l'hommage public de l'Université, en faisant la lecture de leur œuvre, du haut d'une tribune spéciale située dans le *Divinity School*, lors de la collation solennelle des diplômes, en juin. Si le système de la *tutorial* est idéal, il est peut être possible de faire une réserve en ce qui regarde la disposition des programmes; ici, il n'y a peut-être pas assez d'élasticité pour l'étudiant étranger qui désire parfaire ses études plutôt qu'acquérir les premiers éléments d'une science quelconque. Mais ce ne sont là que des nuages dans un ciel italien. Et d'ailleurs Oxford et Cambridge ont été créés pour les anglais, non pour les étrangers.

Je n'ai pas le temps dans une conférence relativement courte de vous faire un exposé détaillé du système d'étude; j'espère cependant, vous avoir suffisamment décrit la méthode tutoriale pour que vous compreniez quelle différence énorme il y a entre ce système et le nôtre; dans l'un, c'est l'étudiant qui ira lui-même aux sources écrites de la science à laquelle il se destine, sous la direction intelligente de son tuteur, avec au besoin l'aide des professeurs, par leurs cours; ici, le professeur sera la presque unique source du bagage scientifique de l'étudiant qui n'aura qu'à exercer sa mémoire. Le premier laisse beaucoup plus d'initiative au discernement et au

jugement, et offre beaucoup plus de garanties de durée et d'intensité dans la connaissance acquise. Et puis en somme, au pur point de vue satisfaction personnelle, n'y a-t-il pas une jouissance infiniment plus grande à analyser soi-même une page qu'à s'en faire donner l'explication de six? Vous avez là en résumé le contraste des deux éducations, l'anglo-saxonne et la latine; la première est à base d'individualisme et de libre arbitre, l'autre à base d'unification et de raisonnement uniforme.

A Oxford, au cours d'un examen, un élève pourra peut-être obtenir une excellence sur une seule réponse, s'il s'y montre original et personnel, lors même que dans ses autres réponses il commettrait des erreurs de faits ou de précision. L'Université n'a pas pour but de former des statisticiens de l'esprit ni des hommes d'une perfection singulière, mais des hommes complets et bien pensant, c'est-à-dire jugeant par eux-mêmes. C'est une opinion à discuter, je vous la soumets en toute humilité.

### LES TRADITIONS

Je vous ai dit que la grande majorité de ceux qui vont à Oxford vont y chercher une culture générale. Cette culture générale ce n'est ni dans les livres, ni dans les cours de ses professeurs, ni même dans les entretiens avec son tuteur que l'undergraduate la trouvera uniquement. Oh! sans doute, les livres, les cours et son tuteur influenceront de façon très appréciable ses idées, ses goûts, ses ambitions et ses conceptions, mais d'autres facteurs, presque impondérables ceux-là, contribueront surtout à sa formation, s'il n'est pas un de ces malheureux dont l'unique ambition est de bien manger, bien dormir et bien étudier. L'atmosphère d'Oxford influence l'élève autant que son système scholastique.

Lorsque l'on a traité de l'enseignement l'on n'a vu qu'un aspect de la question, un coin du tableau; il y a les autres coins, il y a le cadre, l'inspiration, la lumière, le coloris, il y a la perspective, il y a aussi les ombres; un tableau ne peut se juger qu'à l'ensemble de tous ces éléments. Oxford est un tableau sans égal, où les ombres font mieux ressortir le coloris, où le cadre est d'une majesté éblouissante, le ciel d'un calme apaisant. On n'en connaît la véritable portée et toute la beauté que si on le regarde en perspective.

Nous avons déjà admiré le décor sous ma direction maladroite; je renonce à vous décrire son atmosphère; cela ne se décrit pas, cela

ne se sent même pas, cela se vit; cette atmosphère, se sont les cloches sonnantes les heures, les repas, le couvre-feu ou la fermeture des grilles, dans le brouhaha du jour, dans la cessation des bruits au crépuscule, ou dans le silence des étoiles; ce sont les restaurants, la toge, les instants de nostalgie, les démonstrations, les conférences, les rencontres les plus cosmopolites, les esthètes et les sportifs; ce sont les *bull-dogs* de la police universitaire, les thés, les joutes sportives, les vieilles coutumes, les règlements inconnus et ridicules, les promenades en skif ou en canot sur l'Isis et le Cherwell; ce sont aussi les tours de bicyclette, les visites aux amis, le foyer de la chambre, le grelottement à la table de travail, les courses dans la ville, les discussions incohérentes entre amis, les politesses entre indifférents; ce sont les départs pour les vacances et les retours, ce sont surtout les chaudes amitiés qui se forment.

Je vais chercher à vous donner une idée de quelques unes des vieilles coutumes oxoniennes, et quand je vous en aurai fait une description, peut-être, et c'est mon plus fervent désir, comprendrez-vous tout le charme qu'il y a à passer deux ou trois ans dans ce coin merveilleux.

Et tout d'abord sachez qu'on a pas le temps à Oxford de commencer à se fatiguer de la vie que l'on y fait. L'année académique est divisée en trois termes de huit semaines chacun, séparés eux-mêmes par des vacances de cinq semaines et demi, à Noël et à Pâques, et de trois mois et demi pendant l'été. Je vous entends vous exclamer: alors on n'étudie donc pas à Oxford! Voici qui vous étonnera encore plus. Ce n'est pas durant les termes que l'on étudie en principe le plus. Non, c'est durant les vacances. Pendant les termes on ira au cours, on verra son tuteur, on fera un travail d'approche, on prendra connaissance de la matière à étudier, on fera comme l'abeille, on ira de fleur en fleur cueillir le suc, et c'est pendant la vacance, au retour au foyer que se fera le véritable travail, l'assimilation réfléchie, l'analyse sérieuse.

Il est facile de comprendre que pour la plupart des étudiants étrangers cet ordre est renversé; c'est pendant le terme que ce fait le travail sérieux; la vacance, elle, est consacrée à un travail de révision et surtout aux voyages. Étudier sous le ciel de Florence ou de Rome, ou sous la brise parfumée et fraîche des lacs italiens ou devant l'azur méditerranéen a son charme et le Canadien, l'Australien, l'Américain ne manquent pas l'occasion qui s'offre. Le voyage est une étude; il ouvre des horizons et il parfait la formation

commencée à Oxford; là-bas on s'est trouvé en contact avec des représentants des nations les plus diverses, avec des américains à l'accent nasal et à la mâchoire carrée, avec des Hindous à turban et à peau brune, avec des Japonais aux yeux surnois mais intelligents, avec des Sud-Africains, des Australiens, des Sud-Américains. En voyage on prend contact avec des civilisations différentes; le point de vue des autres nous semble petit à petit moins absurde; il est différent, voilà tout. On peut être Italien, Allemand Suisse ou Français, avoir ses idées et ses coutumes à soi et n'être pas pour cela moins ou plus civilisés que l'Américain ou le Canadien. Différer ne veut pas nécessairement dire être ridicule. A Rome il faut être Romain, à Florence, Italien, sur la Riviera... Anglais, en Angleterre gentilhomme, et à Paris... ma foi, il vaut mieux demeurer Canadien.

Mais nous sommes bien loin d'Oxford. Soit! Supposons que nous venons de terminer une vacance, et que nous revenons, après près de six semaines de voyage, au vieux collège, heureux, croyez-moi, d'y retrouver la vie normale du terme précédent. Il en est parfois qui sont contents de voir le terme prendre fin. Il n'en est pas un qui ne soit pas joyeux de retrouver sa chambre oxonienne pour pouvoir mieux se réchauffer devant le foyer.

Ce qui étonne le plus le nouvel arrivé ce sont les règlements auxquels l'Université ou les collèges l'astreignent; certains de ces règlements datent déjà de plusieurs siècles, d'autres sont récents; la majorité ne sont pas respectés, ou s'ils le sont, ce n'est que dans la lettre et non pas dans l'esprit. Il y a, par exemple, l'obligation de porter la toge en de multiples occasions de la vie quotidienne. Il faut la porter aux cours quand l'on va rendre visite à son tuteur, au Hall, au dîner, dans les rues quand la nuit est tombée ou encore quand l'on se présente chez les *dons*, et que sais-je; mais ces règlements n'étant que des règlements, vous imaginez bien que ces services que la toge est appelée à rendre ne sont que des enfantillages sans importance, en comparaison de ceux qu'on lui fait rendre; elle sert à chasser la poussière des chaussures; on en fait un paravent pour activer le feu quand la flamme du foyer pâlit; et plus d'une toge révèle des échancrures à lisières brûlées témoignant de l'usage qu'on en a fait. Elle est encore un discret abri au cinéma pour les tendres pressions de main, et de façon générale comme l'étudiant aime bien à observer l'esprit des règlements, le soir, elle sert de foulard ou de brassard; comme foulard, c'est très chic. Mais n'allez

pas vous faire d'illusion: tous la portent devant le tuteur, au cours et au dîner, mais ailleurs! Je connais des élèves indépendants dont la toge n'a jamais vu la beauté des étoiles, et qui n'ont jamais été appréhendés par la police universitaire, car il est extraordinaire comme la police fût-elle universitaire, est inefficace.

En effet pour que les règlements et la discipline soient observés, l'université a sa police, composée des *proctors*<sup>9</sup> communément appelés *progs* qui sont choisis chaque année, parmi les *dons* de l'université, et de *bull-dogs*<sup>10</sup> que la gent sans pitié appelle *bullers*, et qui se reconnaissent à distance par le melon dont ils se coiffent. Je n'ai jamais vu de spectacle plus ridicule que celui d'un *proctor* en toge et coiffé de la toque, escorté d'une cohorte de quatre ou cinq *bullers* et faisant la chasse à quelque undergraduate surpris en flagrant délit d'ébriété, ou en compagnie d'une enfant de mœurs légères dont les *proctors* ont d'ailleurs le nom sur une liste spéciale, ou sans toge après le couvre-feu, ou fumant dans le costume universitaire, ou se livrant à quelque affreuse débauche dans la taverne du coin. Quand il est pris, l'étudiant doit donner son nom et celui de son collègue, et il doit le lendemain comparaître devant le tribunal universitaire qui lui infligera une amende de deux à dix dollars suivant la gravité de l'offense; mais tous ne sont pas pris; seuls les malchanceux le sont, les *bullers* se sentant à deux milles à la ronde; d'ailleurs plus d'une chasse homérique a déjà été livrée. On raconte qu'un coureur de renom se faisait un plaisir de s'exposer à la curiosité paternelle des *bullers* dans la nuit, pour se donner le luxe de les faire courir quelque temps, puis de les distancer et en définitive de leur échapper incognito.

Il arrive parfois que le tribunal universitaire soit saisi de cas assez graves, car vous imaginez bien que parmi six mille étudiants il se glisse toujours quelques loups. Mais en toute franchise il faut bien avouer que ce système de mouchards et d'alguazils a plus d'un aspect ridicule et il faut s'être fait pincer pour en apprécier tout l'humour.

Outre les défenses que je viens de vous énumérer: séjour dans les tavernes ou dans les restaurants où l'on sert des boissons, présence dans les salles de danse, sorties avec ces dames louches, tintamarre dans les rues, négligence de porter la toge, il y a des règle-

<sup>9</sup> Deux officiers de l'université chargés de voir au respect des règlements.

<sup>10</sup> Accolytes des *proctors*, salariés et ayant véritablement les attributions et les caractéristiques d'agents de polices... à l'égard des étudiants.

ments qui sont imposés par le collège et qui demandent ceux-là plus de respect. L'un des plus importants est l'heure du retour. Aucun étudiant, à moins de permission spéciale ne pourra entrer au collège après minuit; quand les douze coups ont sonné au clocher hautain de St. Mary's, les trous de serrures s'endorment et le portier du collège fera la sourde oreille à tout heurt sur la grande porte d'entrée ou sur la grille; le règlement est inexorable. Deux minutes, que dis-je deux minutes, une minute de retard, et il faudra chercher refuge au dehors, dans quelque hôtellerie, pour s'expliquer le lendemain devant le doyen et se voir infliger une punition, soit une amende, soit la défense de sortir du collège après neuf heures le soir, pendant quinze jours, ou un mois lorsqu'on en est à sa troisième offense. Ah! ces courses dans la nuit, quand le hasard d'une danse vous a conduit à cinq ou six milles de la ville! quelle course contre le temps et le règlement et combien de malheureux une brême traîtresse a rendus criminels qu'un ciel étoilé eût sauvés!

Le collège ne ferme pas d'ailleurs ses portes à minuit. Dès neuf heures et dix le portier fait pivoter la grille et il est interdit dorénavant à ceux qui sont à l'intérieur de sortir; quant aux autres, libre à eux d'entrer jusqu'à minuit, mais ils devront payer une amende variant de huit à vingt cents, suivant qu'ils entrent tôt ou tard. C'est donc vous dire que le collège frappe d'une taxe d'amusement tous ceux qui vont au théâtre ou au cinéma, ou qui vont rendre visite à des amis dans d'autres collèges. Cela peut vous paraître ridicule et cela l'est incontestablement quand on n'y est pas habitué; mais on se fait vite à ces petites étroitures et elles deviennent même au bout de quelques mois tout à fait naturelles et presque logiques; d'ailleurs, ces défenses ont, elles aussi, leur justification; elles enseignent à des jeunes jouissant d'une liberté complète de pensée, de religion et de politique, l'obéissance à la règle; on peut les ridiculiser surtout si l'on est un bohème de Paris, mais on peut aussi les défendre.

Et puis on la triche souvent cette obligation de revenir à minuit. Les murs de certains collèges gardent le secret de plus d'une escapade nocturne, et de plus d'une escalade ensanglantée; mais Oxford ne serait pas Oxford et les étudiants ne seraient plus étudiants s'il ne se produisait jamais de semblables incidents.

En marge de ces règlements plus importants, il en existe d'autres moins sérieux et qui n'ont pour but que l'organisation d'une vie normale.

Quatre fois par semaine il faut prendre le déjeuner dans le Hall. Cela tient lieu de ce qui s'appelle dans certains autres collèges les *rollers*. Faire les *rollers*, cela veut dire faire une apparition, quelque courte qu'elle soit, à la chapelle, un certain nombre de fois, au cours du terme. C'est une des nombreuses obligations qui se subissent avec résignation, malgré les semblants de protestation que tout bon oxonien doit laisser voir. Ne pas critiquer les coutumes ce n'est pas être bon oxonien.

Mais comme elle est tournée au ridicule la tradition. Et comme la présence à la chapelle manque souvent de décorum. Et qui attestera de cette présence ? A l'entrée de la chapelle, il y a le cahier des hautes œuvres, dans lequel chacun doit s'enregistrer. Plus d'une course matinale, nécessairement, puisque il y a une heure fixe pour la présence au lieu de piété, s'est arrêtée devant ce cahier. Comment pénétrer dans le lieu saint, quand on est en robe de chambre, en pantouffles et que l'on n'a qu'un œil d'ouvert ?

C'est si vite fait de se lever à la hâte quelques minutes avant huit heures, d'enfiler sa robe, de dégringoler quatre par quatre les marches du *Stair-case*, de traverser le quadrangle en toute hâte pour ne pas permettre au vent de s'engouffrer trop trop par les boutonnières mal fermées, de se précipiter à la chapelle, de se traîner la main sur un cahier rempli de signatures illisibles et de retourner se coucher en suivant le processus contraire. Les meilleurs ne peuvent résister à la tentation. Oh ! vous à qui il en coûte parfois de vous lever à 11 heures, les blâmez-vous ?

Les catholiques demeurent dans la règle, car pour eux la présence à la chapelle n'est pas requise ; ils ont donc le droit de s'arrêter au cahier, quand ils ne sont pas complètement dispensés de cette obligation.

L'arrivée au déjeuner n'est souvent pas plus digne dans les collèges où la présence au Hall est requise. Après huit heures quarante-cinq, les portes du Hall sont fermées ; mais la cloche, la petite cloche aigue se fait charitable et sonne les trois minutes de grâce. Ce qu'il s'en dépense de forces et de calories, pendant ces trois minutes, dans les chambres et les corridors. Le Hall lui-même prend pendant ces instants fatidiques un aspect de champ de bataille. Par les grandes portes sculptées la horde de ceux qui sont toujours en retard ou presque pénètre ébourriffée. Les derniers arrivés pourraient souvent être taxés d'immodestie. Combien de bustes nus cachent ces foulards laineux ? Combien de pieds lamentent l'ab-

sence de chaussettes dans leur pantouffles déchirées. Combien de cheveux regrettent l'absence du peigne.

La règle est absolue; quand le dernier coup a sonné, il n'y a pas d'admission possible; deux secondes ont l'importance de deux heures. Il faudra déjeuner en ville, payer le déjeuner au collègue et deux fois le prix dans un des restaurants de la *Broad*.<sup>11</sup>

Une fois les portes fermées, le Hall reprend alors son aspect normal. Il est curieux comme tout le monde semble bourru le matin. On se salue cependant, et quand tout le monde n'a pas écouté la réponse du voisin sur la nuit qu'il vient de passer, on s'attaque au porridge, au pain rôti et au choix de viande, d'œufs ou de poisson. Le déjeuner est un repas important; à une heure c'est à peine si l'on lunchera. Et il y aura d'ici là tous les cours, les entrevues avec le tuteur et peut-être un peu d'étude.

N'empêche que ce déjeuner dans le Hall n'a pas la dignité du dîner, loin de là, ni le charme du déjeuner que l'on prend dans sa chambre en compagnie de deux ou trois invités. Dans la majorité des collèges où l'on a les *rollers*, le déjeuner se prend devant un bon feu allumé par le *scout*, quand il est venu nous réveiller vers les sept heures et demie.

Ce petit déjeuner dans l'intimité est une source de discussions des plus profitables, comme le sont toutes les discussions à Oxford, et donne à la journée un superbe commencement.

Mais le dîner a quelque chose de plus solennel; c'est l'une des institutions véritablement collégiales qui conserve la saveur des traditions passées.

7.25. Les cloches de la chapelle sonnent allègrement l'heure du dîner.

Par le large escalier en spirale qui conduit au Hall (réfectoire), les étudiants se dirigent, en toge, et l'appétit en éveil, malgré le thé magistral de l'après-midi, par petits groupes joyeux.

Autrefois, du temps où Oxford était un centre de vie religieuse, l'entrée des étudiants en théologie était plus solennelle.

Parfois, en souvenir des temps passés, quelques amis monteront en psalmodiant très irrévérentieusement quelque chant monacal. La funèbre mélodie ira se perdre dans le rire du groupe suivant et les vieux murs résonneront sous l'étrange cacophonie.

<sup>11</sup> Une des plus grandes et des plus importantes rues d'Oxford; elle est à un endroit, très large, d'où son nom.

## LE HALL

Avec la chapelle, c'est dans la majorité des collèges, la plus belle et la plus impressionnante pièce. Les proportions en sont étonnantes; l'élégante voute ogivale domine la vaste salle de son cintre aigu et jette sur toute chose une ombre mystérieuse.

Le plus beau Hall est certainement celui de Christ Church mais ceux de New College et de University College sont également très beaux; à Christ Church, le portique qui précède le Hall est un véritable objet d'art. Qui n'a jamais admiré sur une pointe sèche ou une eau-forte la voute en éventail de ce portique en gothique perpendiculaire; et qui n'a pas aussi été charmé par l'immense foyer qui répand au centre de la salle la chaleur réconfortante de ses bûches? Un grand nombre de Halls furent construits, comme les collèges, sous les Tudors et ont la caractéristique du style de cette époque: d'immenses voutes à poutres apparentes et croisées.

Sur les murs, entre les moulures à grand cadre, les portraits des bienfaiteurs et des grands hommes du collège surveillent gravement, dans leur dignité séculaire, la génération qui sera bientôt elle-même empreinte du caractère oxonien.

De longues tables, entre vingt et trente peuvent y prendre place. On dirait nos grandes tables de réfectoire du collège où, autrefois, nous prenions, en murmurant nos repas. Ici la nappe disparaît sous l'argent des couteaux et des fourchettes; des bougies jettent en certains collèges une atmosphère de chose vieillie. Le dîner dans le Hall a toujours quelque chose de grave.

Tous les undergraduates sont entrés et ont pris place autour des tables, par classes, les *scholars*<sup>12</sup> à droite, les *senior commoners* (étudiants de deuxième et de troisième année) à gauche, les *freshers* (étudiants de première année) à l'avant de la salle.

Et voilà que s'avancent les *Dons*, majestueux dans leur ample toge, le *Principal* (nous nous étions trompés sur le portier) l'économe, les tuteurs. Les voix s'éteignent dans un murmure tandis que l'auguste défilé se dirige vers la *High Table* au fond de la salle, surmontée d'un petit cerf en argent, emblème du collège.

Le *senior scholar*<sup>13</sup> ayant demandé le silence, commence l'in-

<sup>12</sup> Boursiers de l'Université ou du collège; les boursiers de Rhodes ne sont pas considérés comme "scholars", sauf au collège d'Exeter.

<sup>13</sup> Celui qui occupe la tête de la table réservée aux "scholars"; le premier scholar entré dans le Hall doit prendre la tête de la table.

terminable récitation des grâces, tandis que les yeux indifférents s'abaissent vers le couvert.

Les derniers mots du latin étrange se perdent dans le déclanchement de cent cinquante voix.

Le premier soir, le Hall, ne présente pas tout à fait cet aspect. Les "nouveaux" sont en majorité; les anciens, mieux au courant des coutumes sont allés noyer leur premier dîner dans les cafés environnants.

Et les nouveaux sont peu loquaces.

Celui qui était à la tête de ma table ne semblait pas être un inconnu au collège. Nous étions assis depuis à peine cinq minutes, qu'il avait déjà trouvé le moyen de faire remarquer à mon voisin, ne sachant trop comment prendre la chose, le contraste brillant que faisait son veston pâle avec le foncé environnant. — Le veston foncé est de rigueur au dîner de même que la toge. — Ce n'était pas un ancien, c'était un humoriste, un peu moins timide que les autres. Il n'était pas très gai ce premier dîner; personne à qui causer. Ce fut mon voisin de gauche qui m'adressa le premier la parole sur la corbeille à pain. "Si nous nous présentions l'un à l'autre?" La conversation fut engagée. Le dîner devint intéressant. Il m'invita à aller prendre le café; nous devînmes bons copains.

Parmi les coutumes les plus anodines et les plus amusantes est celle du *sconcing*.

"Veuillez dire à M. Smith que je lui présente mes compliments et qu'il est *sconcé* pour avoir parlé boutique."

C'est le *senior commoner* qui vient de dire ces quelques mots au scout qui se tient à ses côtés. Smith qui n'est ni américain ni *totaller*<sup>14</sup> s'exécutera de bonne grâce et commandera deux pintes de bière. Mais qu'a-t-il fait et que signifie cette comédie? Ne l'avez-vous donc pas entendu qui parlait à son voisin de son entrevue du matin avec son tuteur et de l'essai qu'il aurait à écrire au cours de la semaine? Rien que la bière ne saurait lui faire expier son forfait. Parler "boutique"! Quel crime abominable! Heureusement le *senior commoner*<sup>15</sup> de ce soir qui s'est fait *sconcé* hier, tenait l'éveil. Et Smith devra payer. La coutume tend à disparaître en certains collèges. Dans d'autres, elle fleurit dans toute sa splendeur des temps passés. Au Hall, il ne faut pas lire, il ne faut pas lancer de pain à la tête des *Dons* ou même de ses confrères, il ne faut pas

<sup>14</sup> Qui ne touche à aucun intoxicant.

<sup>15</sup> Celui qui a pris la tête de la table réservée aux "senior commoners".

parler boutique, il ne faut pas mentionner le nom d'une jeune fille si charmante soit-elle, il ne faut pas troubler la paix publique, ni se moucher trop fort, ni manger avec ses doigts, ni dire plus de trois mots en langue étrangère, ni commettre d'autres atrocités du genre. La dernière offense celle des trois mots en langue étrangère comporte une exception, se plaisent à répéter les fils d'Albion: les américains ne seront pas seoncés sous ce chef... ils le seraient autrement tous les soirs, ou du moins cinq fois par semaine, puisque la présence au Hall est de rigueur cinq fois par semaine. Et puis, avec les Américains et ceux qui le sont par le gosier, ce n'est jamais intéressant: ils vous commandent deux pintes de cidre avec une désinvolture qui ferait rougir leurs concitoyens de Détroit. Ce soir à notre table c'est un Anglais qui s'est fait prendre, Dieu en soit loué! Et le magistral gobelet en argent ciselé dépose sa belle mousse de "brune" devant Smith exhubérant. Que fera-t-il? boira-t-il lui-même les deux pintes d'un trait? Son voisin de droite se le demande avec angoisse, car c'est lui qui aura alors à payer. Non, Smith est généreux, il n'en prendra que quelques gorgées et passera le bock à gauche pour le faire circuler... tant qu'il en restera. Tonnerre! O deveine de canadien! Tom MacKintosh boira avant nous. Nous sommes flambés! Fini la bière!

Demain nous nous mettrons à la droite du voisin de droite de Mackintosh.

D'autres coutumes ont plus de couleur. Par exemple, celle du *May Day*. Ce jour là, le premier de mai, à six heures du matin, au bas de la tour de Magdalen, les curieux de la ville ou des collègues s'assemblent sur le pont qui franchit tout près la Cherwell; et quand les cloches ont sonné six heures la foule respectueuse fait silence et écoute religieusement le chant des enfants de chœur qui, là-haut au sommet de la tour, chantent des hymnes; on dirait un chant d'archanges traîné par les vents et venant mourir au-dessus d'Oxford; cela ne dure qu'un moment puis les ouvriers reprennent la route du travail, les étudiants vont faire une de leurs rares marches matinales sur les avenues sentant déjà le printemps et les autres retournent à leur bicyclette; c'est pour quelques instants un désordre amusant et le mois des fleurs et de la Vierge a commencé une fois de plus dans un cantique.

Mais je ne vous ai pas encore parlé de la plus grande institution d'Oxford, le thé. Plus encore à Oxford et à Cambridge qu'ailleurs en Angleterre l'heure du thé est sacrée. Quand vient quatre

heures et demie toutes les activités doivent cesser; les joutes, les exercices, les sports prennent fin. Si quelques cours doivent se donner, ils ne le seront pas avant cinq heures, et les malheureux qui auront à s'y rendre devront s'arracher à l'un des plus agréables instants du jour. Le thé est l'occupation sociale par excellence, on le prend au Junior Common Room, le salon général des étudiants du collège, ou encore dans les restaurants de la ville si l'on aime la musique, si mauvaise soit-elle; pendant l'été, on le prend sur la rivière ou aux terrains de jeux; mais c'est surtout au collège même que le thé se prend, en compagnie d'amis au nombre de deux, trois ou quatre. On le prend chez soi avec des invités ou chez des hôtes.

C'est le thé qui fait l'occasion des nouvelles connaissances et cette occasion est géométrique; quand chez un ami vous avez rencontré trois nouveaux venus, cela veut dire quatre ou cinq autres connaissances à faire, c'est autour de la tasse de thé ou sur le terrain de jeu que naissent souvent les bonnes amitiés, mais c'est autour de la tasse de thé à la fin du jour ou le soir après le dîner devant la cafetière que l'esprit trouve ses plus beaux moments.

Il n'y a peut-être pas d'instant de la journée plus délicieux que celui où la nuit s'étant glissée furtivement par la grande fenêtre, à l'intérieur des âmes inattentives aux choses du dehors, les figures réunies dans une intellectuelle intimité reflètent les lueurs vives du feu qui scintille dans le foyer.

La bouilloire s'est tue. Les tasses gisent délaissées sur le tapis, et des lèvres des rêveurs s'élèvent des spirales lentes et grises. C'est le moment des discussions calmes, des impressions craintives, des doutes et des espoirs. Tout cela s'échange à voix grave, entre deux bouffées, tandis que des systèmes de philosophie s'écroulent, que des religions sont anéanties, que des écrivains ou des écoles sont détruits ou portés aux nues et que des empires utopistes se fondent.

Le vrai Oxford est là dans toute sa gloire; il est là aussi grand, aussi classique, aussi universitaire, aussi intellectuel que dans ses vieux murs, ses salles de cours, ses joutes sportives et ses tuteurs.

Je ne sais plus qui a dit qu'Oxford était la "cité d'âme, des Anglo-saxons"; il ne se rencontre peut-être pas dans toute l'Angleterre plus de romanesque; le gris de la vieille ville et la froideur des murs poussiéreux cachent plus d'illusions et plus d'espoirs que les universités américaines ou les autres universités anglaises ne dissimulent de déception sous leur enthousiasme conventionnel.

Ici, il ne faut pas se trahir; les figures demeurent toujours

graves; pour les étrangers, Oxford garde son secret. C'est la ville du rêve et le rêve est ce qu'il y a de plus beau dans l'homme; l'heure du thé, la causerie d'après-dîner sont les instants humains entre tous. De ces tête-à-tête naissent des éclosions fertiles, la découverte de ce qui dort en soi de généreux, l'éveil soudain aux chimères qui chantent un jour ou l'autre en chacun de nous. Tout cela cependant froid comme une soutane de prêtre, enchevêtré comme une chambre de poète et indécis comme une âme de femme. Aucune discussion n'est jamais conclue. C'est sur ce champ incomparable que les caractères les plus disparates se rencontrent et s'apprécient. L'esthète trouve le voisinage du sportif qu'il croyait si rude très agréable et l'on découvre chez tel ou tel des ressources de pensée et de jugement que les préjugés (s'il peut en exister à Oxford) lui niaient.

Les causeries du soir, parce que généralement entre amis intimes, seront parfois moins sévères; quelques-uns élèveront la voix, surtout si le café et les biscuits ou les gâteaux ont été remplacés par le scotch et le soda; car chez lui l'étudiant est libre, l'usage des intoxicants ne lui est pas défendu, on s'en remet à sa sagesse de profiter de cette liberté avec modération. Malheureusement la nature est faible et on ne s'entend pas toujours sur le degré de la modération...

Ce contact fréquent des jeunes fait la force et la poésie d'Oxford, là-bas les heures de cours séparent plutôt qu'ils ne réunissent les amis; les âmes se façonnent, se moulent, se transforment lentement dans cette atmosphère d'intimité, dans ce voisinage constant des caractères les plus disparates.

Nous avons formé neuf d'entre nous, un club social, comme il y en a tant à Oxford; toutes les semaines nous nous réunissions à dîner en quelque auberge voisine et nous discutons tous ensemble ce jour-là, comme nous le faisons plus intimement et plus souvent les autres jours. Or, parmi ces neuf, deux seulement étudiaient la même matière, l'histoire, parmi les sept autres l'un étudiait le sanscrit, l'autre la botanique, un autre la médecine, un autre les mathématiques, un autre les langues modernes, le français et l'allemand, un huitième étudiait l'arabe et enfin le dernier, le pauvre malheureux, le droit. Et ces neuf représentaient aussi cinq pays différents, les États-Unis, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Australie et le Canada.

Car, je vous l'ai dit, toutes les races, toutes les nationalités se rencontrent à Oxford, et je ne crois pas qu'il y ait de meilleur en-

droit pour apprendre à être bon Canadien, bon Américain, bon Maltais, bon Sud-Africain et bon Anglais. Transportez les Canadiens en Europe pour quelques mois et vous verrez qu'au retour il n'y aura plus de question de race: de l'autre côté, il n'y a plus de Canadien français ou de Canadien anglais il n'y a que des Canadiens.

Si Oxford développe l'individualisme, c'est un individualisme mitigé qu'il crée, un individualisme conscient qu'il y a dans chacun une bonté et une fierté latentes auxquelles il faut laisser libre jeu, qu'il ne faut pas entraver par les mesquineries d'un faux patriotisme ou d'un faux enthousiasme religieux. On peut être individualiste et connaître la solidarité, comme on peut être Anglais et Kiwanien, de même que l'on peut être communiste et tyran.

C'est donc par une action réciproque et insoupçonnée que les Oxoniens façonnent leur caractère, modifient leurs goûts, polissent leurs manières, humanisent leur culture. Je vous l'ai déjà dit, la majorité des étudiants qui sont à Oxford y sont dans le but de se cultiver de façon générale. Mille autres activités universitaires ajoutent à cette facilité de culture qu'apporte déjà le voisinage des confrères; ce sont les grands clubs politiques et sociaux de l'université, l'Union, la branche oxonienne de la ligue des nations, les clubs conservateur, libéral et socialiste, le club impérial, le club français, le club colonial; puis ce sont les sociétés littéraires ou mondaines des différents collèges, plus restreintes celles-là, mais peut-être plus précieuses. J'eusse voulu vous parler du *Raleigh Club*, le club impérial non pas impérialiste, qui reçoit toutes les deux semaines, les plus hautes sommités de l'empire, dans l'intimité d'un salon privé et de ses vingt-quatre membres et de quelques invités. Le temps manque; de même qu'il me manque pour vous décrire les idées politiques, les tendances religieuses, les goûts littéraires. Il n'y a pas de mentalité propre à Oxford, car il y a autant de mentalités qu'il y a d'individus; mais il y a la manière oxonienne, et celle-là s'adapte mystérieusement, imperceptiblement, à des degrés différents, mais toujours et quand même.

*Manners Maketh man* dit la devise de New College, et cette devise est de façon générale celle de l'université. Oxford est une atmosphère s'infiltrant lentement sans résistance invincible comme un parfum subtil et pénétrant.

Mais le temps passe. Il ne faut pas oublier la vie sportive. On reproche à Oxford et à Cambridge, surtout en France, d'accorder trop d'importance au sport. Il y a un semblant de justification dans

ce reproche, mais il est parfois fort exagéré. Pour ma part, il me semble qu'il vaut encore mieux consacrer deux heures au jeu que d'en perdre deux à dégustuler un petit café crème au "Café" du coin, après un déjeuner plantureux et alourdissant; mes amis de Paris différeront d'avec moi sur ce point, j'en suis certain.

Et puis à Oxford c'est différent. Le climat rend le sport presque nécessaire, surtout pendant les termes d'automne et d'hiver; pour résister à l'extrême humidité qui remplace là-bas le froid rigoureux de notre climat tempéré... froid, il faut faire des exercices physiques. Voilà pourquoi chaque collègue a dans la ville ou en dehors de la ville d'immenses terrains de jeu, où les étudiants se rendent à bicyclette, tous les jours, à deux heures, pour donner à leur corps le délassement nécessaire.

L'après-midi, à Oxford, est consacré au sport, à tous les sports. Rugby, soccer, hockey sur terre, crosse, golf, tennis, course, etc... c'est cependant le "rowing" qui a la palme. Il n'y a pas un nouveau qui échappe au martyre de plusieurs après-midi sur l'Isis, en culottes extrêmement courtes, jambes à l'air, dos courbé sur la rame, l'attention tendu sur cinq ou six mouvements presque simultanés à accomplir les mains en feu et la langue aussi. A moins d'être extrêmement bon dans un autre sport et d'être presque assuré d'une place dans l'équipe universitaire, il faut faire du "rowing" pour le collègue. Il n'y a pas moyen d'y échapper.

J'étais à fumer une bonne pipe quand le capitaine de l'équipe de mon collègue vint me trouver.

Une flamme joyeuse folâtrait dans le foyer, tout mon être était engourdi par une chaleur enveloppante. Son plaidoyer fut éloquent, ses arguments irréfutables; si je ne voulais pas être emporté par une pneumonie en moins de deux semaines ou me languir de tuberculose pendant nombre d'années, il n'y avait qu'une alternative: faire du *rowing*.

"C'est d'ailleurs un sport admirable", me dit-il, "et qui sait, peut-être deviendrez-vous un rowing blue". C'est-à-dire un des grands hommes de l'Université.

"Venez faire un tour à la barge demain; vous verrez qu'il n'y a rien de plus agréable".

Je fus malchanceux. Le lendemain, il faisait un soleil splendide et octobre prenait ce jour-là des allures de mi-août. Sur l'Isis, ce ruisseau superbe qui devient plus loin la Tamise, c'était un éblouissement. Les quelque vingt-cinq barges des collèges fourmillaient

d'une activité de commencement d'année. La Cherwell venait rencontrer fièrement sa rivale entre sa double rangée d'ormes géants ployant sous le poids des feuilles écarlates, prêtes à tomber sous le premier gros vent. Les skifs et les "quatre" filaient légers et nombreux, s'entrecroisant un peu partout, s'évitant à peine aux endroits plus étroits; et les cris de direction des capitaines résonnaient dans la buée d'octobre comme les commandements des chefs sur un champ de manœuvres.

Toutes les barges amarrées à la rive nord ouvraient grande leurs portes et leur galerie supérieure eut été un endroit idéal pour le visiteur curieux.

Sur la rive sud, les entraîneurs parcouraient le *toe-path*<sup>16</sup> à bicyclettes, donnant eux aussi leurs instructions et étudiant les mouvements des nouveaux.

Des champs voisins s'élevaient une senteur d'herbe fraîchement arrosée; dans la distance, Tom Tower et la Tour de Magdalen élevaient leur faite majestueux.

Décor incomparable qui eut empli le cœur des plus difficiles d'une admiration émue. C'en fut assez. Je décidai de faire du *rowing* et de ne pas mourir de pneumonie. Le lendemain, je descendais de bicyclette devant notre barge; un peu honteux, dans ma pudeur d'homme, de m'être promené de par les rues de la ville, jambes nues, en culottes courtes et bas également courts, un gros veston de laine sur le dos; et un peu transis par l'humidité d'une journée sombre.

L'Isis fourmillait comme hier, mais le décor s'était assombri. Je devais, avec cet ami de l'autre dîner, faire une demi-heure d'exercices ardu. Et quels exercices, grands dieux! Nous n'avions pas ramé ou plutôt essayé de faire ce qu'ils appellent du *rowing* plus de dix minutes que nos membres cédaient déjà à une lassitude extraordinaire. Notre directeur était un vieil enthousiaste ancien *blue* de l'Université, et ancien membre de notre propre collège. Je crois qu'il fut ce jour-là découragé et qu'il dut passer quelque faux jugement sur la débilité et l'abaissement général de la résistance physique de la génération actuelle. De son temps, l'on naissait rameurs...

Inutile de vous dire que nous fûmes tous deux remerciés de nos services quelques jours plus tard, sous le prétexte le plus futile

<sup>16</sup> Sentier longeant la rivière.

qui soit : *l'embonpoint*, et nous dûmes tourner les yeux ailleurs, lui, vers le golf, moi, vers la crosse.

C'est cependant ce même *rowing* qui, au cours du terme d'été pendant la semaine des régates que l'on appelle *eight's week* (huit venant du nombre de rameurs dans chacun des skifs), donne lieu à l'un des spectacles les plus véritablement oxoniens. Sur l'Isis, c'est pendant six jours, tous les après-midi, un fourmillement de rameurs aux couleurs flamboyantes, un éblouissement de jeunesse; les barges se peuplent de parents, heureux de venir encourager les équipes de leur ancien collègue ou de celui de leurs fils; les sœurs viennent applaudir leurs frères et amènent avec elles, évidemment, leurs amies. L'Isis se couvre de *punts* et de canots; le tout Oxford élégant se porte à la rivière. Cela dure six jours, puis tous retournent à leurs livres et à leur toge.

Qu'il y ait trop de sport je ne suis pas prêt de l'admettre; qu'il soit trop fait par tous les mêmes, c'est possible; car il n'y a certainement pas plus de la moitié des étudiants qui consacrent trois ou quatre après-midi par semaines au jeu. Les autres se contentent d'une marche le long de la rivière, ou bien d'un tour de bicyclette dans les environs, gymnastique dont les jambes se fatiguent vite d'ailleurs, ou encore d'une lecture un peu distraite, sans aucun doute, après le lunch, devant le foyer; et ces autres sont extrêmement plus nombreux qu'on ne se l'imaginerait en rendant, un après-midi, une visite rapide à tous les terrains de jeux. Lesquels ont raison? Ceux qui sentent le besoin d'un délassement presque quotidien, ou les laborieux et les esthètes qui ne croient pas à la devise: "*mens sana in corpore sano*"? Les médecins d'Oxford pourraient donner la meilleure réponse à cette question.

\* \* \*

Mesdames et messieurs, nous avons parcouru les différentes sphères de la vie oxonienne; terminons ici notre voyage. J'eusse aimé à vous parler plus longuement de la vie scholastique d'Oxford, mais il se serait alors agi d'études et ma conférence n'en était qu'une d'impressions.

Mais avant que de quitter définitivement la ville d'étude, je veux me poser ici avec vous une question. Le jeune Canadien a-t-il un réel avantage à quitter le Canada pour aller là-bas, en Angleterre ou en France, parfaire les études commencées. Il ne m'appartient certes pas encore de vous le dire. Si nous admirons ce qui a

été accompli par nos devanciers d'il y a dix et quinze ans, il est impossible de ne pas répondre par un oui emphatique.

Mais combien nombreux ceux qui ont pris depuis dix ans le chemin, non pas peut-être d'Oxford, mais de l'Europe généralement! Est-ce que les deux ou trois années que le boursier passe dans ce monde différent, ne lui réservent pas au retour bien des déceptions et bien des regrets?

Peut-être! Mais quelles que puissent être les difficultés du retour, qui sont inévitables, le boursier pourra toujours les surmonter à l'aide des joies passées, qui lui donneront le courage voulu. Que ceux à qui l'occasion s'offre d'aller là-bas terminer leurs études, ne la manquent pas; elle ne se présente qu'une fois.

Qu'importent les quelques contrariétés que réserve au retour, une reprise de contact violente et partant, quelque peu décevante avec les petites mesquineries de la vie et de l'homme; qu'importe au boursier, s'il ne reçoit pas, à son arrivée, tout l'encouragement et tout le soutien auxquels il aurait le droit de s'attendre. Paris ou Oxford auront continué les leçons d'énergie de ses maîtres canadiens. Une fois entré de plein pied dans le tourbillon, les connaissances et l'expérience acquises lui permettront de se jeter sans crainte dans la mêlée. Dans son boudoir d'Oxford, combien de fois l'Oxonien, se blottissant devant le foyer, n'a-t-il pas rêvé du pays blanc où la terre dort sous un linceul de neige, et où vit un peuple jeune, s'idéalisant dans la mélancolie et l'éloignement de l'exilé. Que maintenant, le souvenir des jours heureux qu'il a vécus dans le romantisme et l'étude de la cité d'âme anglo-saxonne demeure en lui, comme les derniers accords d'une symphonie douce, rythmée et enthousiasmante.

Avoir bien vécu quelques instants sérieux cela suffit à nourrir toute une vie; avoir connu la noblesse, la grandeur, la beauté paisible, les heures d'étude, la vie captivante d'Oxford, cela permettra de regarder plus courageusement les nuages qui pourraient venir plus tard assombrir le ciel; il restera toujours à l'horizon un rayonnement adouci, éclairant comme dans un mirage d'autrefois, de vieux murs, des cloîtres sombres, des tours et des clochers pieux, tout un passé de traditions, toute une jeunesse dorée, tout un rêve vécu, toute une civilisation.

ROGER BROSSARD.

*Montréal, janvier 1927.*

## L'ECOLE D'HYGIENE SOCIALE APPLIQUEE<sup>1</sup>

---

Les principaux événements qui se sont produits au cours de l'année 1926 et qui peuvent être consignés dans un rapport annuel sont les suivants:

Le 15 juin, l'Ecole terminait sa première année académique avec un résultat des plus satisfaisants puisque ses neuf élèves étaient toutes graduées.

Le 23 juin, en collaboration avec le Comité de Recherches en Tuberculose de l'Université et conformément aux directions de M. le Professeur A. Pettit, délégué de l'Institut Pasteur de Paris à cette fin, l'Ecole a commencé la prémunition des nouveau-nés par l'administration du B.C.G.

Le 15 septembre l'Ecole a commencé sa seconde année académique avec 12 élèves.

Le 3 novembre notre Centre d'Hygiène a commencé à opérer une seconde consultation des nourrissons, soit la Goutte de Lait de la paroisse voisine du Sacré-Cœur.

Au cours du mois de décembre, conformément à la suggestion que nous a faite la Compagnie d'Assurance-Vie Métropolitaine, notre personnel s'est imposé la dure tâche de faire le recensement de la population des deux paroisses de Sainte-Catherine et du Sacré-Cœur aux divers points de vue suivants: population totale, sexe, âge, occupation, fréquentation d'un dispensaire ou d'une consultation, état de santé, durée de l'occupation de l'habitation actuelle, état de l'habitation.

Conformément aux indications contenues dans l'annuaire, l'Ecole couvre tout le champ de l'hygiène publique tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique.

Les diverses activités de l'Ecole peuvent ainsi s'étudier sous les rubriques suivantes: hygiène de l'enfance, lutte contre les maladies contagieuses, hygiène scolaire, tuberculose, hygiène mentale, service social, soins des malades à domicile, et hygiène industrielle.

---

<sup>1</sup> L'Ecole d'Hygiène appliquée, que dirigent avec tant d'autorité le docteur Joseph Baudouin, et Mlle E. B. Hurley est rattachée à l'Université de Montréal. On lira avec intérêt ce remarquable rapport sur les activités de l'Ecole et du Centre de démonstration pratique, en 1926.

## I. HYGIÈNE DE L'ENFANCE:—

L'hygiène de l'enfance comprend trois parties: l'hygiène prénatale, l'hygiène des nourrissons, l'hygiène des enfants d'âge préscolaire.

## a) Hygiène prénatale:—

Le nombre total des femmes enceintes qui ont bénéficié de la surveillance du Centre est de 297. Ce nombre se divise comme suit:

Paroisse Sainte-Catherine.....	160
Paroisse du Sacré-Cœur.....	102
Autres parties de la ville.....	<u>35</u>
	297

Rapportés au nombre des naissances des deux paroisses ces chiffres donnent une proportion de 67 pour cent pour Saint-Catherine et 26 pour cent pour le Sacré-Cœur. Cette dernière proportion devra sans doute augmenter au cours de la présente année par suite de nos contacts plus assidus avec les familles depuis le mois de novembre dernier. Tant qu'aux 35 autres femmes enceintes elles nous sont venues de toutes les parties de la ville, depuis la côte Saint-Paul et Verdun à l'ouest jusqu'à Maisonneuve à l'est et le Boulevard Saint-Denis, au nord. De plus, aux 48 consultations prénatales tenues en 1926, 400 femmes enceintes se sont présentées, soit une assistance moyenne de 8.3 par consultation.

## b) Hygiène des nourrissons:—

L'hygiène des nourrissons comprend deux parties: le service des nouveaux-nés et le service des enfants de 1 mois à 2 ans.

Tous les lundis, nous recevons les noms et adresses des nouveau-nés de la semaine précédente. Ce service, qui a fonctionné toute l'année dans Sainte-Catherine, a été inauguré en novembre dans la paroisse du Sacré-Cœur. Nous atteignons ainsi pratiquement tous les nouveau-nés de notre quartier.

Le second groupe des enfants de 1 mois à deux ans ont donné, pour la seule paroisse de Sainte-Catherine une inscription totale de 331. Rapporté au nombre des naissances de la paroisse, ce nombre démontre que nous suivons virtuellement tous les enfants de moins d'un an et près de la moitié des enfants de 1 à 2 ans. De plus, les inscriptions à la consultation des nourrissons tenue à l'Ecole même, démontrent qu'il nous est venu 74 enfants du Sacré-Cœur et 102 des autres quartiers de la ville.

Depuis le 3 novembre nos infirmières ont commencé à opérer à la consultation des nourrissons de la paroisse du Sacré-Cœur.

Dans le court espace des deux derniers mois les inscriptions se sont déjà élevées à 142 et l'assistance totale a été de 705.

L'analyse plus complète du travail accompli dans la consultation de Sainte-Catherine, qui a fonctionné toute l'année à l'Ecole même, met en lumière les faits suivants:

Au cours de l'année il s'est tenu 148 consultations pour les nourrissons. Les inscriptions faites au cours de ces consultations se divisent comme suit:

Sainte-Catherine.....	178
Sacré-Cœur.....	74
Autres quartiers.....	102

Total..... 354

L'assistance aux consultations se répartit comme suit:

Sainte-Catherine.....	2594
Sacré-Cœur.....	670
Autres quartiers.....	808

Total..... 4072

L'assistance moyenne par consultation est la suivante:

Sainte-Catherine.....	17.5
Sacré-Cœur.....	4.4
Autres quartiers.....	5.4

Total..... 27.3

De plus le nombre de fois que les enfants nous ont été apportés est le suivant pour chaque groupe:

Sainte-Catherine.....	14.5
Sacré-Cœur.....	9.1
Autres quartiers.....	7.9

Moyenne..... 11.5

Les enfants de Sainte-Catherine viennent donc une fois par 3 ou 4 semaines, ceux du Sacré-Cœur une fois par 5 ou 6 fois semaines et ceux des autres quartiers une fois par 6 ou 7 semaines.

Il n'est pas surprenant qu'il en soit ainsi à cause de la plus grande intensité du travail exécuté dans la paroisse de Sainte-Catherine.

Pour apprécier la valeur de l'effort tenté en faveur de l'hygiène de l'enfance, on a coutume de se servir du taux de la mortalité in-

fantile. Bien qu'il paraisse prématuré de le faire, puisque l'année 1926 est la première année complète de nos opérations, nous sommes cependant heureux de soumettre les chiffres suivants relevés dans les registres de la paroisse Sainte-Catherine.

Années	Naissances	Décès de 0 à 1 an	Taux de la mortalité infantile
1915	334	94	281
1916	310	94	303
1917	298	82	275
1918	327	86	263
1919	308	76	246
1920	324	72	222
1921	300	47	157
1922	264	39	147
1923	274	56	204
1924	273	60	220
1925	265	34	128
1926	240	37	154

On voit ainsi que les années 1921 et 1922, 1925 et 1926 sont les quatre meilleures que la paroisse ait données au point de vue de la mortalité infantile. Les deux années qui ont donné le moins de décès sont les deux dernières.

Les décès de l'année 1926 relèvent des causes suivantes:

Gast. ent.	Déb. Cong.	Voies resp.	Mal. Cont.	Autres	Total
10	11	7	1	8	37

L'analyse de la gastro-entérite, la première des maladies à contrôler chez les nourrissons, permet de dresser le tableau suivant:

Années	Décès attribués à la Gast. ent.	Décès de causes inconnues
1915	14	58
1916	13	67
1917	17	53
1918	16	37
1919	24	16
1920	22	22
1921	12	8
1922	13	10
1923	18	6
1924	23	3
1925	14	3
1926	10	0

La gastro-entérite est décidément à la baisse. Ici encore nos deux meilleures années sont les années 1925 et 1926.

Une analyse encore plus détaillée de ces décès peut être faite par le tableau suivant:

Causes	Décès chez les bébés de 0 à 1 an.	
	Inscrits	Inconnus
Gastro-entérite.....	7	3
Débilité congénitale.....	5	6
Voies respiratoires.....	7	0
Méningite.....	3	1
Coqueluche.....	1	0
Cachexie.....	1	0
Syphilis.....	1	0
Autres causes.....	1	1
	—	—
Total.....	26	11
Grand total.....		37

Ce tableau suggère quelques commentaires. Tous les décès par gastro-entérite parmi les enfants inscrits chez nous sont survenus chez des nourrissons élevés au biberon et aucun parmi les enfants nourris au sein.

Sur 26 décès survenus parmi les enfants soumis à notre surveillance 5 ont été attribués à la débilité congénitale, soit le cinquième. Sur 11 décès survenus parmi les enfants qui n'ont pas bénéficié de notre surveillance, le nombre de ces mêmes décès est de 6, soit la moitié.

Ces 11 bébés nous ont été inconnus pour les raisons suivantes :

Bébés illégitimes.....	3
Bébés nés et décédés hors de la paroisse.....	5
Bébé décédé à l'hôpital.....	1
Refus d'admettre l'infirmière.....	1
Cause inconnue.....	1
	—
	11

On peut enfin classifier les décès par âge.

Age par mois des enfants décédés.

1er jour	1ère semaine	1er mois	2 et 3e mois	4 au 6e mois	7 au 12e mois	total
5	6	18	7	5	7	37

Cette classification est pour nous une nouvelle inspiration à redoubler d'efforts pour améliorer davantage notre mortalité infantile.

c) Hygiène des enfants d'âge préscolaire:—

La consultation des enfants d'âge préscolaire a été ouverte 148 fois durant l'année.

Les inscriptions se sont partagées comme suit:

Sainte-Catherine.....	391
Sacré-Cœur.....	63
Autres quartiers.....	57
	—
Total.....	511

L'assistance de chaque groupe a été la suivante:

Sainte-Catherine.....	899
Sacré-Cœur.....	235
Autres quartiers.....	291
	—
Total.....	1425

L'assistance moyenne par consultation est démontrée par le tableau suivant:

Sainte-Catherine.....	6.1
Sacré-Cœur.....	1.6
Autres quartiers.....	1.9
	—
Total.....	9.6

De plus l'assistance moyenne par enfant de chaque groupe est la suivante:

Sainte-Catherine.....	2.3
Sacré-Cœur.....	3.7
Autrea quartiers.....	4.9
	—
Moyenne totale.....	2.8

Nos enfants de ce groupe sont donc venus virtuellement 3 fois durant l'année, soit une fois par 4 mois.

Pour se rendre compte de l'activité qui a régné dans ces trois groupes on peut faire le total de leurs inscriptions au cours de l'année, c'est ce que démontre le tableau suivant:

Groupe prénatal.....	297
Groupe des nourrissons.....	649
Groupe préscolaire.....	511
	<hr/>
Grand total.....	1457

Le mouvement général aux différentes consultations peut se résumer comme suit:

Consultations	Assistance totale
Prénatale.....	400
Des nourrissons.....	4777
Préscolaire.....	1425
	<hr/>
Grand total.....	6602

Soit une assistance moyenne de 490 par mois.

## II. LUTTE CONTRE LES MALADIES CONTAGIEUSES.

En outre du stage de six semaines que ses élèves font à tour de rôle à la division des maladies contagieuses du Service de Santé de la Cité, l'École prend une part active dans la lutte entreprise contre ces maladies en cherchant à populariser au sein de la population le moyen idéal de protection que donne l'immunisation. A cet effet, grâce à la généreuse contribution de la Ligue Antituberculeuse et de Santé Publique, notre Centre d'Hygiène poursuit une campagne agressive contre la diphtérie par l'anatoxine.

Au cours de l'année 1926, cette activité a donné les résultats suivants:

Paroisse Sainte-Catherine.....	398
Paroisse du Sacré-Cœur.....	142
Autres quartiers.....	168
	<hr/>
Total.....	708

Ce groupe peut aussi se subdiviser comme suit:

Enfants ayant reçu deux injections.....	302
Enfants ayant manqué de se présenter pour la 2e inj.	58
Immunisation en cours.....	45
	<hr/>
Total.....	406

Inutile d'ajouter que nous entendons bien continuer nos efforts sans relâche jusqu'à la réalisation de notre objectif qui est d'éliminer complètement cette maladie des limites de notre territoire.

## III. HYGIENE SCOLAIRE.

Les élèves font chacune un stage de six semaines dans la division de l'inspection médicale des écoles du Service de Santé, sous la direction immédiate d'une institutrice faisant partie du Service de Santé, les élèves exécutent tout le travail d'une infirmière scolaire, examen d'élimination des enfants, contrôle des absences, visites à domicile, etc.

Ce service se fait dans les six écoles suivantes: Montcalm, Marguerite Lemoyne, Saint-Jacques, Jeanne Mance, Académie St-Ignace, Jardin de l'Enfance St-Alexis.

Les chiffres touchant cette activité depuis septembre dernier et que me fournit Mlle Sara Gosselin, institutrice en hygiène scolaire sont les suivants:

Nombre total des élèves.....	2364
Nombre de visites faites par les élèves.....	142

## IV. TUBERCULOSE.

De concert avec l'Institut Bruchési où ses élèves font toutes un stage de six semaines, l'École prend une part active dans la campagne poursuivie contre la tuberculose. Tous les tuberculeux qui nous sont signalés de même que ceux qui sont trouvés par les enquêtes faites dans les cas de décès récents par tuberculose sont visités régulièrement.

Tous les services possibles leur sont rendus et une attention particulière est portée aux contacts. On se rendra compte du travail accompli au chapitre de la tuberculose par les quelques chiffres suivants:

Décès par tuberculose en 1926:	
Sainte-Catherine.....	13
Sacré-Cœur.....	10
	—
Total.....	23
Cas évolutifs connus au 1er janvier 1927:	
Sainte-Catherine.....	62
Sacré-Cœur.....	27
	—
Total.....	89

Nombre de contacts:	
Sainte-Catherine.....	155
Sacré-Cœur.....	119
Total.....	174
Nombre des visites pour tuberculose:	
Sainte-Catherine.....	709
Sacré-Cœur.....	237
Total.....	946

De plus, grâce au séjour à l'Université de Montréal d'un délégué de l'Institut Pasteur de Paris, M. le professeur A. Pettit, l'Ecole a étendu sa protection aux nouveau-nés de notre quartier en les prémunissant contre la tuberculose par l'administration du vaccin B. C. G.

Cette initiative, commencée le 23 juin, a déjà atteint 70 nouveau-nés qui ont nécessité l'administration de 210 doses. Heureusement aucun de ces bébés ne se trouve en contact immédiat avec des cas évolutifs de tuberculose. Tous sont tenus sous observation et la revue de leur fiche au 1er janvier met en lumière les faits suivants:

En bonne santé.....	63
Déménagés hors de la ville.....	2
Déménagés hors de notre district.....	1
Malades (cas étrangers à la T.B.).....	3
Mort (Age: 1 ms.; cause: débilité cong. et gast.-entér.)	1
Total.....	70

Une seconde coopération de notre Ecole au travail du Comité de recherches en tuberculose de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et qui doit être inaugurée incessamment consiste dans la détermination de l'âge auquel se fait l'infection de la tuberculose chez nos enfants. Pour le faire, nous nous proposons de faire subir à tous les enfants qui fréquentent nos consultations l'épreuve de Von Pirquet qui fera partie de leur examen régulier.

## V. HYGIÈNE MENTALE.

Après nous être entendus avec les autorités scolaires intéressées, nous avons commencé à faire subir un examen psychiatrique aux enfants des écoles de notre quartier. Le rapport de M. le doc-

teur J.-A. Lussier, directeur de la consultation psychiatrique nous démontre que 31 enfants ont déjà subi cet examen avec les résultats suivants que je détache de son rapport: "Dix ne présentaient rien d'anormal... 10 méritaient une attention particulièrement bienveillante et indulgente dans l'enseignement à leur donner; quatre ne sont pas en état de suivre les classes régulières de leur âge; sept ont un besoin absolu d'un enseignement et d'une éducation spéciale dans des classes spécialisées pour l'enfance anormale."

#### VI. SERVICE SOCIAL.

L'École est heureuse de faire le service social de l'Hôpital Sainte-Justine ainsi que de l'Assistance Maternelle dans le quartier couvert par ses activités.

De plus au cours de ses visites régulières le personnel prend note de tous les cas sociaux qui se présentent et les réfère aux institutions compétentes, Sociétés Catholiques de Protection et de Renseignements, Conférences Saint-Vincent de Paul, etc.

#### VII. SOINS DES MALADES A DOMICILE.

Dans la plus large mesure où il nous est possible de le faire, nous mettons les élèves à la disposition des médecins qui traitent dans notre quartier pour faire donner à leurs malades tous les soins qu'ils auront prescrits. Le rapport de l'année donne les chiffres suivants:

	Cas de maternité	Nouveau-nés	Cas de médecine de chirurgie	Total
Sainte-Catherine	190	180	17	387
Sacré-Cœur	160	150	56	366
Totaux.....	350	330	73	753

#### VIII. HYGIÈNE INDUSTRIELLE:

Les élèves font un stage dans diverses industries pourvues d'un service d'infirmières. Elles acquièrent ainsi une expérience précieuse.

Par toutes les activités analysées dans le présent rapport, l'École d'Hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal, de même que le Centre d'Hygiène qui en est le prolongement nécessaire, se démontrent des institutions précieuses pour la population du quartier au service de laquelle elles sont heureuses de se mettre.

JOSEPH BAUDOIN,

*Directeur de l'École d'Hygiène Sociale Appliquée.*

## VIE DE L'ÉCOLE ET DE L'ASSOCIATION

Assemblée Annuelle de l'Association des Anciens Elèves de  
l'École Polytechnique de Montréal

### RAPPORT DU CONSEIL POUR L'ANNEE 1926

A MM. les Membres de l'Association des Anciens Elèves de  
L'École Polytechnique de Montréal.

Messieurs,

Le Conseil de l'Association a l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les activités de l'Association durant l'année qui vient de s'écouler.

L'Association avait en caisse, à la Banque Canadienne Nationale, le 1er janvier 1926, \$1022.97; elle avait au premier janvier 1927, \$880.56. Le déficit de \$142.41 provient de la dépense que l'Association a faite pour la confection de médailles d'honneur pour les élèves de l'École; sans cette dépense extraordinaire, l'Association aurait un surplus de \$109.09. Elle a en plus une Obligation de la Victoire au montant de \$500. Elle a donc un actif total liquide de \$1380.56. Le montant des arrérages, au 1er janvier 1927, était de \$2271. L'actif total de l'Association est donc, en ajoutant le montant des arrérages qui lui sont dûs à celui de son actif liquide, de \$3651.56.

L'Association compte maintenant 319 membres, dont 174 en règle et 145 en arrérages, sur un total de 456 diplômés vivants, ingénieurs et architectes. Durant l'année 1926, elle a admis 15 nouveaux membres appartenant pour la plupart à la dernière promotion de diplômés. Le Conseil est heureux de souhaiter, en votre nom, la plus cordiale bienvenue à ces nouveaux membres de l'Association. Il ne doute pas qu'ils trouveront auprès de leurs confrères plus âgés l'accueil bienveillant et la franche amitié qui se témoignent entre les membres d'une même famille.

Les membres de l'Association ont été conviés à quatre réunions extraordinaires durant l'année qui vient de s'écouler. Au mois de février, sur l'invitation de la Compagnie Dufresne Construction ils faisaient la visite des caissons à l'air comprimé, alors en opération pour le creusement de l'emplacement des piliers du pont Montréal-

Longueuil; le 19 avril, M. Adrien Beaudry, président de la Commission des Services publics, était le conférencier d'honneur à un dîner-causerie où il nous faisait l'historique de sa Commission; le 25 octobre, M. Armand Circé, professeur à l'École Polytechnique, nous entretenait des deux institutions où il avait étudié, l'Imperial College de Londres, et l'École des Ponts et Chaussées de Paris; enfin le 23 novembre, M. le R. Wilson, ingénieur en chef de la Compagnie Dominion Bridge, nous faisait une causerie, illustrée de projections sur le pont Montréal-Longueuil.

A tous ces conférenciers, le Conseil de l'Association en votre nom, offre ses meilleurs remerciements et l'assurance de sa profonde gratitude pour les heures intéressantes et instructives qu'ils ont fait passer à ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ces réunions.

Suivant le désir exprimé à la dernière assemblée annuelle, l'Association a aidé à combattre avec succès devant la Législature de Québec une législation qu'elle avait jugée comme portant atteinte aux droits et privilèges de la profession d'ingénieur et aux anciens élèves de l'École Polytechnique.

Le bureau de placement de l'Association a fonctionné avec un succès remarquable durant l'année qui vient de s'écouler. Tous les nouveaux diplômés n'ont eu aucune difficulté à se trouver des situations dès leur sortie de l'École; en fait l'Association n'a pu, faute de sujets, remplir toutes les positions ouvertes. Les étudiants également, pour les mois d'été, se placent très avantageusement grâce à l'appui que leur fournissent les anciens élèves de l'École. Ce lien de solidarité entre les membres plus anciens de notre Association et les plus jeunes est la principale caractéristique des anciens de Polytechnique. L'Association a droit de se réjouir d'avoir fait naître chez ses membres cette chaude sympathie pour tout ce qui touche aux choses de l'École. Elle n'aurait fait que cela, et ce serait déjà une juste récompense aux efforts de ses fondateurs. Cette sympathie et ce lien fraternel qui unissent si étroitement les membres de notre association devra nécessairement contribuer à produire une plus grande prospérité parmi les anciens élèves de l'École Polytechnique.

Durant l'année dernière, l'Association a eu la douleur d'enregistrer la mort accidentelle de l'un de ses jeunes membres dans la personne de Léo DeGagné, de la promotion 1923, décédé le 6 août 1926. Elle dépose sur sa tombe ses regrets d'avoir vu disparaître

aussi prématurément ce jeune camarade, dont les talents lui eussent sans doute permis de s'illustrer dans sa profession.

Le 24 août dernier une nouvelle stupéfiante apparaissait dans les journaux de Montréal: Paul Emile Mercier était mort subitement dans les forêts de la Côte Nord pendant qu'il était à faire un travail d'exploration. On rapportait simplement qu'accompagné de son guide il avait marché depuis le matin pour se rendre au camp de la compagnie pour laquelle il travaillait, lorsqu'à 4 heures de l'après-midi, alors qu'il lui restait encore une dizaine de milles à parcourir pour atteindre le but de son voyage, à bout de forces, il s'arrêtait pour prendre un peu de repos, laissait tomber par terre son "paqueton", s'asseyait sur un tronc d'arbre couché, quand il tomba à la renverse foudroyé par une syncope. Son guide affolé essaye inutilement de le ranimer. Il voit bientôt que ses efforts sont vains, et constate avec stupeur que son chef a rendu l'âme. Paul Mercier n'était plus. Le guide le couche soigneusement le long du tronc d'arbre sur lequel il vient de s'affaisser, le recouvre d'une couverture retirée de son sac, et, prenant le seul parti à prendre, l'abandonne ainsi pour aller chercher de l'aide au camp. On reviendra le lendemain matin vers 10 heures chercher sa dépouille pour la faire transporter dans sa famille éplorée. Voilà en quelques mots le récit de la fin subite et tragique qui a couronné la vie de Paul Mercier, qui, s'il eut vécu, eut été, aujourd'hui même, acclamé comme le nouveau président de notre Association.

Pour des ingénieurs qui ont fréquemment fait des travaux d'exploration, ce simple récit des circonstances de la mort de l'un des leurs est des plus poignants. On sent la gorge se serrer au récit de ce dénouement fatal. Pour plusieurs d'entre nous qui avons vu Paul Mercier, si joyeux, et, apparemment si bien portant, quelques jours avant son départ pour cette dernière exploration, cette nouvelle nous a causé un abattement terrible. L'Association ne comptait pas de membre plus dévoué à ses œuvres et à celles de sa chère École Polytechnique. Il avait été l'un des fondateurs de notre Association, et après son organisation définitive, il en avait été le secrétaire-trésorier. Durant son stage au secrétariat, l'Association prit un essor considérable. Il consacrait à cette charge la majeure partie de son temps, faisant du recrutement, et organisant et faisant fonctionner de nombreux comités. En 1914, ayant été nommé ingénieur de la ville de Montréal, il dut à regret, à cause de ses trop nombreuses occupations, abandonner son poste de secrétaire, où il avait

trouvé un champ très vaste pour exercer son dévouement envers les anciens de Polytechnique. Paul Mercier était resté attaché à l'Association par toutes les fibres de son cœur généreux. Il en suivait l'évolution et les progrès avec intérêt et satisfaction. Il voyait avec contentement grandir le germe qu'il avait mis en terre, qu'il avait cultivé de ses soins et arrosé de son dévouement inlassable; il voyait avec contentement les fruits de son travail pour les anciens de Polytechnique, groupés sous les drapeaux d'une belle et grande Association dont il avait été l'un des promoteurs et l'un des organisateurs. De son côté l'Association lui a toujours témoigné une très grande estime, et depuis trois ans il occupait le poste de vice-président de l'Association. Elle formait le projet de reconnaître les services dont elle lui était redevable par son élévation au poste de président pour l'année 1927. L'an dernier, par une touchante abnégation de sa part, il avait cédé sa place à la présidence à notre distingué président M. Jules Duchastel, pour lui permettre de siéger en même temps que son fils sur le Conseil de l'Association. La Providence n'a pas permis à Paul Mercier d'occuper le siège présidentiel, qu'il aurait tant haussé par sa personnalité. L'Association lui gardera cependant un souvenir ému et reconnaissant pour l'honneur qu'il lui a fait, de même qu'à son Alma Mater, dans les postes de confiance qu'il a occupés durant sa carrière d'ingénieur, et pour le dévouement qu'il lui a prodigué dans sa première organisation.

Respectueusement soumis,

Le Conseil de l'Association des Anciens Élèves  
de l'Ecole Polytechnique.  
A. MAILHIOT,  
*Secrétaire*

#### RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'ANNÉE 1926

En caisse à la Banque Canadienne Nationale au 1er janvier 1926.....	\$1,027.97
RECETTES:	
Cotisations.....	\$895.57
Banquet du 30 janvier 1926.....	240.00
Intérêt sur compte de banque.....	23.85
Intérêt sur obligations de la Victoire.....	27.50
	————*\$1,186.92
	<u>2,209.89</u>

## DÉPENSES:

Abonnement à la <i>Revue Trimestrielle</i> .....	\$567.50
Timbres.....	19.00
Impressions.....	83.71
Indemnité.....	100.00
Banquet du 30 juin 1926.....	244.50
Remise à la Section de Québec.....	53.00
Confection de médailles d'honneur.....	251.00
Divers.....	10.12
	—————*\$1,329.33

En caisse à la Banque Canadienne Nationale au 1er janvier 1927.....	880.56
	<u>\$2,209.89</u>

Respectueusement soumis,

A. MAILHIOT

*Secrétaire-trésorier*

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES DE L'ASSOCIATION

Nous soussignés, nommés vérificateurs des comptes de l'Association des Anciens Élèves de l'École Polytechnique, en vertu d'une résolution adoptée à l'assemblée générale de l'Association, tenue le 30 janvier 1926, déclarons avoir examiné les livres du Secrétaire-Trésorier de l'Association, et les avoir trouvés satisfaisants.

La somme des recettes pour l'année 1926 s'élève à \$1,186.92, et celle des déboursés à \$1,329.33. Le déficit de \$142.41, soustrait du montant en caisse au 1er janvier 1926, lequel était de \$1,022.97, donne un actif en banque, au 1er janvier 1927, de \$880.56. Le Trésorier a aussi en mains une Obligation de la Victoire au montant \$500. L'actif total en espèces s'élève donc à \$1,380.56.

HENRI LABRECQUE,

E. DESAULNIERS,

A. DUPERRON.

RAPPORT DE LA SECTION DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE  
1926

A Monsieur le président de l'Association des Anciens Elèves de  
L'École Polytechnique.

Monsieur le président,

Le Conseil et les membres de la Section de Québec ont l'honneur de vous transmettre avec les présentes le douzième rapport annuel, celui de l'année 1926.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE

Pour continuer l'agréable et utile tradition du passé, le banquet annuel fut tenu au Château Frontenac le 13 mars avec, fait digne de mention, M. A. Duchastel de Montrouge, président général de l'Association, comme hôte d'honneur. M. Duchastel profita de l'occasion pour rappeler les liens qui le rattachent à Québec et fit revivre de précieux souvenirs universitaires, parmi lesquels restera toujours présent à notre mémoire celui de M. Joseph Haynes. Adressèrent aussi la parole: MM. T.-E. Rousseau, H. Kieffer, A.-B. Normandin, E.-I. Vallée, Paul Joncas, Z. Langlais, W. Dubé, A. Bigonnesse, E. Brunet.

Des assemblées intéressantes employées à la causerie, au milieu de discussions amicales furent tenues aux dates suivantes, 24 janvier, 2 février et 17 décembre.

Pour terminer, le 23 janvier 1927, M. Alexandre Larivière, qui a déjà fait sa marque en électricité et ne pouvait manquer de briller dans le domaine radiophonique est venu nous entretenir de son sujet favori: le radio dont il a étudié, en détail, les interférences.

L'assemblée générale et l'élection des officiers eurent lieu le 23 janvier 1927.

Pour 1927, le conseil se composera comme suit:

*Président:* M. H. Cimon

*Vice-président:* M. Emile Drolet

*Secrétaire:* M. C.-E. Lamarche

*Conseillers élus pour un an:* MM. Z. Langlais

Alexandre Larivière

P.-A. Dupuis

T.-E. Rousseau, *ex-officio.*

*Conseillers élus pour deux ans:* MM. A.-B. Normandin

L. Beaudry

M. Ricard

C. Milot

Québec, le 24 janvier 1927.

C.-E. LAMARCHE,  
*secrétaire.*

CONSEIL POUR L'ANNÉE 1927

*Président:* M. U.-P. Boucher

*Vice-président:* MM. A. Frigon et H.-A. Terreault.

*Secrétaire-trésorier:* M. Adhémar Mailhiot

*Directeurs:* MM. A.-O. Beauchemin

Alphonse Bélanger

J.-Emile Bertrand

L.-E. Côté

Aimé Cousineau

Jules Duchastel

Alexandre Fraser

J.-Emile Gill

H. Labrecque

O. Lefebvre

E. Loignon

C. Manseau

Henri Ortiz

Eugène Roy

Le président des Étudiants.

## REVUE DES LIVRES

RAPPORT DES ARCHIVES PUBLIQUES, pour l'année 1923, par Arthur Doughty. Prix: 50c. A l'Imprimerie du Roi, Ottawa.

ANNUAIRE STATISTIQUE DE QUEBEC 1926, par Lucien Viau. Au Secrétariat de la Province. Québec.

DICTIONNAIRE DES RIVIERES ET LACS de la Province de Québec, 400 pages. Au département des Terres et Forêts. Québec.

THE CANADIAN HISTORICAL ASSOCIATION—Report of the Annual Meeting held in the city of Ottawa, May 17, 18, 1926. Aux Archives Publiques. Ottawa.

Ce volume contient, entr'autres articles: *La critique en histoire*, par le Sénateur Chapais; *Pitt's Decision to keep Canada*, par Mlle Marjorie Reid; *Les troupes de la Nouvelle-France*, par M. Gustave Lanctôt; *Lord Dorchester et l'Eglise d'Angleterre*, par M. A.-M. Young; *les Progrès et la chute de Louisbourg*, par le Dr Clarence Webster; *la Côte du Nord-Ouest*, par M. Lawrence Burpee.

SILHOUETTES D'AUJOURD'HUI, par Paul Dulac. Au Devoir, 336 rue Notre Dame (est).

Ce joli volume contient cinquante silhouettes de contemporains canadiens, dessinées au jour le jour, par un journaliste à la plume aiguisée. On se rappelle que, lors de leur publication dans le journal, elles étaient attendues avec avidité. Plusieurs d'entre elles sont tout à fait remarquables de justesse et d'entrain.

NOTES SUR LA COTE-NORD ET LE LABRADOR CANADIEN, par M. Edgar Rochette. Chez l'auteur, 80 rue Saint-Pierre, Québec.

Le but de l'auteur, en écrivant cet ouvrage, en compilant des statistiques si intéressantes mais inconnues du plus grand nombre, a été de faire mieux connaître et apprécier cette belle et riche région, de rendre service à ses compatriotes de là-bas, de diriger de ce côté l'attention des Gouvernements et du public, et d'obtenir pour toute la Côte Nord les secours auxquels elle a droit et qui en feront une des parties les plus prospères de notre province. Ces sept chapitres, pleins de renseignements, sont encore enrichis de plusieurs tableaux et d'une carte.

REPORT OF THE AUDITOR GENERAL, for the year ended March, 1926. 2 Vols. Price \$3.00 per set. F. A. Acland, Ottawa, Ont.

MAUVAISES HERBES, par G. H. Clark et J. Fletcher. Réimpression de la 2ème édition. (1926). \$2.00. Imprimerie Nationale, Ottawa.

STATISTIQUES MUNICIPALES DE LA PROVINCE DE QUEBEC, pour l'année civile 1925.

MINISTERE DE LA VOIRIE, QUEBEC. Rapport Annuel pour 1926.

MINES BRANCH. Publication No. 679. Helium in Canada. In 8, 64 pages, 20c. Imprimerie Nationale, Ottawa, Ont.

INDEX DES STATUTS REFONDUS DE QUEBEC, 1925, par E. Asselin, 70 pages, \$2.50. Chez l'auteur.

GEOLOGICAL SURVEY—ECONOMIC GEOLOGY SERIES.

No. 1—GEOLOGY AND ECONOMIC MINERALS OF CANADA, by A.-A. Young. In 8, 187 and 58 pages, 50c. Ottawa, 1926. 1 fig, 2 maps, 38 plates.

- No. 2—TALC DEPOSITS OF CANADA, by M. E. Wilson, In 8, 149 pages, 19 figs., 14 plates, 25c. Imprimerie Nationale, Ottawa, 1926.  
 No. 3—THE IRON ORES OF CANADA—Vol. I. British Columbia and Yukon, by M. A. Young and W. L. Uglov. In 8, 253 pages, 44 figs., 40c. Imprimerie Nationale, Ottawa, 1926.

## MEMOIRES

- No.—150—WHITE HORSE DISTRICT, W. E. Cockfield and A. H. Bell.  
 No.—144—MOUNT ALBERT. Map.—Aera. Quebec. F. J. Alcock.  
 No.—147—MICHIPICOTEN IRON RANGES, W. H. Collins, J. T. Quirke.  
 No.—149—PLACER AND VEIN GOLD DEPOSITS OF BARKERVILLE, CARIBOO DISTRICT, BRITISH COLUMBIA. By W. A. Johnston and W. L. Uglov.

\* \* \*

- COURS DE GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE, par B. Niewenglowski. Tome IV. Application des Quaternions à la Géométrie analytique. Prix 40 fr. (Majoration de 40%, port en sus) chez Gauthier-Villars, 45 Quai des Grands Augustins, Paris.  
 ESSAI SUR L'HYPERESPACE (Le temps, la matière et l'énergie) par Maurice Boucher. Prix: 12 fr. chez Gauthier-Villars.  
 LEÇONS SUR LES SÉRIES D'INTERPOLATION, par N.-E. Nörlund. Prix: 40 fr. chez Gauthier-Villars.  
 COURBES ET FONCTIONS ALGÈBRIQUES D'UNE VARIABLE, par Federigo Enriques. Prix: 100 fr. (Majoration de 40%) chez Gauthier-Villars.  
 LA THÉORIE DE LA LUNE, par H. Andoyer. Prix: 18 fr. (Majoration 40% en sus.) Chez Gauthier-Villars.

L'étude du mouvement des astres réels est un problème d'analyse particulièrement difficile et compliqué, qui ne peut être traité que par approximations successives; il se décompose alors en problèmes plus simples, mais qui exigent eux-mêmes, quand on veut obtenir des résultats valables, des développements d'une prolixité redoutable.

Parmi ces problèmes plus simples, on doit distinguer celui du mouvement de la Lune; c'est celui que les grands analystes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont étudié tout d'abord: c'est le premier *problème des trois corps*.

Il offre l'avantage de pouvoir être traité complètement, et d'une façon concrète. Il faut employer, là aussi, des méthodes d'approximations successives, et l'on a pu en imaginer un grand nombre. S'il s'agit d'une première approximation, chacune d'elles est d'une application satisfaisante; mais, si l'on veut obtenir une précision au moins égale à celle des observations, il faut choisir la méthode qui mène au résultat par les moyens les plus rapides et les plus réguliers.

Il est nécessaire aussi de tenir compte des actions secondaires qui influent sur le mouvement de la Lune et complètent celles de la Terre et du Soleil.

Ces brèves considérations générales expliquent l'opuscule de M. H. Andoyer. Dans cette nouvelle édition, entièrement refondue, on trouvera l'exposé de la méthode suivie par l'auteur pour traiter par ailleurs d'une façon complète la théorie analytique du mouvement de la Lune; on y trouvera aussi les expressions des six coordonnées rectangulaires et polaires de la Lune, avec une approximation

déjà grande, déterminées effectivement, de façon à montrer quelles sont les difficultés que l'on rencontre, et comment on peut les surmonter quand il faut porter la précision plus avant; on y trouvera enfin les procédés à suivre pour la détermination des inégalités secondaires, et en particulier, dans les mêmes conditions que ci-dessus, l'analyse et le calcul des accélérations séculaires.

LA SÉRIE DE TAYLOR ET SON PROLONGEMENT ANALYTIQUE, par MM. Hadamard, membre de l'Institut et Mandelbrojt, docteur ès sciences. Deux volumes: Tome I.—Un vol. in-8 écu (20 x 13) de 106 pages; 1926, 20 fr. (Majoration 40% , port en sus.) Tome II (*En préparation*) chez Gauthier-Villars.

Dans cet ouvrage, les auteurs exposent, outre les résultats qui se trouvent dans le Livre de M. Hadamard sous le même titre (*Scientia*, 1901), toutes les recherches modernes présentant un intérêt réel et traitant les singularités et le prolongement analytique des séries de Taylor.

Le premier Volume que nous présentons au lecteur contient la matière (revue) exposée dans la première moitié du Livre de 1901, ainsi que les nouvelles recherches qui se rattachent aux mêmes questions.

Le second Volume contiendra l'autre moitié du Livre de 1901 ainsi que les recherches modernes qui s'y rattachent.

LES IONS D'HYDROGÈNE, Signification, Mesure, Applications, Données numériques, par W. Kopaczewski. Un volume in-8 de ix-322 pages, avec 100 figures; 1926, 40 fr. (Majoration 40% en sus.) Chez Gauthier-Villars.

Ce Livre, écrit par le professeur Kopaczewski, dont les ouvrages sur les questions de physico-chimie sont bien connus et très appréciés par leur documentation solide, est certainement de beaucoup le plus complet sur la question de la concentration en ions d'hydrogène. Le lecteur y trouvera l'étude critique de bases théoriques sur lesquelles repose la méthode de mesure de la concentration en ions H; les méthodes les plus simples et les plus exactes, les techniques parfois très intéressantes mais déjà oubliées, et les pratiques les plus récentes, telle que l'amplification par les triodes; les applications de cette notion si importante aussi bien à la chimie théorique et industrielle qu'à la biologie et à la médecine. L'auteur ne se borne pas de décrire sèchement ces bases théoriques, ces méthodes expérimentales et ces applications: ces descriptions sont critiques, et le lecteur trouvera, en petit texte, soit les imperfections logiques et expérimentales, soit des conclusions basées sur un examen approfondi et impartial des faits bien choisis et rigoureusement démontrés. Cette partie critique de l'Ouvrage rend la lecture très attrayante et permet au lecteur de se rendre bien compte de l'état véritable de la question si à l'ordre du jour, mais en même temps elle rétrécit singulièrement le champ des applications de cette question, surtout dans le domaine biologique.

THÉORIE DU NAVIRE, par M. Le Besnerais, Ingénieur en Chef du Génie Maritime: Tome II. Relié 10 fr 25 — Broché 9 fr. Chez Armand Colin, 103 Boul. St-Michel, Paris.

Le présent volume fait suite à un tome premier, dans lequel l'auteur, a traité les questions de flottabilité et de stabilité des navires, ainsi que celles relatives au roulis et au tangage. Il expose maintenant les questions de résistance à la marche et de propulsion des navires.

L'auteur, qui a dirigé pendant plusieurs années le bassin d'essai des carènes de la Marine de Paris et qui a professé le cours de théorie du navire à l'Ecole d'application du Génie Maritime, était des plus qualifiés pour exposer les questions traitées, qui ne sont pas seulement des plus intéressantes pour les constructeurs de navire; elles se rattachent encore directement aux questions d'aérodynamique, qui ont pris une grande extension par suite du développement de la navigation aérienne.

M. Le Besnerais s'est efforcé de faire une œuvre, non seulement fort utile pour les techniciens, ingénieurs et officiers de marine, mais également intéressante pour toute personne cultivée que les questions scientifiques attirent.

LA CURE DE SOLEIL—Pourquoi — Où — Comment la pratiquer, par le Dr L. Jaubert — Prix: 12 fr. chez Ernest Flammarion, 26 rue Racine, Paris.

"Chacun a besoin de savoir aujourd'hui ce que l'exposition au soleil, suivant des règles bien précises, peut apporter d'aide utile aux organismes en voie de croissance, et quel secours peut y trouver, dans certaines circonstances, l'homme malade" nous dit le Pr Leriche dans la préface de cet ouvrage.

D'autre part, le Dr L. Jaubert était particulièrement désigné par sa longue pratique héliothérapique pour présenter aux médecins, hygiénistes, parents, éducateurs un exposé clair et complet, une mise au point judicieuse et mesurée de ce que peut être la cure de soleil et des services qu'elle peut rendre.

Après quelques données sur les origines et l'histoire de la cure de soleil, l'auteur en étudie les bases scientifiques: composition des radiations solaires, leurs variations, leur mesure, leurs rapports.

Il expose ensuite les effets de l'insolation sur les êtres vivants d'une part, sur l'organisme humain sain ou malade d'autre part. Ce chapitre de physio-pathologie est le prélude nécessaire qui permettra de prévoir les résultats pratiques des applications héliothérapiques tant dans l'ordre social que dans l'ordre médical. "La lumière solaire est l'agent d'assainissement le plus universel, le plus économique, et le plus actif auquel puisse avoir recours l'hygiène publique ou privée" écrivait Duclaux dès 1885.

L'auteur aborde ensuite les indications et les résultats de la cure de soleil, puis dans les affections chirurgicales en insistant selon les catégories de cas sur le caractère facultatif, ou au contraire, impératif de l'indication. Les résultats sont présentés chemin faisant et appuyés sur le contrôle des examens de laboratoire et des tests radiologiques.

Le dernier chapitre, qui n'est pas le moins important, est consacré entièrement à la mise en pratique de la cure de soleil. L'auteur fait connaître les conditions optima de climat, de saison, d'emplacement. Il étudie ensuite la technique proprement dite de la cure tant au point de vue général que dans ses applications particulières.

L'auteur termine par quelques considérations sur les conditions adjuvantes de la cure et sur les traitements complémentaires.

Ainsi présenté, cet ouvrage, enrichi de nombreuses figures et clichés, ne manquera pas d'intéresser non seulement le public médical, mais encore tout le public éclairé et désireux de rester au courant.

LE RETOUR ÉTERNEL ET LA PHILOSOPHIE DE LA PHYSIQUE, par Abel Rey. Prix: 12 fr. Chez Ernest Flammarion.

L'astrologie et la sagesse orientale, la philosophie grecque, de l'aurore au crépuscule, ont conçu nettement l'idée de retour éternel: un cycle, une grande année, au bout desquels l'histoire de l'univers se recommencerait sans fin. La science moderne qui très vite a nié la possibilité du mouvement perpétuel, de la construction par l'homme d'une machine inusable et inlassable, a pourtant conçu en même temps, et par un mouvement d'idées inverses mais corollaires, l'univers comme la machine parfaite, capable, théoriquement, d'utiliser la totalité des effets qu'elle produit à se rénover elle-même — sous la réserve d'un acte transcendant qui viendrait l'anéantir de la même façon qu'il l'a créée. L'univers restait virtuellement, en tout cas, soumis à la loi du "Retour éternel".

Or, les conséquences que Clausius a tirées du principe de Carnot ont renversé ce point de vue et annoncé la mort inéluctable de l'univers. Mais, à peine menacée, l'idée de Retour éternel tend à reprendre ses droits dans la science contemporaine, grâce à la théorie cinétique des gaz.

COMMENT CHOISIR UN MOTEUR ÉLECTRIQUE, par P. Maurer. Vol. 16 x 25 de VIII-234 pages, avec 152 figures, 1926 (500 gr.) Prix: 32 fr. (Le prix ci-dessus subit la hausse de 40% décidée le 16 août 1926) Chez Dunod, Editeur, 92 rue Bonaparte, Paris.

C'est l'histoire de ce mouvement scientifique, et des conclusions philosophiques qu'il autorise sur la liaison latente de notre conception de la matière, de sa structure et de l'idée de Retour éternel, que le présent livre voudrait dégager.

Rien n'est plus intéressant pour un chef d'industrie, que de connaître le fonctionnement des moteurs distribuant l'énergie à ses machines, ce qui lui permet de les choisir à bon escient. C'est le but poursuivi par l'étude présentée ici. Elle se divise en quatre parties distinctes. La première rappelle les types de moteurs employés et décrit succinctement le fonctionnement physique de chacun d'eux. La deuxième partie, la plus importante, traite du choix des moteurs. Elle étudie les propriétés et les qualités de chaque type et permet ainsi un premier choix suivant les conditions de fonctionnement des machines opératrices qu'ils doivent entraîner. Les autres facteurs à envisager, tels que: nature du courant, choix de la commande, étude de la puissance, sont examinés dans un chapitre spécial. Quelques pages sont réservées aux caractéristiques à indiquer à un constructeur pour commander un moteur et aux essais qu'il est nécessaire de faire subir à un moteur neuf. La troisième partie étudie les conditions d'installation et d'entretien des moteurs. Enfin, la quatrième expose plus particulièrement les applications des moteurs électriques aux principales industries.

L'ouvrage de M. Maurer est indispensable aux industriels, aux ingénieurs, aux chefs d'ateliers et à tous ceux qui ont à s'occuper de l'installation d'une usine.

Le  
Tabac à priser  
**Copenhague**

*est le meilleur au monde*

---

PUR ET DÉLICIEUX





## Quod Erat Demonstrandum



01852

Levier, agrafe et bande étroite à la lèvre du chapeau, tous en plaqué-or, \$4.00. Gros modèles à \$5.00 et \$6.50.

1883

1927

44 années

*de succès en écriture.*

Le Porte-Plume IDEAL WATERMAN incite et aide à bien écrire; des notes bien écrites stimulent l'étude à domicile; l'étude affine et accroît le savoir; le savoir est une puissance; la puissance égale le succès et le succès procure le bonheur.

... Le WATERMAN peut se définir un triangle imaginaire dont la base A—B est la facilité d'écriture et dont les côtés A—C et B—C sont respectivement le succès et le bonheur.—Q.E.D.

Système de remplissage breveté, le Conduit en Cuiller Breveté, plus forte capacité d'encre, pointes et porte-plume s'adaptant à toute main et à tout style de calligraphie, garantie de durée indéfinie, voilà quelques-unes des caractéristiques exclusives qui font du WATERMAN le porte-plume préféré des étudiants.

Le nouveau Porte-Plume WATERMAN "Ripple Rubber" reflète l'entrain de la jeunesse. Le caoutchouc est dur mais léger, agréable au toucher, il ne gauchit pas, n'enfle pas, ne se contracte pas ni ne s'humecte et jamais ne se tache.

Garanties pour jusqu'à l'an 1983. Plusieurs plumes Waterman actuellement en usage jouissent depuis 44 ans de notre garantie et la conservent encore pour 56 autres années à venir, soit à l'avantage de ceux qui les possèdent, une garantie totale de 100 ans.

# Waterman's

*Choix complet et service chez 5,500  
Marchands Canadiens.*

## PROVINCE DE QUEBEC

(CANADA)

## Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries

## CHASSE ET PECHE

**L**A province de Québec est l'Eldorado de tous les amateurs de la pêche et de la chasse. Elle possède en effet les plus grandes richesses ichtyologiques et cynégétiques du monde entier, l'on pourrait dire. Il faut jeter un coup d'oeil sur les chiffres qui suivent pour se faire une idée de l'immensité de son territoire encore en disponibilité. Ainsi, sa superficie totale est de 445,000,000 d'acres approximativement. Or, si l'on déduit 25,000,000 d'acres concédés soit pour la culture ou autrement, il reste une balance de 420,000,000 d'acres, dont 25 p.c. ou 105,000,000 d'étendue sont recouverts par les eaux des lacs, fleuves et rivières, et 315,000,000 sont boisés.

Des steamers conduisent aux plus belles rivières à saumon du Saguenay et de la Baie des Chaleurs, en même temps que des trains de chemins de fer mènent chaque jour aux lacs et aux rivières des régions du Lac Saint-Jean, du Saint-Maurice, du Nord de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est.

Le Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, qui régit tout ce qui relève de la chasse et de la pêche dans la province de Québec, émet des baux et des permis de chasse et de pêche à des taux avantageux pour les étrangers.

On est prié de communiquer avec le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries si l'on désire des renseignements plus précis.

## BUREAU DES MINES

**GISEMENTS MINERAUX.** — La Province de Québec possède des gisements d'AMIANTE, de CUVRE, de FER CHROME, de MINERAIS DE FER, de GRAPHITE, de MICA, de PHOSPHATE, de MOLYBDENITE, d'OR, etc.

**LOI DES MINES.** — La loi des Mines de la Province offre une sécurité absolue au découvreur de dépôts minéraux qui s'y conforme. Les dispositions de cette loi sont faciles à comprendre et à suivre. Un "certificat de mineur", que l'on peut se procurer au Bureau des Mines au coût de \$10.00, permet au porteur de piqueter et de se réserver 200 acres de terrains miniers, n'importe où dans la province, sur les terres dont les droits de mines sont disponibles.

**LABORATOIRE PROVINCIAL.** — Le laboratoire d'analyses de la Province est à l'Ecole Polytechnique, 228, rue ST-DENIS, MONTREAL. On peut y faire faire des analyses de minerais à des taux très réduits.

Pour tous renseignements concernant les Richesses minières de la Province, s'adresser à

L'HONORABLE J. E. PERRAULT,  
Ministre de la Colonisation, des Mines et des  
Pêcheries, QUEBEC.

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(BANQUE D'HOCHELAGA)

**Siège Social - - Montréal**

---

Capital versé et réserve, - - - \$11,000,000

Actif, plus de - - - - - \$130,000,000

263 succursales au Canada,

dont 219 dans la Province de Québec

Filiale à Paris:

BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France)

14, rue Auber

---

*ON TROUVE TOUJOURS*

A LA

## LIBRAIRIE DEOM

---

UN choix important de beaux livres  
anciens et modernes, des éditions  
originales, rares ou curieuses des  
meilleurs écrivains des XIXe et XXe  
siècles et les ouvrages nouveaux, en  
exemplaires ordinaires ou sur grand pa-  
pier, d'une sélection d'auteurs contem-  
porains.        ::        ::        ::        ::

---

**1247 RUE ST-DENIS**

TELEPHONE EST 2551

MONTRÉAL

# C. E. RACINE & CIE Limitée

COURTIERS EN DOUANES  
TRANSITAIRES

Facilitent les expéditions à l'étranger

## Assurance Maritime

Correspondants dans  
les principaux ports  
d'Europe et des conti-  
nents américains

"Board of Trade Building"

MONTREAL

Adresse télégraphique : "Enicar".

# POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, rue de Saint-Simon, 5, - - - - - PARIS, VII

Le "Polybiblion", qui est entré dans sa 58e année, paraît chaque mois, en deux parties distinctes.

I. — Une "Partie littéraire" (2 vol. par an), comprend : 1o des "Articles d'ensemble" sur les différentes branches de la science et de la littérature ; 2o des "Comptes rendus" des principaux ouvrages publiés en France et à l'Etranger ; 3o une "Chronique", résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil. — Depuis la fin de 1914, le "Polybiblion" donne des comptes rendus en nombre considérable relatifs à la guerre européenne.

II. — Une "Partie technique" (1 vol. par an), contient : 1o une "Bibliographie méthodique" des ouvrages publiés en France et à l'Etranger, "avec indication des prix" ; 2o les "Sommaires" de nombreuses Revues françaises et étrangères ; les "Sommaires" des grands journaux de Paris (articles littéraires, historiques, scientifiques et artistiques, et articles se rapportant de près ou de loin à la guerre européenne).

Envoi de spécimen : 1 franc.

### PRIX DE L'ABONNEMENT

Partie littéraire,	France, 32 fr.	Etranger,	38 fr.
Partie technique,	— 27 —	—	31 —
Les 2 parties réunies,	— 43 —	—	50 —

# Un journal honnête et bien fait....

---

---

Le *DEVOIR* est un quotidien  
rédigé avec soin et honnêteté  
pour un public intelligent, res-  
pectable et instruit.

---

---

ACHETEZ ET LISEZ

## *LE DEVOIR*

TOUS LES JOURS

*Il est intéressant, bien informé, impartial, propre.*

Administration et rédaction 336 Notre-Dame est, Montréal.

# BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL

Capital autorisé . . . . .	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus . . . . .	\$ 5,776,000.00
Actif total (au 30 nov. 1926) . . . . .	\$47,880,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

131 succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard

## Produits Pharmaceutiques

:: :: DE FABRICATION FRANÇAISE :: ::

### ROUGIER FRÈRES

32, Boulevard de la Bastille  
PARIS

210, rue Lemoine  
MONTREAL

*Vaccins et Sérums*

*Produits chimiques*



CANADA

MINISTÈRE DES MINES

Honorable Charles Stewart, Ministre.

Charles Camsell, Sous-Ministre

PUBLICATIONS RECENTES EN FRANÇAIS

MINISTÈRE DES MINES

2054. Rapport du ministère des Mines pour l'année se terminant le 31 mars 1924.

COMMISSION GÉOLOGIQUE

- Mémoire 104. Les Oiseaux de l'Est du Canada. P.-A. Taverner. Edition révisée et augmentée. (Prix: \$0.50 cartonné, \$1.00 relié en toile).

2067. Rapport sommaire, Commission géologique 1923, Partie C (1 et 11), comprenant les rapports suivants: Dépôts de minerais de la mine Argonaut, Ont.; Récentes découvertes d'or au lac Larder, Ont.; Une découverte de minéraux de cuivre dans la Seigneurie de la Petite Nation, Qué.; Quelques gisements d'or dans le Québec occidental; les régions de Rouyn et de Dufresnoy; Prospects de cuivre dans la péninsule de Gaspé.

- Mémoire 136. Régions d'Arnprior-Quyon et de Maniwaki, Ontario et Québec. M.-E. Wilson.

DIVISION DES MINES

612. Les Industries minérales du Canada. A.-H.-A. Robinson.  
615. Renseignements sur la tourbe. B.-F. Haanel.  
628. Chauffage central et régional; possibilité de sa mise en pratique au Canada. F.-A. Combe.  
631. Le Coke comme combustible de ménage au Canada. J.-L. Landt.

DIVISION DES EXPLOSIFS

16. Rapport annuel de la Division des Explosifs, 1924.  
18. Brochure: "L'Emmagasinage des Explosifs".

EN PRÉPARATION

- Mémoire 126. Une exploration botanique de la rive nord du fleuve St-Laurent, y compris une liste de variétés de plantes vasculaires. Harold St-John.

Rapport du ministère des Mines pour l'année se terminant le 31 mars 1925.

- Mémoire 141. Géographie et géologie du district du lac Melville, péninsule du Labrador. E.-M. Kindle.

Géologie et Minéraux industriels du Canada. G.-A. Young.

Le développement des industries chimiques, métallurgiques et connexes au Canada. A.-W.-G. Wilson.

AVIS. — On peut se procurer les publications ci-dessus en s'adressant à l'Éditeur en chef, Ministère des Mines, Ottawa.

# Glacières et Poêles à Gaz

à termes faciles si désiré

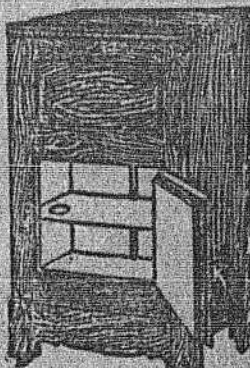
Nous vous accordons les plus grandes facilités de paiements sur nos glacières et poêles à gaz de toutes descriptions.

## Glacières

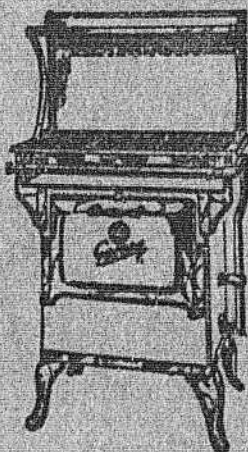
en bois franc fini chêne doré; chambre à provisions et une tablette en tôle galvanisée; largeur:  $23\frac{1}{4}$ , profondeur  $16\frac{1}{4}$ , hauteur  $39\frac{1}{4}$  pouces. Prix très spécial au comptant . . . **11.75**

A termes **3.45** comptant, solde en **3** versements mensuels de **2.75** chacun.

20 autres modèles au choix de **11.45** à **85.00**



**Glacières**



## Poêles à Gaz McClary ou Gurney

3 brûleurs, un fourneau. Dessus, cadre de la porte et les 2 pattes de devant nickelés. Panneau blanc avec thermomètre. Grande corniche émaillée blanche. **36.45**  
Comptant . . . . .

A termes, **8.45** comptant, solde en **6** versements mensuels de **5.00** chacun.

30 autres modèles au choix de **12.95** à **218.00**

Dupuis Frères—Au Sous-sol

# Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny et St-Christophe, MONTREAL